

BILAN ANNUEL DU PRESIDENT 2018 ET PERSPECTIVES 2019

Table des matières

Introduc	tion	1
Bilan 20	18	2
La rec	herche	2
1.	L'affirmation d'AMU au niveau européen et international comme université d'excellence	2
2.	La mise en place du volet recherche du contrat d'établissement 2018-2022	3
<i>3.</i>	Le renforcement de la politique partenariale en recherche	4
4.	Le soutien administratif fort et facilitateur pour la recherche	5
5.	L'amélioration de la structuration et de la qualité de la formation doctorale	5
6.	L'affirmation du rôle d'AMU en matière de diffusion de la culture scientifique et technique	6
6	La diffusion de la culture scientifique et technique (CST)	6
6	5.2 Le patrimoine scientifique	7
L'Inno	ovation et la valorisation	9
1.	Le développement des Plateformes Technologiques Aix-Marseille	10
2.	Les Pôles d'Innovation Territoriaux (P.I.T)	11
<i>3.</i>	La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille	11
4.	Le Label Qualité Innovation	12
La for	mation et pédagogie	12
1.	La formation	12
1	L.1 La mise en œuvre de la loi ORE	12
	L.2 La labellisation et le financement du projet DREAM-U dans le cadre l'appel à projets – vag Nouveaux cursus à l'université »	
1	L3 Le suivi et les modifications de l'offre de formation	13
1	1.4 Les outils numériques de gestion de l'offre de formation	13
1	1.5 Le plan Langues	14
1	1.6 L'égalité des chances	14
2.	La pédagogie	14
2	2.1 La formation à la pédagogie	15
2	2.2 Le numérique pour la pédagogie	15
2	2.3 Pédagogie et compétences	16
2	2.4 L'évaluation des formations et des enseignements	16
<i>3.</i>	L'orientation, l'insertion professionnelle et la formation continue	16
3	3.1 L'orientation	16

	3.2	L'insertion professionnelle	17
	3.3	L'entrepreneuriat étudiant	18
	3.4	La formation continue	18
La vi	e étuc	liante	19
1.	Le	soutien à la vie étudiante	19
2.	La	culture	20
3.	Le	sport étudiant	20
A*N	lidex		21
1.	L'ir	nterdisciplinarité, un croisement de regards	21
2.	La	politique scientifique : soutenir une recherche d'excellence innovante	22
3.	Un	e offre de formation innovante, pluridisciplinaire, adossée à la recherche	22
4.	L'ir	npact socio-économique, un axe de développement prioritaire	22
5.	Le	soutien à la stratégie internationale et l'internationalisation d'AMU	23
6.	L'a	ttractivité : attirer les talents sur le site	24
<i>7</i> .	Les	interfaces avec les politiques nationales	24
8.	Les	dispositifs de mise en cohérence scientifique	24
9.	Le	pilotage et l'évaluation	25
La d	ocume	entation	25
1.	L'o	uverture de la bibliothèque de l'Hexagone	25
2.	Un	e activité à la hausse, une satisfaction plus forte du public	25
3.	Un	soutien renforcé à l'accès et à la science ouverte	26
4.	La	mise en valeur accrue du patrimoine scientifique	26
La p	olitiqu	e partenariale avec les collectivités et le monde socio-économique et culturel	26
1.		développement et la formalisation des partenariats avec les collectivités territoriales et les	
a		publics du territoire	
	1.1	Les partenariats avec les collectivités territoriales et acteurs publics institutionnels	
	1.2 les ét	La politique de site : l'association Aix-Marseille-Provence- Méditerranée et les partenariats ablissements d'enseignement supérieur régionaux	
2.	Le	partenariat avec le monde socio-économique	
	2.1	Structurer efficacement les partenariats avec le monde socio-économique	28
	2.2	Faire de la fondation un levier des relations avec le monde socio-économique	28
	2.3	La coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage	29
	2.4	La constitution et l'animation du réseau des Alumni d'AMU et des anciens personnels	29
Les rela	ations	internationales	30
1.	Du	Campus Transnational Nord Méditerranéen à l'Université Européenne	30
2.	Le	levier des programmes européens	31
<i>3.</i>	La	mise en œuvre d'une stratégie de coopération ciblée et projets lauréats	32
4.	L'ir	nternationalisation de l'établissement et la promotion de la mobilité sortante	34

5.	L'accueil, l'attractivité et le rayonnement d'AMU	34
6.	La francophonie et le dynamisme de la politique des langues	35
Le Pilo	otage	35
1.	Moderniser, innover	36
1	1.1 Les structures en évolution	36
1	1.2 Des outils de modernisation	36
1	1.3 La démarche qualité	37
2.	Une gestion maîtrisée et le développement d'un nouveau modèle	37
3.	Le compte financier 2018	37
4.	La participation à l'expérimentation au nouveau dialogue de gestion initiée par le Ministère	39
5.	L'université, un acteur socialement responsable	39
	5.1 La mise en œuvre du plan « Qualité de vie au travail » (QVT) : l'adoption d'une charte du management responsable	40
5	5.2 Le dialogue social	40
5	5.3 La formation des personnels	40
5	5.4 Une politique indemnitaire des personnels BIATSS évolutive et attractive	41
5	5.5 La sûreté des sites de l'établissement	41
5	5.6 La santé et la sécurité au travail	41
5	5.7 L'action sociale, culturelle et sportive	42
La res	sponsabilité sociétale de l'université	42
1.	Le développement durable	43
2.	Les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations	43
3.	Le handicap	44
La tra	nsition numérique	45
1.	Les projets achevés en 2018	46
2.	Les projets pluriannuels en cours en 2018	47
Le pat	trimoine	48
1.	L'évolution des travaux sur les campus	48
1	1.1 A Aix-en-Provence	48
1	1.2 A Marseille	48
2.	Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière et la dévolution du patrimoine	49
2	2.1 Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)	49
2	2.2 La dévolution du patrimoine	
Le ray	vonnement d'AMU et la communication	
1.	Le redéploiement de la communication numérique et le développement des réseaux sociaux	
2.	L'évènementiel au service du bien-vivre ensemble	
3.	La promotion par l'image	52

Perspectives	2019	53
1. La	recherche	53
1.1	La mise en place d'une nouvelle structuration d'AMU : la création d'instituts d'établisseme	nt.53
1.2	L'exécution du contrat d'établissement	53
1.3	L'Europe	54
1.4	La formation doctorale	54
1.5	La diffusion de la culture scientifique et valorisation du patrimoine scientifique	54
2. L'i	nnovation et la valorisation	55
2.1	Le développement des Plateformes Technologiques Aix-Marseille	55
2.2	Les Pôles d'Innovation Territoriaux (P.I.T)	55
2.3	La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille	55
2.4	Le Label Qualité Innovation	56
3. La	formation et la vie universitaire	56
4. A*	Midex	58
5. La	documentation	58
6. Le	partenariat avec le monde socio-économique	59
6.1	Animer la politique partenariale avec les collectivités et les acteurs publics	59
6.2	Structurer efficacement les partenariats avec le monde socio-économique	59
6.3	Faire de la fondation A*Midex un levier des relations avec le monde socio-économique	60
6.4	La coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage	60
6.5	La constitution et l'animation du réseau des Alumni d'AMU et des anciens personnels	60
7. Le	s relations internationales	60
7.1 l	e lancement de notre projet d'université européenne CIVIS	60
7.2	Le renforcement de notre axe méridien Europe-Méditerranée-Afrique	61
7.3	Le démarrage de l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée –UFTAM	
	mmet des deux rives	
7.4	L'institut d'AMU à Wuhan	
	L'élaboration d'une nouvelle politique d'accueil	
	pilotage	
8.1 l	a dévolution du patrimoine	
8.2	Le schéma directeur numérique	
8.3	La gestion des ressources humaines	
	Jne politique indemnitaire des personnels BIATSS évolutive et attractive	
8.5	L'amélioration continue	
9. Le	patrimoine	
9.1	A Aix-en-Provence	
9.2	A Marseille	
<i>10.</i>	La responsabilité sociétale de l'établissement	66

Glo	ssaire		70
	11.	La communication et le rayonnement d'AMU	68
	10.3	3 Le handicap	67
	10.2	Les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations	67
	10.1	L Le développement durable	66

Introduction

2018 a été une année particulière pour Aix-Marseille Université puisqu'elle a constitué la première année du contrat quinquennal d'établissement 2018-2022. Après un premier contrat 2012-2017 consacré à la structuration de l'université unique qui a permis d'asseoir AMU dans son organisation, sur son territoire et dans sa stratégie d'excellence scientifique et académique, ce nouveau contrat quinquennal porte à présent sur des objectifs à plus long terme de positionnement comme université de rang mondial, acteur majeur de l'innovation. Il s'appuie sur 4 axes principaux qui forgent la feuille de route de notre université pour les 5 prochaines années : l'innovation comme axe stratégique ; le renforcement du lien formation-recherche ; l'internationalisation de l'université et le développement d'une démarche qualité transversale à tout l'établissement et ses missions.

Avec ce nouveau contrat, AMU continue sa route mais gravit la marche supérieure, avec l'ambition d'aller toujours plus loin, toujours plus haut, tout en s'inscrivant dans la continuité de sa stratégie et de ses valeurs: le meilleur pour tous, la transmission, l'ouverture sur le monde et l'audace. Avancer, évoluer, innover sans jamais renier son identité et ses valeurs: telle est la voie suivie par Aix-Marseille Université.

Nous pouvons être légitimement fiers de ce que nous avons accompli et construit ensemble pour positionner Aix-Marseille Université parmi les meilleures universités mondiales. Elle est aujourd'hui reconnue internationalement, très bien positionnée dans les classements internationaux, labélisée université d'excellence, retenue dans de nombreux appels à projets nationaux comme européens. Pour autant, nous devons rester mobilisés collectivement et veiller à entretenir cette dynamique, à continuer à innover, être force de propositions, anticiper et imaginer l'avenir, maintenir notre niveau d'exigence.

2018 a été marqué par l'aboutissement de plusieurs dossiers importants pour notre université: l'ouverture de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille en septembre; le succès à l'appel à projets « nouveaux cursus à l'université » dans le cadre du PIA3 (programme d'investissements d'avenir); la création de la faculté des sciences médicales et paramédicales; la finalisation du Plan langues et du Plan mobilité étudiante; la livraison des bâtiments « cœur de campus » dans le cadre de l'opération campus: le Cube pour Aix-quartier des facultés et l'Hexagone pour Luminy; la labellisation du datacenter Sud-PACA porté par AMU en lien avec ses partenaires enseignement supérieur, recherche et innovation de la région... mais également des mesures fortes en faveur des personnels dont le déploiement du Plan pour l'amélioration de la qualité de vie au travail ou encore la mise en œuvre d'une revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS intervenue en cours d'année pour tous les personnels.

Des grandes étapes ont également été franchies sur des dossiers majeurs qui aboutiront en 2019 : la finalisation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et du processus de dévolution du patrimoine - avec un transfert de propriété qui devrait être effectif avant la fin de l'année universitaire - ; l'avancement sur le projet d'université européenne, coordonnée par AMU en lien avec 7 autres universités partenaires, pour lequel la candidature a été déposée dans le cadre de l'appel à projet européen le 28 février 2019 ; l'appel à proposition pour la création d'instituts d'établissement en recherche et formation, dont les premiers seront créés au premier semestre 2019 ; la constitution du réseau des alumni et la mise en œuvre de la plateforme collaborative qui sera officiellement lancée en mai 2019 ; la refonte du site web de l'université dont la première phase a été livrée en fin d'année 2018 et dont les travaux se poursuivront toute cette année...

Ce bilan est donc collectif. Je remercie l'ensemble des personnels de notre belle université, chacun et chacune, pour sa contribution, dans sa mission respective, à la construction de cet édifice et à ce qu'il continue à apporter au quotidien ; car ses personnels sont la première force d'Aix-Marseille Université. Aix-Marseille université est ce que nous en avons fait, et sera ce que nous en ferons. C'est un défi quotidien, enthousiasmant, mais c'est aussi une responsabilité collective.

Bilan 2018

La recherche

L'excellence de l'activité de la recherche d'Aix-Marseille Université s'illustre par l'amélioration constante de la qualité de sa production scientifique, par la confirmation de son très bon positionnement dans les classements internationaux et par ses très bons résultats en termes de captation de fonds européens (troisième université française au titre du programme H2020 depuis son lancement).

1. L'affirmation d'AMU au niveau européen et international comme université d'excellence

En 2018, Aix-Marseille Université confirme sa position au **niveau international** et se rapproche de son objectif d'entrer dans le top 100 mondial du classement de Shanghai, en se positionnant à la **114**ème **place**. Le site d'Aix-Marseille compte également 10 enseignants-chercheurs ¹et chercheurs parmi les chercheurs les plus cités dans les revues du Web of science.

Au niveau européen, notre université a obtenu pour la période 2014-2018, le financement de 69 projets pour un montant de plus de 40 M€ (128 projets sont financés sur le site d'Aix-Marseille) et la gestion de 8 European Research Council (ERC) (30 lauréats sur le site d'Aix-Marseille).

Pour augmenter encore la participation des enseignants-chercheurs au programme-cadre H2020, notre université a mis en place des dispositifs d'accompagnement et des mesures incitatives comme l'organisation de formations de sensibilisation au dépôt de projets pour les doctorants et enseignants-chercheurs; l'introduction de modulations de services à la baisse; l'attribution de primes pour les lauréats de l'ERC et les coordinateurs de projets collaboratifs H2020; et enfin, l'élargissement des priorités d'attribution des Congés de Recherche et Conversion Thématique (CRCT) aux enseignants-chercheurs préparant le dépôt d'ERC ou d'un projet collaboratif H2020 en coordination.

Aix-Marseille Université a également poursuivi son action de **coaching des candidats à l'ERC** avec les partenaires du site (CNRS, Inserm, IRD, CEA, ECM) au sein du **CERCLe**, créé pour impulser une politique de site partagée en soutien des candidatures d'enseignants-chercheurs et de chercheurs au programme de l'ERC. Le CERCLe, soutenu par A*Midex, a largement contribué à améliorer la **visibilité** de l'excellence scientifique du site, renforçant son attractivité et sa dynamique (plus de 130 enseignants-chercheurs et chercheurs coachés sur la période 2015-2018).

Jean-Eric PAQUET, Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation de la Commission Européenne a d'ailleurs été sensibilisé aux actions conduites par AMU, qui lui ont été présentées lors de sa venue l'université le 25 juillet 2018. Cette rencontre avec les directeurs d'unités a été l'occasion pour notre communauté scientifique d'AMU de lui exposer ses attentes et propositions dans la négociation du programme-cadre Horizon Europe.

¹ Les termes « étudiants », « enseignants-chercheurs », « enseignants », « chercheurs » et « directeurs » utilisés dans le présent document sont génériques et représentent à la fois et respectivement les étudiantes et les étudiants, les enseignantes-chercheures et les enseignants-chercheurs, les enseignantes et les enseignants, les chercheures et les chercheurs, les directrices et les directeurs

Aix-Marseille Université a également affirmé son engagement européen en publiant en juillet 2018 un « **position paper** » et des propositions, adressés largement au niveau des instances européennes, dans le cadre de la préparation du prochain programme « Horizon Europe » qui succèdera à H2020.

Dans le domaine du **rayonnement international de la recherche**, la politique de site avec les organismes de recherche a été poursuivie et renforcée :

- En soutenant les unités de recherche, et les réseaux internationaux : 39 partenariats étaient actifs en 2018 dont 16 ont été mis en place ou reconduits au cours de cette année, parmi lesquels 13 en stratégie partagée avec les EPST ;
- En accompagnant des projets internationaux structurants conduits dans le cadre de la politique de site en lien avec A*Midex dont le renouvellement de l'Unité Mixte Internationale (UMI) MSE "Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment" avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT)
 et le CNRS ou la finalisation des termes de partenariats Ministère de l'Europe et des affaires étrangères/CNRS/AMU dans le cadre des tutelle de l'IRMC Tunis (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain) et le CRFJ (Centre de recherche français de Jérusalem) validée par la commission Recherche d'AMU et le Comité de pilotage d' A*Midex en novembre 2018.
- En initiant des partenariats scientifiques stratégiques et des initiatives institutionnelles en lien avec la stratégie de l'université en matière de relations internationales en rapport avec des domaines « cible » :
 - **S'agissant de l'Europe,** un laboratoire conjoint dans le domaine de l'Histoire a été initié avec l'Università degli Studi di Roma "La Sapienza" ;
 - Concernant l'Amérique latine, et plus particulièrement le Mexique, un MoU (mémorandum of understanding) dans le domaine de l'astrophysique "Télescope de suivi au sol" a été conclu avec la Universidad Nacional Autónoma de Mexico (UNAM) et un laboratoire conjoint dans le domaine de l'astronomie et du ciel transitoire a été créé avec l'Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM) et le Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología (CONACyT). Au Brésil, une rencontre avec les institutions membres du réseau des institutions de l'Etat de Rio a eu lieu en 2018;
 - Pour la zone « Asie », un MoU dans le domaine de l'imagerie biomédicale a été signé avec le Singapore Bioimaging Consortium (A*Star) et AMU a accueilli la Japan Society for the Promotion of Science (JSPS);
 - Enfin concernant l'espace Méditerranéen, un MoU dans le domaine de l'archéologie a été initié en Algérie en partenariat avec le Centre National de Recherche Archéologique (CNRA); un laboratoire conjoint dans le domaine des nanosciences a été créé avec le Weizmann Institute en Israël où une mission a également été menée dans le cadre du premier symposium de biologie du développement.

2. La mise en place du volet recherche du contrat d'établissement 2018-2022

Sur la base des évaluations du Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) et des échanges avec les Etablissements Publics Scientifiques et Techniques (EPST) du site, la nouvelle cartographie des structures de recherche pour la période 2018-2022 porte sur 120 structures

(dont 111 unités et 9 fédérations de recherche). La dotation attribuée à ces structures par l'université a été soit constante soit en légère augmentation et sera maintenue pour la durée du contrat quinquennal.

L'année 2018 a marqué le démarrage du contrat d'établissement (2018-2022) et a permis de lancer la restructuration de plusieurs domaines :

- celui des neurosciences (en cours) avec le déménagement de deux unités de neurosciences sur le campus Timone afin de rassembler les forces dans ce domaine sur un même site. Cette opération permet la poursuite d'une stratégie scientifique cohérente, bien définie, planifiée et visant à accroître les synergies entre recherche fondamentale et recherche clinique, qui a été initiée par l'implantation sur ce campus de l'INT (Institut de neurosciences de la Timone). L'INP (Institut de Neurophysiopathologie), dont l'installation sur le campus Timone est prévue à la fin du 1er semestre 2019, constitue désormais une très grosse unité sur les maladies du système nerveux central, regroupant 130 personnels permanents répartis dans 11 équipes de recherche issues de 3 UMR. Ces restructurations ont déjà conduit à plusieurs succès dans le cadre du PIA (programme d'investissement d'avenir) avec un Institut Convergences en sciences du langage (Institute for Language, Communication and the Brain- ILCB), une école universitaire de recherche (EUR) Neuroschool et un RHU (Recherche Hospitalo-universitaire) EPINOV en épilepsie;
- Dans le domaine du cardiovasculaire et de la nutrition, la fusion des unités NORT (Nutrition Obésité et Risque Thrombotique), VRCM (Vascular Research Center of Marseille) et DS-ACI (Dysoxie, suractivité: aspects cellulaires et intégratifs thérapeutiques) qui forment à présent le C2VN (Center for CardioVascular and Nutrition research) renforçant la synergie scientifique et la visibilité internationale dans ces domaines;
- La troisième restructuration marquante du site concerne **l'informatique** avec la fusion du LIF (Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille) et du LSIS (Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes), pour créer une unité unique le **LIS** (Laboratoire d'Informatique et Systèmes), structurée en quatre pôles : Sciences des Données, Calcul, Analyse et Contrôle des Systèmes, Signal et Image ;
- Enfin, une unité mixte de service (UMS) a également été créée, le CERIMED (centre européen de recherche en imagerie médicale), issue d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS). Cette plateforme complète d'imagerie préclinique et clinique in vivo mutualise des technologies et des équipements d'imagerie médicale de tout premier plan au service de la communauté scientifique et de partenaires extérieurs.

3. Le renforcement de la politique partenariale en recherche

AMU est le chef de file de **la politique du site d'Aix-Marseille** en matière de recherche et d'innovation. Le partenariat étroit construit depuis de nombreuses années avec les organismes, et notamment le CNRS et l'Inserm qui sont les principaux partenaires d'AMU, mais également avec l'IRD, le CEA (nucléaire et bioénergies), l'INRA, l'IFSTTAR, ou encore avec l'ECM ainsi que les universités d'Avignon et de Toulon qui partagent la responsabilité d'unités mixtes du site, a été poursuivi au titre du lancement du nouveau contrat d'établissement. 77% des unités sur le site d'Aix-Marseille sont des unités mixtes.

Ce partenariat est formalisé par des accords-cadres qui permettent, pour la période quinquennale 2018-2022, de réaffirmer la volonté de mener une stratégie de recherche concertée et une politique scientifique partagée, notamment en matière de ressources humaines. Ils font également état du développement d'une politique commune de valorisation de la recherche et d'une politique de coopération internationale convergente. Pour le CNRS, principal partenaire d'AMU avec 70 structures de recherche en cotutelle, cette collaboration s'inscrit dans le prolongement du protocole d'accord renforcé

signé en mai 2017 qui prévoit la mutualisation des outils de gestion au profit des unités, l'élaboration de formations communes à destination des directeurs d'unités notamment et la convergence de nos politiques en matière d'innovation. Le dialogue Objectifs-Ressources du CNRS constitue pour les UMR un outil contribuant à la mise en place d'une politique scientifique partagée.

L'accord-cadre avec l'Inserm a été finalisé fin 2018. Il sera signé au tout début de l'année 2019. S'agissant des accords-cadres avec les autres organismes partenaires du site, ils sont tous en cours de rédaction.

Il faut noter **deux nouveaux partenaires** pour AMU dans le cadre du contrat 2018-2022 : le CNES (Centre national des études spatiales) via le LAM (Laboratoire d'astrophysique de Marseille) et l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) via l'UMR RECOVER (Risques, Ecosystèmes, Vulnérabilité, Environnement, Résilience).

Afin de renforcer le pilotage concerté avec les EPST, AMU s'est engagée dans le cadre de l'Amue dans l'expérimentation du projet de développement d'un **système d'information de la recherche,** « CAPLAB », commun aux universités, au CNRS et vraisemblablement bientôt à l'Inserm et l'IRD. Ce projet est développé progressivement et une première version a été livrée aux unités pilotes des établissements impliqués dans l'expérimentation à la fin 2018.

4. Le soutien administratif fort et facilitateur pour la recherche

Les visites systématiques des unités par les directions centrales d'AMU pour échanger, écouter et apporter des solutions à leurs difficultés administratives ont débuté fin 2016 et se sont poursuivies encore durant l'année 2018. Cette démarche a permis de concrétiser des actions construites dans cet esprit d'échanges et de renforcer l'efficacité des services administratifs de l'université en faveur des unités de recherche. Conscient de la nécessité de faciliter les charges administratives des enseignants-chercheurs et chercheurs pour qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission de recherche et de les accompagner dans leurs démarches, AMU a poursuivi ses efforts à la fois dans la simplification, l'accompagnement et la fluidité des processus administratifs mais également dans l'ingénierie de projet. AMU a ainsi édité un guide à l'attention des directrices et directeurs d'unités de recherche. Fruit de ces échanges entre unités et directions centrales, ce document vise à apporter des réponses pratiques sur les principales procédures que les responsables d'unités sont amenés à gérer au quotidien.

Dans ce même contexte, AMU a lancé un **réseau « Métier » des responsables administratifs des unités de recherche** dont l'objectif majeur est de favoriser les échanges d'expériences, de développer un socle de compétences au service des scientifiques et de permettre plus largement un meilleur pilotage administratif de la recherche. Une dizaine d'ateliers d'échanges et de formations a été organisée à l'attention de ce réseau en 2018 sur les procédures et dispositifs d'AMU (Fonds d'intervention pour la recherche –FIR-invités, comité d'éthique, l'organisation de travaux, reportings financiers, organisation de colloques, H2020, bonus performance, préparation du budget de l'unité,...) dont l'aspect concret et pratique a été très apprécié par les participants.

5. L'amélioration de la structuration et de la qualité de la formation doctorale

Le démarrage du nouveau contrat quinquennal s'est traduit par :

- Un accompagnement à la mise en place du nouveau contrat d'établissement avec les nouvelles disciplines et spécialités ;

- La mise en place du **nouveau modèle de répartition des contrats doctoraux** entre Ecoles Doctorales (ED) ;
- La **validation des règlements intérieurs des 12 ED** par la commission recherche sur la base d'une trame type pour un règlement intérieur des ED harmonisé et cohérent avec la Charte du Doctorat ;
- Un cadrage fixant les modalités relatives aux nominations ou aux élections des conseils d'ED.
- La mise en place d'une coordination des assistantes d'ED et des scolarités en charge du doctorat ;
- Le renforcement important de l'offre de formation transversale avec une augmentation de près de 40% des modules en langue anglaise et de 20% des modules professionnalisants ;
- La mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement professionnel des doctorants.

En 2018, le dispositif **d'enquêtes sur le devenir professionnel** des docteurs AMU a été lancé en lien avec l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), et les premiers résultats analysés :

- Taux de réponse de 75% pour la promotion 2016, 73,8% pour la promotion 2014;
- 79,9 % des docteurs diplômés en 2016 (enquête 1 an après la soutenance) et 85,4 % des docteurs diplômés en 2014 (enquête 3 ans après la soutenance) sont en emploi au 1/3/2018 ;
- Quelle que soit la discipline, les docteurs occupent majoritairement des emplois de type « public Recherche /Enseignement supérieur » à raison de 58,8% pour les docteurs 2016 et 46,8% pour les docteurs 2014
- Une majorité occupe des emplois dans le secteur public (adossé ou non à des activités de recherche): 7/10 pour la promotion 2016 et 6/10 pour la promotion 2014;
- Les docteurs du secteur sciences et technologies sont les plus représentés dans les emplois de type privés recherche R&D : 28,3% pour la promotion 2016 et 38,4% pour la promotion 2014 ;
- Pour 93,6% des docteurs 2016 et 97% des docteurs 2014, le niveau de leur emploi correspond au niveau du diplôme.

Enfin, le directeur du collège doctoral a participé aux activités de l'EUA-CDE (conseil de la formation doctorale de l'EUA- european university association).

6. L'affirmation du rôle d'AMU en matière de diffusion de la culture scientifique et technique

6.1 La diffusion de la culture scientifique et technique (CST)

Aix-Marseille Université a renforcé son rôle de **médiateur de la CST** par une implication dans les opérations de diffusion de la culture scientifique et la valorisation de son patrimoine scientifique au travers d'opérations-phare telles que :

- la **Nuit européenne des chercheurs**, qui continue à prendre de l'ampleur avec la présence en 2018 d'un représentant de la Commission européenne et du Ministère de la culture. L'édition 2018 a accueilli plus de 1 300 visiteurs et 900 scolaires la veille de l'évènement et a été complétée par l'organisation d'une consultation citoyenne européenne en partenariat avec le CNRS, l'Inserm, l'IRD, le CEA, l'IRSTEA, l'ECM, les universités d'Avignon et de Toulon;
- l'événement **13mn Chercheurs** : les 13 min Marseille prennent également de l'ampleur avec 2 sessions au théâtre Joliette en streaming, en direct et traduites en langue des signes ;
- et la poursuite du projet **Experimentarium** (PIA3) pour lequel 2018 marquait la dernière année de financement dans le cadre du PIA, qui forme les doctorants à la diffusion de la CST et réunit public et jeunes chercheurs pour une **discussion conviviale** autour de leurs sujets de thèses se poursuivra.

Le réseau des référents de culture scientifique (unités de recherche, SCD, IMÉRA, fédérations...) devient également plus actif, notamment avec l'organisation d'une réunion commune avec les correspondants communication CNRS des unités de recherche.

Une gestion centralisée et concertée avec les composantes des **équivalences de service culture scientifique** permet non seulement une meilleure valorisation de ces actions dans le cadre d'une réelle stratégie d'établissement et une homogénéisation au niveau de l'université de ces équivalences.

Pour la première fois, l'édition d'une plaquette bilan/panorama 2018 de deux actions phares à forte diffusion des unités de recherche en matière de CST sera éditée en 2019.

Un comité de pilotage de **la fête de la science** dans le département des Bouches-du-Rhône avec les partenaires de recherche, la Région et l'Etat a été mis en place. Une plaquette va être éditée en février 2019 à destination des collectivités.

L'enquête d'impact sur les doctorants, réalisée avec le LAMES (laboratoire méditerranéen de sociologie) et l'ADEF (laboratoire « apprentissage, didactique, évaluation et formation »), a été diffusée à l'ensemble des doctorants par le collège doctoral. Les résultats ont été analysés en février 2019.

L'obtention d'une labélisation « cordées de la réussite » permet l'accompagnement de collégiens en zone défavorisée vers l'enseignement supérieur et la recherche.

6.2 Le patrimoine scientifique

La mission du patrimoine scientifique contemporain (PATSTEC) financée par le musée du CNAM s'est poursuivie en 2018 avec la nomination de référents de collections au LMA (Laboratoire de mécanique et d'acoustique) , en neurosciences, au LAM (Laboratoire d'astrophysique de Marseille) ou encore au MADIREL (Matériaux divisés, interfaces, réactivités, électrochimie). Une conférence s'est tenue à la journée nationale PATSTEC pour parler de microcalorimétrie Tian-Calvet.

L'ensemble du **musée colonial** a été classé au titre des monuments historiques. Le référent scientifique de la collection est en relation avec le musée de l'Homme de Paris (détenant la partie anthropologique), des enseignants-chercheurs et chercheurs de la MMSH en histoire des colonies et du Centre de documentation historique de l'Algérie.

La visite par des publics scolaires du **musée de paléontologie et du musée Fabry** continue. Tous les étudiants en 1^{er} année de la faculté des sciences ont également soit visité le musée Fabry, soit travaillé sur 3 vidéos.

Enfin, des locaux ont été aménagés pour accueillir en 2019 le patrimoine astronomique de Marseille à l'IMÉRA.

L'IMéRA

L'Institut d'Etudes Avancées d'Aix-Marseille Université, l'IMÉRA, membre du Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (RFIEA), a fêté son **dixième anniversaire** en 2018 avec tous les indicateurs au vert, y compris sur le plan de la viabilité budgétaire.

La viabilité scientifique se trouve ainsi confortée par la viabilité financière, très récemment encore renforcée par le renouvellement pour 5 ans du Labex RFIEA+ (2020-2024) et l'attribution de dotations spéciales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour 2018 et 2019 permettant de palier la fin programmée de la dotation RFIEA et du programme EURIAS.

Cette année 2018 a été marquée par la consolidation de **l'offre de résidences**, en quantité et en qualité, un rôle de premier plan dans la coordination du réseau mondial UBIAS (University-Based Institutes for

Advanced Study) depuis mars 2018, et le développement d'un réseau de partenariats locaux, nationaux et internationaux de plus en plus dense. En 2018, l'IMéRA a également lancés des conférences scientifiques en direction du grand public, les *Rendez- Vous de Demain*, au théâtre du Gymnase à Marseille, de façon à améliorer sa visibilité dans son environnement socio-économique immédiat.

L'accueil de résidents internationaux

L'accueil de résidents internationaux est structurel pour un institut d'études avancées. Ainsi L'IMÉRA accueille des chercheurs internationaux sur des critères alliant excellence, interdisciplinarité et interface avec les équipes du site pour des résidences de 5 ou 10 mois, mais aussi des résidences courtes (1 mois) dans le cadre de son partenariat privilégié avec Fulbright pour stimuler les échanges scientifiques entre les universités américaines, françaises et africaines (coopération trilatérale).

L'accueil de chercheurs et le nombre de mois d'accueil de résidents sont en pleine expansion. Après une période de stabilisation à 150 mois-chercheurs par an, cet indicateur avoisinera les 200 mois-chercheurs l'année suivante, soit deux fois plus qu'en 2014-2015, la dynamique des chaires et des senior fellows étant évidemment décisive dans cette évolution.

Que ce soit pour la distribution disciplinaire (sciences humaines et sociales : 65%, sciences dures : 20% et arts/sciences : 15%) ou géographique (Amérique du Nord : 30%, Europe : 45%, Afrique : 10%, Asie : 15%), on constate une relative stabilité par rapport à 2016-2017, avec la prédominance des SHS (près des 2/3 des mois-chercheurs) sur le volet disciplinaire, et du couple Europe-Amérique du Nord pour l'aspect géographique (75% des mois- chercheurs). L'arrivée significative des neurosciences et l'ouverture des chaires du programme Méditerranée en 2018-2019 vont produire un rééquilibrage, avec plus de sciences « dures » et de résidences des pays du Sud.

> Les programmes

La programmation 2017-2018 a suivi celle initiée en 2016 :

- Programme Méditerranée
- Programme Rencontres Sciences et Humanités
- Programme Art, Science et Société
- Programme pluriannuel Phénomènes Globaux et Régulation

La politique scientifique de l'IMÉRA est basée principalement sur trois types d'instruments : d'abord l'activité de Community building, qui est le cœur de métier de tout institut d'études avancées ; le développement de partenariats forts avec des institutions académiques et non-académiques locales, nationales et internationales de première importance (via notamment la création de chaires jointes depuis 2016) ; et enfin la formation doctorale et pré-doctorale en collaboration avec le Collège doctoral d'AMU. L'année 2017- 2018 a permis de mettre en œuvre pour la première fois certaines de ces innovations et d'en apporter d'autres, avec une augmentation constante des partenariats.

Les partenariats

L'année 2017-2018 a été marquée par l'arrivée des **premiers titulaires des chaires jointes** : la chaire IRD/IMÉRA et la chaire SIRIC/IMÉRA (qui deviendra la chaire IPC –Institut Paoli-Calmettes /IMÉRA). Le premier résident Fulbright (Fulbright Specialist) est arrivé dans le cadre de la convention de coopération trilatérale Afrique/USA/France signée par l'IMÉRA et la Commission Fulbright franco-américaine.

D'autres partenariats ont été couronnés par la création de chaires jointes. Ainsi, la chaire EHESS/IMÉRA en Transregional Studies a été définitivement entérinée et démarrera en décembre 2018. Une chaire

en Transformations Structurelles et Dynamiques Institutionnelles en Francophonie a été créée avec l'Agence Universitaire Francophone (AUF) et le premier titulaire arrivera en septembre 2019. Enfin, deux nouveaux partenaires ont rejoint notre institut l'année dernière dans le cadre des chaires : la Fondation Islam de France, qui contribuera au financement de la chaire Averroes (avec A*Midex), et la Région Sud-PACA qui, souhaitant financer des activités de recherche dans le domaine du développement durable, permettra de monter une chaire dans ce domaine (Chaire Germaine Tillion).

La visibilité et la réputation de l'IMéRA sont allées crescendo ces deux dernières années. Cette trajectoire a été couronnée lors de la dernière réunion annuelle du réseau UBIAS (University-Based Institutes for Advanced Studies) à Sao Paulo par l'inclusion de l'IMéRA dans le trio des coordinateurs. Ce réseau réunit les instituts d'études avancées d'universités prestigieuses de tous les continents (avec notamment les universités de Harvard, Stanford et Sao Paulo en Amérique, les universités de Pékin, Fudan et Nagoya en Asie, et les universités de Aarhus, de Munich et de Helsinki en Europe). A l'occasion de cette réunion, les membres de UBIAS ont fermement poussé leur agenda de coopération scientifique intercontinentale. Une gouvernance collégiale du réseau UBIAS sera dorénavant coordonnée par un triumvirat inter-continental comprenant les instituts de Sao Paulo, Nagoya et d'AMU. Cette assemblée a également jeté les jalons d'une nouvelle génération d'académies intercontinentales (projets de recherche thématiques impliquant deux instituts de continents différents) ainsi que la mise sur pied de workshops stratégiques dans des domaines aussi variés que les nanotechnologies, la bioéconomie et les sciences de l'environnement. L'IMéRA accueillera l'assemblée du réseau UBIAS au printemps 2020.

L'Innovation et la valorisation

Aix-Marseille Université a choisi d'organiser sa politique d'innovation, de valorisation et de transfert en animant et en coordonnant les missions de l'ensemble des acteurs du site autour :

- de sa Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) qui accompagne les unités de recherche
 et les personnels dans toutes les démarches nécessaires au montage de projets de recherche
 publics;
- de sa filiale **Protisvalor**, qui a pour mission d'assurer l'instruction et la gestion des contrats partenariaux (financements privés ou européens);
- de la **SATT Sud-Est**, dont le cœur de métier est la maturation des inventions issues des unités de recherche et le transfert des technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde industriel;
- des **incubateurs** (Impulse et Belle de Mai) qui sont des structures de création d'entreprises qu'ils accompagnent en termes d'hébergement, de conseil ou encore de financement ;
- et des **pôles de compétitivité**, dont le rôle est de favoriser les synergies sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée entre les entreprises, petites et grandes, les unités de recherche et les établissements de formation.

Il s'agit d'une action cohérente et convergente qui témoigne de la volonté de l'université de faire de l'innovation son 3ème pilier de développement, avec la formation et la recherche, et de mener conjointement avec ses partenaires du site une politique active et ambitieuse en la matière. L'objectif principal de cette politique innovante consiste à renforcer l'impact socio-économique d'AMU au niveau régional, national et international, pour faire de l'université le principal vecteur d'innovation sociétale et un pôle reconnu d'attractivité.

Ainsi, au cours de l'année 2018, un ensemble d'actions a été mené, permettant de disposer d'un environnement favorable à l'innovation et à la valorisation de la recherche d'AMU :

- 7 réunions du **comité de valorisation**, associant tous les partenaires régionaux de la valorisation (acteurs cités ci-dessus ainsi que la fondation A*Midex, les collectivités locales, l'Inserm, le CNRS, l'IRD, et les services décentralisés de l'Etat- DIRRECTE et DRRT- les pôles de compétitivité);
- La diffusion aux personnels et usagers de la **charte de la propriété intellectuelle** créée en 2016, qui a pour objectif de clarifier les modalités de protection des résultats de la recherche et de préciser les principes directeurs de leur exploitation ;
- La diffusion **du guide de l'innovation pour les usagers** (https://recherche.univ-amu.fr/fr/valorisation);
- La diffusion du site entreprendre avec AMU (http://entreprendre.univ-amu.fr) visant à la sensibilisation à la création d'entreprise à destination des enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants et créateurs d'entreprise.

Des actions spécifiques ont par ailleurs été menées :

1. Le développement des Plateformes Technologiques Aix-Marseille

Durant l'année 2018, le **travail de labellisation des plateformes** s'est prolongé en collaboration avec le CNRS et l'Inserm. Il a visé à développer l'offre de services technologiques en élaborant une **cartographie des compétences scientifiques et des outils technologiques** associés.

Le label « Plateforme Technologique d'Aix-Marseille » soutient les outils de recherche issus de nos unités ou fédérations de recherche et ouverts au monde socio-économique. Cette labellisation doit permettre de positionner AMU dans son territoire comme un acteur majeur de l'innovation et de la valorisation. Il permet également aux plateformes de construire un modèle économique soutenant la pérennisation des outils et de participer au maintien de l'excellence scientifique. 54 plateformes ont été labellisées sur la base de plusieurs critères, notamment leur ouverture à des partenaires extérieurs publics et privés, leur capacité à proposer un modèle économique assurant la pérennité financière et technologique et l'existence d'une gouvernance définie.

L'accès au label constitue, pour ces plateformes, un gage de meilleure visibilité locale, régionale, nationale voire internationale et leur permet de bénéficier de fonds dédiés par la fondation A*Midex. AMU a également fléché des postes BIATSS au titre des campagnes d'emplois à affecter aux plateformes, avec le soutien d'A*Midex qui a accompagné en 2018 12 plateformes avec un support de poste en CDD d'un an. Afin d'accompagner les plateformes dans la tarification de leur prestation, et d'homogénéiser les méthodes de calcul tout en tenant compte des spécificités de chacune, AMU a développé et déployé en 2018 l'outil de tarification TaPla pour les plateformes en gestion AMU. En parallèle, une réflexion sur le management de la qualité de ces plateformes a été lancée avec notamment la journée de formation à tous les responsables en juin 2018 et la politique active en faveur d'une certification (normes ISO).

Afin de soutenir la visibilité de ces plateformes, des actions de communication ciblées ont été menées dont la mise en œuvre d'un site web dédié permettant notamment des cartographies requêtables, à destination des pôles de compétitivité et des partenaires économiques régionaux. Elles ont également été présentées lors de la Semaine AMU-Entreprises en novembre 2018 et 5 plateformes positionnées dans le domaine des sciences de la vie ont participé aux journées nationales de l'AFSSI (association française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les Sciences de la Vie) à l'hôtel de Région à Marseille en juillet 2018.

2. Les Pôles d'Innovation Territoriaux (P.I.T)

Les PIT ont pour objectif principal de proposer un modèle d'innovation pour les territoires d'implantation universitaire délocalisés en région, sous l'égide de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM). En prenant appui sur les besoins du territoire, ils ont pour mission, d'une part, de susciter l'émergence d'écosystèmes locaux d'innovation à partir de l'existant en matière économique et, d'autre part, de faciliter le rapprochement entre les entreprises locales innovantes, les collectivités et le domaine de la recherche et de l'innovation universitaire.

Après une phase de formalisation du concept PIT et de prospect sur les trois sites d'Arles, Aubagne et Digne-les-Bains, l'année 2018 a permis la structuration d'écosystèmes d'innovation et des axes et domaines d'intervention de ces nouveaux outils. Les PIT ont noué de nombreuses relations avec les acteurs, publics et privés, présents en région. Des partenariats et contacts ont été établis, qui tendent à identifier, aujourd'hui encore plus qu'hier, AMU comme un interlocuteur incontournable en termes d'aménagement du territoire. Chaque pôle d'innovation territorial est plus particulièrement expert dans un domaine de compétence : à Arles, au patrimoine numérique (projet de modélisation 3D – Ephèbe) ; à Aubagne, au patrimoine sonore (projet de sonothèque professionnelle – Sons de France) ; et à Digne-les-Bains, au patrimoine culturel immatériel et les projets d'inventaire - Patr'immat.

En prévision des inaugurations qui se sont déroulées en début d'année 2019, et du lancement officiel de ces PIT, des outils de communication ont été déployés (site internet, plaquettes, campagnes de presse..). Un réseau des PIT d'AMU s'est instauré, avec le soutien d'un poste d'animateur financé par une subvention de la Préfecture de Région (DRRT).

3. La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille

La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille rassemble au sein d'un lieu totem autour d'AMU, l'ensemble des acteurs qui créent l'innovation mais aussi des acteurs culturels, scientifiques et institutionnels. Elle est un lieu dédié à la créativité (entrepreneuriat, design...), un espace carrefour entre recherche, innovation, formation, culture, tourné vers la création de valeurs sociétales d'emplois et d'entreprises. La Cité de l'Innovation et des Savoirs porte l'ambition de faire émerger un pôle exceptionnel d'attractivité économique et culturel au cœur du territoire, pour une visibilité à l'international significative.

L'année 2018 a marqué la finalisation du montage du projet sur les plans stratégique, juridique, institutionnel, financier, technique et immobilier. Aix-Marseille Université, porteur du projet, a fréquemment réuni les partenaires autour de ces questions et a initié et organisé des rencontres avec des entités de l'écosystème local et national. AMU a porté la procédure de prise à bail et a engagé auprès de ses 3 partenaires fondateurs (Le Groupe l'Occitane, la CMA-CGM et la métropole Aix-Marseille-Provence) la conclusion de contrats de sous-location. Le bâtiment situé au Castel à Marseille (61 bd des Dames) a été livré à AMU en août 2018, suite aux opérations de levées de réserves, de gestion des déclarations des garanties de parfait achèvement. Il est ouvert au public depuis septembre 2018. AMU est donc le porteur du projet et a conclu des accords-cadres avec ses partenaires fondateurs qui occupent chacun des locaux définis, mais aussi avec les autres partenaires qui seront locataires au sein de son espace. AMU a également bénéficié de subventions de la Région Sud PACA (150k€), de la DRRT- direction régionale à la recherche et à la technologie- (150k€), du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (150k€), et également du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre de l'expérimentation au dialogue de gestion dans le cadre du recrutement Business Developer (75k€).

Le fonctionnement et l'animation de la CISAM s'appuieront sur un Comité de pilotage se réunissant mensuellement; un Comité de suivi se réunissant deux fois par mois et un Groupe de travail sur la communication. Ces trois instances réuniront des représentants des 4 partenaires fondateurs du projet. En

complément, une organisation interne à l'université s'est mise en place impliquant plusieurs directions centrales et A*Midex.

4. Le Label Qualité Innovation

AMU met en place un label qualité innovation qui renseigne sur le potentiel, les forces et faiblesses d'une innovation issue des structures de recherche d'AMU. **L'évaluation de l'innovation** se base sur les aspects technologiques, juridiques, financiers et d'acceptabilité par le public. Ce label est associé à un plan d'investissement basé sur un continuum de financements (A*Midex, Institut Carnot STAR, SATT Sud-Est, fonds d'investissements...).

Dans ce cadre, une enveloppe de pré-maturation A*Midex d'un montant de 200k€ a été lancée en 2018 pour financer des projets amonts détectés par la SATT Sud-Est. 50% des projets ressourcés par l'Institut Carnot Star font aussi l'objet d'un dépôt d'une déclaration d'Invention à la SATT.

L'obtention du **label « French Tech Seed »** par l'écosystème de la Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille va permettre aux startups issues d'AMU de bénéficier d'investissements financiers d'amorçage conséquents pour faciliter les levées de fonds auprès d'industriels partenaires.

La formation et pédagogie

L'année 2018 a été marquée par deux temps forts : la mise en œuvre de la loi orientation et réussite des étudiants - dite ORE- d'une part et la labellisation du projet DREAM-U dans le cadre de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université – vague 2 » d'autre part.

1. La formation

1.1 La mise en œuvre de la loi ORE

Les composantes ainsi que les services de l'université ont été particulièrement mobilisés par les nouvelles modalités d'accueil en premier cycle au travers de la plateforme **Parcoursup**. Pour chaque filière, des capacités d'accueil et des attendus ont été définis. Des commissions d'examen des vœux ont été constituées afin d'examiner les dossiers des candidats et les classer. La phase de recrutement proprement dite a sollicité très fortement la Direction des études et de la vie étudiante, les directions de composante et les équipes pédagogiques au travers des deux phases d'admission (principale et complémentaire) et la Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur.

J'ai souhaité que tout au long du processus, des **bulletins d'informations hebdomadaires Parcoursup** soient diffusés à l'attention de l'ensemble de notre communauté, personnels comme étudiants, pour la tenir informée de la progression des admissions dans les différentes filières de l'université.

En amont de la rentrée universitaire 2018, cinq composantes ont mis en place **des parcours d'accompagnement spécifiques**, dédiés plus particulièrement aux étudiants admis en statut « oui-si ». Afin de suivre les nouveaux entrants, un **contrat pédagogique** pour la réussite étudiante a été formalisé et des **directions d'études** ont été installées.

1.2 <u>La labellisation et le financement du projet DREAM-U dans le cadre l'appel à projets – vague 2 - « Nouveaux cursus à l'université »</u>

Ce projet se décline en quatre volets :

- Faire évoluer l'architecture de l'offre en proposant des cursus modulaires et le développement d'enseignements transversaux ;
- Renforcer l'accompagnement des étudiants dès leur entrée à l'université grâce à un suivi individualisé et des dispositifs complémentaires de parrainage ;
- Transformer les pratiques pédagogiques par le développement du numérique dans les enseignements et l'accompagnement des enseignants dans la mise en œuvre des pédagogies actives ;
- **Evaluer régulièrement l'impact du projet** par le pilotage de la qualité et développer un programme de recherche ancré sur le terrain.

Une journée « **Nouvel arrêté licence** » **et** « **DREAM-U** », programmée à l'automne 2018 et réunissant les membres de la CFVU, les représentants des composantes ainsi que ceux de la gouvernance, a permis de présenter le nouvel arrêté licence et le projet DREAM-U et d'en discuter les différents enjeux.

L'année 2018 a par ailleurs permis d'avancer sur de très nombreuses actions contenues dans **le schéma directeur de l'offre de formation** (SDOF). Un séminaire d'une journée s'est tenu à la fin du mois de novembre, consacré à un bilan d'étape et à une révision du SDOF. Dans le prolongement de ce séminaire, une proposition de mise-à-jour contenant 55 actions - en cours de mise en œuvre ou nouvelles - a été présentée aux responsables de département de formation de l'université.

1.3 Le suivi et les modifications de l'offre de formation

De **nombreux groupes de travail** ont continué à se réunir dans le prolongement de l'année 2017 (GT modalités de contrôle de connaissance -MCC, GT Commissions pédagogiques, GT E-candidat, GT Book Statistiques Formation, GT anti-plagiat) et de nouveaux ont été mis en place, tels que le GT PACOME le GT Supplément au diplôme ou le GT Charte de l'étudiant.

Notre université a été parmi les premières universités à obtenir **l'accréditation du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée,** ouvert dès la rentrée 2018/2019.

Par ailleurs, ont été créés

- **7 diplômes en partenariat international** (6 double-diplômes et 1 triple diplôme) ;
- **61 diplômes d'établissement**, dont 30 dans le domaine des langues en remplacement des anciens formats (22 diplômes d'établissement ont en parallèle été fermés).

Enfin, **11 fiches RNCP** (Répertoire national des certifications professionnelles) de diplôme national, essentiellement au niveau master, ont fait l'objet d'une publication en 2018.

1.4 Les outils numériques de gestion de l'offre de formation

De nombreuses évolutions ont été proposées concernant l'application PACOME dont notamment :

- La conception et la réalisation de documents de synthèse générés automatiquement par PACOME à destination de la CFVU et du CA;
- La réalisation d'un module permettant de récupérer les informations de PACOME afin de présenter les structures d'enseignement sur le site WEB des formations d'AMU (22 000 éléments publiés) ainsi que sous la forme de plaquettes d'information ;
- La spécification d'un module de contribution permettant aux utilisateurs de décrire précisément les objectifs pédagogiques des unités d'enseignement, lesquels sont ensuite automatiquement publiés sur le site web des formations d'AMU.

L'ergonomie de **l'application « Atelier des métiers »** a été revue en intégrant notamment des descriptions courtes pour les secteurs professionnels et les métiers. Sur la période de fin août à mi-octobre, 7 300 connexions ont été relevées soit en moyenne 120 connexions par jour.

1.5 Le plan Langues

Le cahier des charges de la **plateforme d'autoformation en langues** - dans le cadre du SDOF - a été discuté et validé par un groupe projet dédié. Après un long travail de spécification des besoins dans le cadre des marchés publics, la société 7Speaking a été sélectionnée en juillet 2018. Un outil pour la déclaration des groupes d'apprenants sur la plateforme a été élaboré afin de permettre le suivi du travail des apprenants par les enseignants dans le cadre des UEs de langue et de l'accompagnement à l'autoformation. Cette plateforme est accessible aux étudiants et aux personnels à partir de l'ENT (environnement numérique de travail) depuis le 17 janvier 2019. Une campagne de communication a été élaborée et mise en œuvre très récemment.

Pour compléter le déploiement de cette plateforme, un groupe de travail « Plan langues » associant des membres des différentes composantes a élaboré une proposition d'accompagnement à l'autoformation.

1.6 <u>L'égalité des chances</u>

Dans le cadre de la mise en place des parcours d'excellence, des visites de collégiens sur plusieurs sites de l'université ont été organisées.

La promotion du service civique auprès de nos étudiants a fait l'objet de nombreuses actions dont :

- La co-organisation de l'université d'hiver de l'Institut de l'Engagement sur le site Saint-Charles ;
- La tenue de deux forums dédiés au service civique regroupant une quinzaine d'organismes recruteurs sur les sites de Luminy et d'Aix-Schuman;
- La participation au « Mois de l'engagement » durant les mois de septembre et d'octobre 2018.

Une **nouvelle cordée de la réussite** baptisée « Transfert », portée par le service de médiation scientifique d'AMU, a été labellisée au mois de juin dernier.

2. La pédagogie

Le quatrième colloque du CIPE (Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) sur le thème de la simulation et de la réalité virtuelle a eu lieu fin 2018.

Des nouvelles initiatives innovantes en matière de pédagogie ont pu être valorisées au travers du **Fonds d'Intervention Pédagogique**, dont l'enveloppe 2018 a été abondée de 100 k€ en crédits d'investissement

par prélèvement sur fonds de roulement, portant le budget total à 300 k€. 23 projets ont été déposés en 2018 pour 14 projets sélectionnés au total dans 7 composantes.

62 dossiers ont été déposés en 2018 au titre de **la prime d'engagement pédagogique (PEP)** pour 29 lauréats issus de 9 composantes.

2.1 La formation à la pédagogie

Plus de 29 différentes **formations à la pédagogie** ont été proposées aux enseignants-chercheurs et doctorants d'AMU, (donnant lieu à 68 séances de formation) pour un volume global de 509 heures de formation. 892 inscriptions ont été enregistrées. Deux nouvelles formations ont été proposées : « Assurer la qualité d'un parcours de formation par l'alignement pédagogique » et « Evaluer les étudiants dans une approche par compétences ». 26 personnes ont par ailleurs été diplômées depuis la mise en place de nos deux diplômes d'établissement de pédagogie dans le supérieur : le CESU 'PédaSup' (5) et le DESU 'PédaSup' (21).

Depuis la rentrée 2018, le CIPE a pour mission d'organiser la **formation obligatoire destinée aux maîtres de conférences stagiaires** pendant leur année de stage. Cette formation de 32 heures vise à l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier. Ce dispositif de formation concerne 43 nouveaux enseignants-chercheurs recrutés en 2018.

2.2 <u>Le numérique pour la pédagogie</u>

Le CIPE a renforcé son accompagnement en faveur du développement de projets numériques pour l'enseignement en répondant à près de 1 000 sollicitations d'assistance, et en participant à la rédaction ou l'assistance à la mise en place de projets au titre du Fonds d'intervention pédagogique (FIP) et du Schéma directeur du numérique (SDN).

Quatre **CIPE'Lab** ont été aménagés au pôle multimédia de la faculté ALLSH, dans la bibliothèque universitaire des Fenouillères, sur le campus centre (site Saint -Charles) et dans l'Hexagone sur le campus de Luminy. Ouverts depuis le début de l'année 2019, ces laboratoires permettent aux enseignants d'AMU de développer des expérimentations pédagogiques innovantes et de s'approprier de nouveaux dispositifs techno-pédagogiques. 175 vidéos ont été réalisées l'an dernier. Certaines de ces vidéos ont été faites pour des MOOC d'AMU, pour des aides, ou pour nos conférences mais aussi pour la série du CIPE présentant des expériences pédagogiques d'enseignants de l'université. Un studio vidéo a été mis en place sur le campus centre (Saint-Charles).

Un café'CIPE (atelier d'échanges et de pratiques) sur les serious Games a été organisé et un nouveau rendez-vous informatif autour de l'enseignement et de la pédagogie a été mis en place : l'Express'oCIPE (5 rendez-vous depuis septembre 2018 sur AMeTICE, l'accessibilité numérique, les projets FIP, le SDN9 espaces innovants). 2 conférences pédagogiques sur l'eportfolio et les méthodes de travail universitaires ont été organisées en 2018.

La session **PracTICE**, visant à accompagner les publics de licence à l'utilisation des outils numériques d'AMU, a permis de former 3 411 étudiants de licence 1.

2.3 <u>Pédagogie et compétences</u>

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) dans les composantes, des réunions du comité de suivi APC se sont tenues durant l'année 2018 et des accompagnements personnalisés des composantes, sur site ou au CIPE selon les demandes, ont été réalisés. Des ateliers de formation à la démarche APC ont été programmés à l'attention des acteurs internes à AMU mais également dans le cadre de l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée (AMPM).

Notre université a par ailleurs poursuivi son travail de coordination du réseau national des Approches programmes et compétences regroupant une centaine d'établissements.

2.4 L'évaluation des formations et des enseignements

Un important travail a été effectué en comité de suivi EFEE (évaluation des formations par les étudiants) et en groupe restreint pour faire évoluer le rapport d'évaluation des formations à l'échelle des composantes. Dans le cadre de la campagne EFEE 2017/2018, l'observatoire de la vie étudiante (OVE) a par ailleurs réalisé 688 enquêtes, soit 2 805 enseignements évalués et 17 759 étudiants interrogés. La campagne 2018/2019 a été lancée dès le mois d'octobre 2018.

Une synthèse regroupant l'ensemble des résultats des évaluations des formations d'AMU a été diffusée sous la forme d'un rapport écrit sur le site Internet d'AMU, accessible à tous, mais également sous la forme d'une infographie utilisée comme support de communication dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.

Un guide revisité de l'EFEE a été présenté et approuvé en CFVU. Il énonce désormais les grands principes qui fondent l'EFEE d'AMU ainsi que les actions attendues de la part de l'ensemble des acteurs pour suivre ces grands principes.

3. L'orientation, l'insertion professionnelle et la formation continue

3.1 <u>L'orientation</u>

Comme chaque année, Aix-Marseille Université a organisé ou participé à plus d'une **quinzaine de manifestations d'information et d'orientation**: forums et salons post-bacs, journée du futur bachelier, journées portes ouvertes, forum de réorientation PACES, ...

Le **Salon des masters d'AMU** s'est tenu pour sa 9ème édition au Palais de la Bourse à Marseille en réunissant près de 1 500 étudiants issus de L3 et de M1 principalement.

Des « ateliers Rebondir » ont été organisés au sein de tous les secteurs de formation d'AMU visant à aider les étudiants de L1 à la construction de leur projet d'études. Près de 130 étudiants des secteurs sciences et santé et 50 étudiants des domaines ALLSH et économie gestion ont été accueillis dans ces ateliers, présentant une nette augmentation par rapport à 2017/2018.

1 800 étudiants ont été accompagnés dans le cadre **des UE de préprofessionnalisation** de L1 et L2 en sciences et ALLSH.

En coordination avec le rectorat et avec le concours des composantes d'AMU, des **séminaires de formation des professeurs principaux** de classes de terminale se sont tenus en début d'année. L'objectif de ces

séminaires était d'expliquer les attendus de chaque filière de premier cycle à l'université et de souligner l'importance de certaines rubriques de la fiche *Avenir*.

Dans le cadre des réorientations au travers de la plateforme Parcoursup, 230 étudiants ont été accompagnés au sein du **service universitaire d'insertion et d'orientation** (SUIO) sous la forme d'entretiens individuels d'une durée de 30 à 60 minutes.

Fruit de travaux qui auront duré 8 mois, notre université a répondu **l'appel à projets PIA3 "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures"** en déposant début janvier 2019 un dossier de candidature avec plusieurs partenaires du site.

3.2 L'insertion professionnelle

109 **ateliers de techniques de recherche d'emploi** réunissant près de 1 300 étudiants ont été organisés cette année, soit une augmentation de plus de 40% par rapport aux années précédentes.

Organisé simultanément sur 2 sites, Marseille Saint-Jérôme et Aix-Schuman, le **Forum Emplois/Stages** a accueilli environ 1 000 visiteurs jeunes diplômés ou étudiants venus découvrir les offres de stage ou d'emploi de 49 exposants, entreprises, administrations ou organismes.

Plusieurs **rencontres avec des professionnels** ont été organisées tout au long de l'année sur différents sites en associant les composantes, sous diverses formes : tables rondes, conférences métiers, cafés rencontres...

Plus de 15 000 conventions de stages ont été produites sur **l'application IPRO** et 7 600 offres de stages ainsi que 6 560 offres d'emplois y ont été déposées.

L'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap exige une approche spécifique qui prend en compte l'étudiant dans sa globalité : son projet, sa santé, sa mobilité, son environnement familial, sa situation sociale... Dans cette perspective, 20 étudiants ont été accompagnés et une centaine d'entretiens réalisés.

Le diplôme d'établissement « Accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants (AIPE) » a formé 25 nouveaux diplômés.

Les enquêtes de **suivi de l'insertion professionnelle** à 30 mois ont concerné 5 766 diplômés de formation initiale ou formation par alternance issus d'une licence professionnelle ou d'un master. Quand ils bénéficient d'une entrée directe dans la vie active sans poursuite d'études après le diplôme, le taux d'insertion des actifs 30 mois après le diplôme se situe à 90,5% en master, 100% en licence professionnelle. Initiées dès 2015, les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle 8 mois après le diplôme ont ciblé en 2017/18, 1 588 diplômés de licence professionnelle, de master et du diplôme d'Etat d'ergothérapie. Le taux d'insertion des actifs 8 mois après le diplôme se situe à 74% en licence professionnelle, 85% en master et 86% en DE d'ergothérapie. En moyenne, 7 actifs diplômés d'AMU sur 10 ont accédé à leur emploi en moins de trois mois.

Ces suivis à court terme ont été élargis pour la première fois en 2017/18 à 206 étudiants de formation continue en reprise d'études financée inscrits en M1 MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Parmi eux, 61% ont réussi un concours de l'enseignement et sont devenus fonctionnaires-stagiaires, 12% ont retrouvé un emploi, 22% poursuivent leurs études et 5% sont en recherche d'emploi ou sans activité.

3.3 L'entrepreneuriat étudiant

Le domaine de l'entrepreneuriat étudiant a fait l'objet d'un effort tout particulier durant l'année 2018 avec de nombreuses actions déployées afin de renforcer la sensibilisation et d'accompagnement des étudiants.

L'emblématique challenge « **36h chrono** » a été reconduit de même que le dispositif « *Entrepreneur 1 jour »*. Le **pôle PEPITE PACA** Ouest (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) a été à l'initiative ou a participé aux manifestations et dispositifs suivants : le Club des étudiants entrepreneurs, les interventions « Roadshow », le Salon des Entrepreneurs, le WEI3, le dispositif « Patent Shaker », le hackhaton JITCAM, le séminaire INNOV'ACTION, le Salon « Le Phare de l'entrepreneuriat », le concours « Golden Trophy », le concours « Prix Frédéric Chevalier », le prix PEPITE TREMPLIN, l'évènement de sensibilisation « Learn & Lunch », ...

La CFVU a voté la mise en place d'un bonus afin de valoriser la participation à des évènements et formations développant l'esprit d'entreprendre pour les étudiants d'AMU. Au premier semestre de l'année universitaire 2018/19, ce sont 240 étudiants qui ont souhaité bénéficier de ce bonus.

Le statut « Etudiant Entrepreneur » a été accordé à 38 étudiants durant cette année 2018.

3.4 La formation continue

9 807 personnes ont été accueillies/informées par le service de formation professionnelle et continue (SFPC). Celui-ci a effectué 1 839 entretiens individuels et a organisé 23 réunions d'information collective sur les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille. 31 ateliers d'orientation et de conseil au projet professionnel se sont tenus.

Suite au Conseil de Perfectionnement du CFA Epure-Méditerranée (auditions des porteurs) et au Conseil d'Administration de Formasup PACA de juin 2018, 8 formations d'AMU ont été ouvertes ou transformées dans le cadre du Plan Régional d'Apprentissage de la Région Sud- PACA 2019.

La Région Sud PACA a renouvelé sa subvention à AMU (1,285 M€ pour 2018/2019 - en augmentation de 30 000 euros) dans le cadre du financement du Plan Régional de Formation professionnelle.

Le **label Qualité ISO 9001 du SFPC** a été renouvelé. Par ailleurs, la formation continue de l'université a fait l'objet de plusieurs audits de suivi dans le cadre des certifications FCU Veritas et Qualicert QOF obtenues en 2017.

Une 4ème promotion de stagiaires chinois a été accueillie et formée avec le soutien du CRSU (comité régional du sport universitaire) et du SUAPS (service universitaire des activités physiques et sportives) autour d'un parcours de formation sur 3 mois visant à l'acquisition de compétences dans le domaine de l'entraînement footballistique.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) a continué à se développer avec une forte expansion de la VAE collective. 434 démarches ont été engagées (VAE individuelles et collectives), 336 candidats sont passés en jury, pour 286 totales (85% VAE totales). 61 personnes ont bénéficié de la prestation accompagnement (VAE individuelle) réalisé par un accompagnateur du SFPC. Le paiement des membres universitaires des jurys de VAE par le service commun de formation est désormais centralisé.

350 dossiers de validation des acquis professionnels (VAP) ont été examinés sur l'année 2018.

Le **DAEU (diplômes d'accès aux études universitaires) Sonate,** proposé à distance, par un consortium d'universités dont AMU fait désormais partie, a été déployé par l'université.

La vie étudiante

Aix-Marseille Université a placé le développement et la dynamisation de la vie étudiante et de campus au cœur de son projet. En 2018, plusieurs actions ont été conduites au niveau de l'université mais également dans le cadre de la mise en œuvre de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) instaurée par la loi ORE (orientation et réussite des étudiants).

1. Le soutien à la vie étudiante

Une proposition de répartition du montant total de la **contribution vie étudiante et de campus** (CVEC) collecté par l'université a été validée par le Conseil d'administration en octobre 2018. Toutes les actions jusqu'à présent déployées en matière de vie étudiante et de campus (FSDIE, médecine préventive, sport, culture, évènements étudiants) ont été maintenues pour un montant de 1 192 k€. Des budgets supplémentaires ont été alloués pour le sport, la culture, la RSE (responsabilité sociétale d'établissement) et le FSDIE à hauteur de 600 k€. Un solde de 668 k€, complété par des fonds CVEC du CROUS d'Aix-Marseille, est dédié au financement de projets qui seront proposés et sélectionnés dans le cadre de **conseils CVEC de campus.**

La mise en œuvre du **schéma d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale** a fait l'objet de premières réunions préparatoires avec les partenaires du site Aix-Marseille-Provence Méditerranée (AMPM).

8 **commissions « FSDIE projets »,** dont 2 dédoublées, ont été organisées durant l'année 2018. 235 projets étudiants ont été soutenus financièrement pour un montant total de plus de 470 k€. Parmi ces projets, on peut citer :

- Le projet « Awake », manifestation culturelle à caractère humanitaire qui s'est déroulée le 6 décembre au Bataclan (Aix-en-Provence) autour d'une exposition des plus belles photos de la région prises par des étudiants d'AMU suite au concours « Un regard sur la Région PACA » et une scène ouverte pour exprimer les talents et révéler les artistes dans les domaines de la danse, du stand-up, et des dessins...);
- Le projet « Breaking Bugs » qui a proposé une solution innovante à l'éradication des punaises de lit dans les habitations dans le cadre de l'IGEM (International Genetically Engineered Machine), concours de biologie synthétique organisé annuellement par le MIT qui s'est tenu du 24 au 28 octobre 2018 à Boston.

Dans le cadre du **« FSDIE Social »,** 89 dossiers ont été présentés pour un montant global d'aide attribuée de 70 330 €.

8 projets émanant de 7 composantes d'AMU ont été financés au travers du **fonds d'intervention pour la vie étudiante** (FIVE), pour un montant total de 99 605 €.

De nombreux **évènements emblématiques de la vie étudiante** à AMU se sont de nouveau tenus durant l'année 2018, dont le « Printemps des associations » et les « Rendez-vous Santé/ Bien-être », qui ont été organisés sur tous les grands sites d'AMU sur 12 dates.

Le **Conseil d'orientation de la vie étudiante** s'est réuni au printemps 2018. Les thèmes présentés et discutés ont concerné les modalités relatives aux différents types d'occupations des locaux par les associations, les droits et obligations des associations et les élections étudiantes.

2. La culture

En remplacement de la carte Culture, un nouveau dispositif, baptisé **PACTE'AMU** (Parcours d'Accès à la Culture à Tous les Etudiants), a été mis en place en 2018 associant 26 partenaires du territoire.

Plusieurs événements nouveaux ou désormais récurrents se sont tenus :

- Les ateliers de pratique de danse contemporaine (programme UNIDANSE);
- Les ateliers OPEN BARRES (danse classique) avec le Ballet National de Marseille
- Les ateliers de pratique vocale avec le Festival d'Aix-en-Provence
- Le programme Opéra ON du Festival Lyrique d'Aix ;
- Le dispositif « Etudiants à l'Opéra » avec l'Opéra municipal de la Ville de Marseille ;
- La tournée du GUID sur les campus.

Les **ensembles artistiques d'AMU** (OSAMU, O'JAZZ AMU, CHORAMU, DANSE'AMU) se sont produits de nombreuses fois à Aix-en-Provence et Marseille.

Dans le cadre des **Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur** (JACES 2017), une vingtaine d'actions culturelles et artistiques a été programmée grâce à l'active contribution des partenaires culturels d'AMU.

Enfin, 21 étudiants ont bénéficié du statut Artiste de Haut Niveau.

3. Le sport étudiant

La pratique sportive a sensiblement augmenté au sein d'AMU. Ainsi, entre les années universitaires 17/18 et 18/19, le taux de pratique étudiante est passé de 16,4% à 20%.

Grâce au produit de la CVEC, une nouvelle offre sportive, plus riche, à destination des étudiants et des personnels a été lancée en septembre 2017. Cette offre, baptisée **Pack Sport**, s'accompagne d'une inscription dématérialisée et d'une application de gestion.

En 2018, **de nouvelles animations** ont été proposées par le SUAPS comme le Happy Hour Sport Challenge, le Laser Run, le Parapente ou encore le Base Ball. Ces nouveautés viennent compléter une offre déjà riche et pérenne comme les Nuits de la forme, les Nuits du Bien-être, les Challenges Cross Fit, les Nuits des Sports Collectifs ou encore les randonnées Marseille / Cassis. Ces animations touchent chaque année environ 7500 personnels et étudiants.

Le sport de compétition au sein d'AMU a été particulièrement à l'honneur cette année avec 70 podiums dans les compétitions nationales et 29 podiums aux Championnats d'Europe à Coimbra (Portugal).

Une **nouvelle charte des Sportifs de Haut-Niveau** (SHN) d'AMU a été votée en CA en juillet 2018. Elle permet d'élargir le public cible des étudiants concernés par des aménagements d'étude. Tout étudiant sportif présentant un palmarès conséquent et des contraintes d'entraînement importantes peut aujourd'hui prétendre à ce statut.

A*Midex

Pérennisée au printemps 2016, suite au rapport d'évaluation du jury de l'IdEx, l'initiative d'excellence A*Midex est conçue comme un **outil majeur de renforcement d'Aix-Marseille Université et du site d'Aix-Marseille** afin d'impulser une dynamique d'excellence et de favoriser la mise en œuvre d'une stratégie interdisciplinaire propre à répondre aux défis scientifiques locaux et mondiaux. L'objectif est de permettre à Aix-Marseille Université de s'imposer **parmi les meilleures universités au monde** dans les 10 prochaines années.

Dans cette perspective, la fondation A*Midex est accompagnée dans sa stratégie par des experts internationaux, personnalités de renom et externes à l'université, composant un panel divers et varié de compétences. Ce **Board international, dénommé Conseil Stratégique international** émet des recommandations en vue de renforcer les performances scientifiques et pédagogiques du site ainsi que son positionnement européen et international. Il émet des avis sur le programme d'actions annuel financé par la fondation et sur le bilan annuel de ces actions.

Les objectifs énoncés dans le cadre du **contrat d'établissement d'Aix-Marseille Université 2018 - 2022** constituent l'horizon de projection de l'initiative d'excellence et s'inscrivent dans la continuité de la feuille de route A*Midex définie en 2016.

1. L'interdisciplinarité, un croisement de regards

L'interdisciplinarité est un axe fort de l'université et de sa stratégie. Cet objectif est soutenu dans le cadre d'A*Midex par plusieurs dispositifs :

- l'AAP « Interdisciplinarité », dont la vocation est de reconnaître et d'encourager les démarches interdisciplinaires novatrices, afin de positionner le site d'Aix-Marseille sur de potentiels AAP extérieurs au site. L'année 2018 a été marqué par l'installation dans le cadre de cet AAP des 22 projets lauréats pour 3 ans (2018-2021) pour un budget de 6 M€. Coordonnée par la fondation A*Midex, une réunion collective d'installation a réuni les porteurs de projet et les directions centrales concernées en janvier, avec pour objectif d'informer et d'échanger avec les lauréats ainsi que les gestionnaires d'unités concernés sur le contexte politique et administratif qui encadre la mise en œuvre des projets.
- Les carnets interdisciplinaires d'A*Midex, « *L'Interdisciplinarité : pourquoi et comment ?* », lancés à l'automne 2018, qui sont un moyen d'archiver la recherche et un lieu de partage de connaissances des chercheurs du site impliqués dans une démarche interdisciplinaire ou désireux de s'y impliquer. L'interdisciplinarité a par ailleurs été mise en lumière à deux reprises dans le cadre des Rencontres d'A*Midex « *Faire et dire la science autrement* ».
- **L'AAP Formation « Académie d'Excellence »,** dont la vocation est de soutenir des initiatives pédagogiques innovantes dans des domaines précis, a par exemple porté en 2018 une action intitulée « inscrire l'interdisciplinarité et l'intersectorialité dans l'offre de formation ».
- **L'AAP « Pépinière d'Excellence »** ou encore certains appels à projets financés sur des fonds partenariaux soutiennent l'interdisciplinarité, sans pour autant que celle-ci soit un prérequis.
 - Co-financés par le Programme d'investissements d'Avenir et la fondation A*Midex, les instituts

Convergences CENTURI et ILCB portés par Aix-Marseille Université caractérisent l'action universitaire en matière d'interdisciplinarité. Dispositifs pionniers de synergie entre recherche et formation par le prisme interdisciplinaire, ces instituts convergences visent à structurer des sites scientifiques pluridisciplinaires pour répondre à des enjeux à la jonction entre défis sociétaux et économiques.

2. La politique scientifique : soutenir une recherche d'excellence innovante

AAP « Emergence et innovation »

L'appel à projet « Emergence et Innovation » encourage la prise de risque scientifique en privilégiant les thématiques de recherche émergentes et les approches novatrices. L'année 2018 a vu l'installation dans le cadre de cet AAP des 29 projets lauréats pour 3 ans (2018-2021) pour un budget total de 7 M€.

• AAP amorce « Pépinière d'Excellence »

L'appel à projet « Pépinière d'Excellence », financé sur fonds partenariaux, cible les projets ayant un effet de levier pour le site. Seuls les enseignants-chercheurs et les chercheurs n'ayant jamais obtenu de financement de la fondation A*Midex y sont éligibles. Sont encouragés les projets « amorce » au profit d'une recherche disciplinaire ou interdisciplinaire : stimuler des initiatives novatrices, créatives, collaboratives et de grande qualité et susciter de nouveaux partenariats avec les acteurs sociaux-économiques et/ou culturels.

L'année 2018 a consisté en l'installation des **17 projets lauréats** pour 18 mois (2018-2019) pour un **budget total de près de 339 K€.**

Ces deux AAP ont fait l'objet pour chacun d'une réunion collective d'information destinée aux porteurs de projets, en présence de leurs responsables administratifs et des directions centrales, organisée afin de les accompagner dans la mise en œuvre des projets.

3. Une offre de formation innovante, pluridisciplinaire, adossée à la recherche

La fondation A*Midex appuie la mise en œuvre du Schéma directeur de l'offre de formation (SDOF), déployé à la rentrée universitaire 2018.

• AAP « Académie d'Excellence »

La 3ème édition de l'appel à projets « Académie d'Excellence », lancée en 2017, était ouverte aux projets de formation qui visent à déployer de nouvelles actions sur les thématiques suivantes : innovation pédagogique, internationalisation des formations, interdisciplinarité, usages pédagogiques du numérique. Suite aux évaluations par deux experts externes, un **Comité ad hoc** s'est tenu en juillet 2018 pour émettre un avis sur la conformité des projets avec l'appel à projets et la politique universitaire. Le Comité de pilotage A*Midex a ensuite labellisé 30 projets pour deux ans (2018-2020) pour un budget total de 2,8 M€ (juillet). Une réunion collective d'installation a réuni les porteurs de projet et les directions centrales concernées en septembre 2018 pour informer et échanger avec les lauréats ainsi que les gestionnaires d'unités concernées, sur le contexte politique et administratif qui encadre la mise en œuvre des projets.

4. L'impact socio-économique, un axe de développement prioritaire

Pour renforcer les liens avec les mondes socio-économique et culturel, des AAP permettent de sélectionner des projets de recherche collaborative présentant un fort potentiel d'innovation. Par ailleurs, des dispositifs stratégiques viennent en soutien à la politique du site selon deux axes : le développement des plateformes technologiques et la structuration de chaires industrielles.

• AAP « Transfert »

Un atelier bilan a été mené à l'automne 2018 en présence des porteurs de projets lauréats des AAP « Transfert » 2013 et 2014. Les pistes de réflexion, présentées au Comité de pilotage A*Midex, visent à préparer le lancement d'un prochain appel à projets en novembre 2019.

Soutien aux plateformes technologiques labellisées Aix-Marseille

Cette action, qui s'inscrit dans une durée maximale de 12 mois non reconductible, est exclusivement tournée vers la mise en place de moyens humains supplémentaires, sous la forme de contrats CDD d'un an. Le Comité de pilotage A*Midex a alloué en janvier 2018 une subvention à **12 plateformes** pour un budget global de **400 k€**.

En **septembre 2018**, cette action structurante a été renouvelée sous l'intitulé « Potentialisation du développement des plateformes technologiques Aix-Marseille ». Le Comité de pilotage A*Midex a ainsi validé en décembre 2018 **onze projets de recrutement**, de douze mois, pour un **coût prévisionnel de 400k€.**

Dispositif « Chaires Industrielles »

Ce dispositif a été lancé en 2018 en lien avec la vice-présidence innovation et valorisation. Le programme, validé par le Comité de pilotage A*Midex en juin 2018, vise à soutenir deux chaires industrielles par an pour une durée de 3 à 5 ans. Les chaires labellisées feront l'objet d'une évaluation à mi-parcours afin de valider ou non leur continuation. Le Comité de pilotage A*Midex a labellisé une chaire en 2018, « Carb3e » avec la société Total et le CEREGE, « Carbonate geosciences: energy, environnement, education » pour une durée de 36 mois et un financement total de 873 720€.

5. Le soutien à la stratégie internationale et l'internationalisation d'AMU

• Le développement à l'international, avec des cibles identifiées

La fondation A*Midex a lancé, en mars, l'appel à projets « International » 2018 qui vise à :

- Soutenir des partenariats internationaux de recherche pérennes et ambitieux ;
- Renforcer le rayonnement international du site d'Aix-Marseille et en valoriser l'expertise en matière de formation doctorale et de recherche ;
- Accompagner les équipes de recherche du site d'Aix-Marseille à progresser dans les classements internationaux de référence ainsi qu'à améliorer leur visibilité dans des publications internationales de référence.

Une enveloppe budgétaire de **2,5 M€** est prévue sur le budget d'A*Midex pour l'ensemble de ces actions dans le cadre de l'AAP « International » 2018 pour une durée des projets de deux ans.

• L'affirmation du leadership méditerranéen du site Aix-Marseille

La fondation A*Midex a lancé en mars 2018 l'appel à projet « Méditerranée », qui vise à renforcer les collaborations euro-méditerranéennes du site avec des partenaires privilégiés en recherche, et plus particulièrement à :

- Soutenir des partenariats euro-méditerranéens pérennes et ambitieux ;
- Faire émerger des pistes nouvelles de réflexion pour penser la complexité en Méditerranée, son rapport aux territoires et aux hommes, et ses impacts sur les écosystèmes ;
- Renforcer le positionnement du site d'Aix-Marseille en tant qu'acteur majeur à l'échelle européenne et méditerranéenne.

L'aire méditerranéenne y est explorée soit en tant qu'objet de recherche et espace comparatif, soit comme espace de coopération. Le calendrier est aligné avec celui de l'AAP « International ». A*Midex a alloué une enveloppe budgétaire de 800 k€ dans le cadre de cet AAP « Méditerranée », pour une durée des projets de deux ans.

6. L'attractivité : attirer les talents sur le site

Le Comité de Pilotage A*Midex a validé en février 2018 un **programme de travail ambitieux sur la période 2018 – 2026.**

• Le programme Chaire d'Excellence

2018 a été l'année de mise en place de nouveaux projets Chaires d'excellence issus de l'Appel à candidatures (AAC) « Chaires d'excellence » 2017 : 3 nouveaux projets ont ainsi débuté en 2018.

La fondation A*Midex a lancé le 3ème appel sur ce programme en septembre 2018. Cet AAC est exclusivement destiné à des **profils d'enseignants-chercheurs et enseignants**. Il propose un environnement de mobilité entrante privilégié avec l'opportunité de mener un projet de recherche et/ou d'enseignement financé sur trois ans (renouvelable deux ans). Il permet notamment de recruter une équipe de recherche/pédagogique. La première étape de l'appel concernant le dépôt de projet a été clôturée le 15 novembre 2018.

7. Les interfaces avec les politiques nationales

La politique scientifique et de formation d'Aix-Marseille Université s'appuie sur les outils du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour lequel notre université a obtenu de nombreux succès, au premier rang desquels l'Idex (Initiative d'excellence), et plus récemment :

- les **Instituts Convergences ILCB et CenTuri**, dont les accords de consortium ont été signés par les partenaires en janvier 2018 ;
- la 3^{ème} vague en Recherche Hospitalo-Universitaire avec les projets **PIONeeR et EPINOV**, dont les **accords de consortium**, et les conventions attributives d'aide ont été signés des partenaires en novembre 2018 ;
- les **Ecoles Universitaires de Recherche AMSE et nEURo*AMU**, qui ont fait l'objet d'un avenant à la convention de dévolution de l'IdEx en juillet 2018.

8. Les dispositifs de mise en cohérence scientifique

Depuis sa pérennisation en 2016, la fondation A*Midex a considérablement renforcé la valorisation de ses projets, développant notamment des actions de médiation et d'intégration scientifiques :

- Les Rencontres A*Midex « Faire et dire la science autrement »
- La collection audiovisuelle « Expérimenter l'avenir »
- Les carnets interdisciplinaires A*Midex « L'interdisciplinarité, pourquoi et comment ? ».
- Ouverture sur la Cité : notamment au travers des Tables Rondes de l'Arbois et des Rendez-Vous de demain, initiés par l'institut d'études avancées IMéRA.

9. Le pilotage et l'évaluation

En lien avec l'objectif stratégique fixé dans le contrat quinquennal 2018-2022 d'Aix-Marseille Université, la fondation A*Midex met en place une **démarche d'(auto)-évaluation**, **de pilotage et de construction des données**, en vue de répondre aux enjeux des pôles d'excellence, à savoir la dynamique de transformation du système d'enseignement supérieur et de recherche, la forte visibilité internationale du campus, la gouvernance rénovée, l'ouverture sur un écosystème d'innovation.

La documentation

La documentation constitue un service au cœur des missions de l'université à savoir la formation, la recherche, la diffusion de la culture scientifique. L'année 2018 a été marquée par plusieurs évolutions.

1. L'ouverture de la bibliothèque de l'Hexagone

En septembre 2018, l'Hexagone a ouvert au public sur le campus de Luminy à Marseille. Au deuxième niveau de ce *learning centre* exceptionnel, la bibliothèque universitaire, entièrement repensée et en synergie avec les autres services soutien à la vie étudiante et à la recherche, permet aux usagers de bénéficier de conditions de travail et de confort exceptionnelles. D'ores et déjà plébiscitée par le public, la bibliothèque a également été distinguée par le prix Livres Hebdo de l'Espace intérieur remis en décembre 2018.

Avec l'ouverture de cette bibliothèque à la pointe de l'innovation, Aix-Marseille Université clôt - provisoirement- un mouvement de rénovation et de construction de bibliothèques sans précédent depuis 60 ans et initié en 2017 (pour mémoire : deux nouvelles bibliothèques d'Aix (droit et lettres) et de Marseille – ilôt Bernard du Bois (économie, gestion, droit), et une bibliothèque rénovée, la bibliothèque Pouillon sur le campus Aix Schuman).

2. Une activité à la hausse, une satisfaction plus forte du public

Cet effet « nouvelles bibliothèques » a eu un impact direct sur la fréquentation physique : **plus de 2,4 millions de visites sur place** comptabilisées en 2018 : une performance d'un niveau inédit depuis la création d'Aix-Marseille Université, preuve que la demande pour des lieux physiques de bibliothèques reste toujours aussi forte, s'ils sont bien aménagés, confortables, connectés, s'ils permettent à la fois le travail individuel et en groupe et s'ils sont largement ouverts (les deux principales bibliothèques du réseau, l'une à Aix, l'autre à Marseille, ont obtenu le label ministériel « NoctamBU+ », qui distingue les bibliothèques françaises les plus largement ouvertes).

La mise en place du service de livraison physique de documents « **BU Express** » a été rendue pleinement opérationnelle pour l'ensemble des BU du réseau en 2018 : le service génère un important volume de transactions entre BU (y compris avec les sites distants), signe de son utilité pour le public.

Les efforts déployés ces dernières années par l'ensemble du réseau des bibliothèques pour se **moderniser** et faire évoluer l'offre de service sur place et à distance sont également récompensés par l'enquête de satisfaction Libqual réalisée en novembre 2018 auprès des usagers (plus de 7.000 répondants). Avec une moyenne générale de 7,24 / 9 (contre 6,82 / 9 lors de la précédente enquête en 2015), le score général des bibliothèques est très satisfaisant et en nette augmentation, même s'il existe toujours une marge d'amélioration.

3. Un soutien renforcé à l'accès et à la science ouverte

Grâce à une politique incitative de l'université, matérialisée notamment par le « bonus recherche », et grâce à la synergie entre la cellule open access du service commun de la documentation (SCD) et la cellule bibliométrie de la DRV, le développement de l'archive ouverte HAL-AMU continue sa progression. A la fin de l'année 2018, le seuil des 27.000 articles en texte intégral déposés dans HAL a été atteint. L'ensemble de la communauté scientifique d'AMU est aujourd'hui informée des enjeux mais aussi accompagnée dans la transition vers l'open access (transition désormais soutenue au plus haut niveau par le « Plan national pour la science ouverte » porté par le MESRI).

C'est aussi au travers du soutien à la fois scientifique et financier à la publication de l'ouvrage *La diffusion* numérique des données en SHS. Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques (AMU Editions), mais aussi au travers d'une politique de financement volontariste en 2018, que le SCD a contribué à soutenir le mouvement de science ouverte en ciblant plusieurs ressources ou initiatives: DOAJ, SPARC, OpenEdition, Knowledge Unlatched.

4. La mise en valeur accrue du patrimoine scientifique

En février 2018, l'espace de recherche et de documentation (ERD) consacré au prix Nobel de littérature Gao Xingjian a été inauguré en présence de l'artiste dans son nouvel écrin de la BU des Fenouillères. L'occasion d'une nouvelle mise en lumière pour ce fonds unique, régulièrement enrichi, fruit d'un partenariat de dix ans avec la bibliothèque de l'Université Chinoise de Hong-Kong.

Le signalement des collections d'Aix-Marseille Université a par ailleurs franchi un cap important en 2018, avec le début de l'intégration du fonds de la MMSH d'Aix-en-Provence dans les catalogues local et national. A terme, 150.000 nouveaux exemplaires seront signalés.

Enfin, en 2017, Aix-Marseille Université avait ouvert (en accès libre et gratuit) sa bibliothèque numérique patrimoniale Odyssée. Forte de cet outil de valorisation de son histoire et de son patrimoine scientifique, l'université a installé en 2018 le comité scientifique Odyssée. Piloté par le Vice-Président délégué à la culture scientifique et le directeur du SCD, composé à égalité d'enseignants-chercheurs et de professionnels de l'IST (Information scientifique et technique) ce comité scientifique a pour ambition de définir une politique patrimoniale de numérisation pluriannuelle pour l'université.

La politique partenariale avec les collectivités et le monde socio-économique et culturel

Le développement des liens et partenariats avec les acteurs institutionnels, socio-économiques et culturels est un axe fort de notre stratégie d'établissement. L'année 2018 a été marquée par la conclusion de nouveaux partenariats, par l'avancement de plusieurs dossiers stratégiques dont la création du réseau des alumni ou encore le développement de la collecte de la taxe d'apprentissage.

1. Le développement et la formalisation des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs publics du territoire

1.1 Les partenariats avec les collectivités territoriales et acteurs publics institutionnels

AMU a continué à établir des partenariats structurants autour de conventions-cadres au niveau

institutionnel, pouvant être déclinées ensuite en conventions d'application par ses composantes, unités de recherche et services. Cette stratégie s'applique dans le cadre de ses partenariats avec les acteurs socioéconomiques mais également avec les grands acteurs publics de son territoire : collectivités ou établissements publics.

Ainsi en 2018, AMU a ainsi signé un accord-cadre de partenariat avec**la Chambre Régionale des entreprises** d'économie sociale et solidaire (CRESS PACA) puis un accord—cadre avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

1.2 <u>La politique de site : l'association Aix-Marseille-Provence- Méditerranée et les partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur régionaux</u>

En tant que chef de file de **l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée** (AMPM), créée en février 2016 conformément à la loi de juillet 2013 – dite « loi Fioraso »-, AMU a piloté en lien avec ses partenaires (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Université de Toulon, Ecole Centrale Marseille et Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence) la finalisation du **contrat de site 2018 -2022**. Validé lors du comité de pilotage de l'association le 23 mai 2018 et voté par les instances des 5 partenaires, il a été signé en juillet 2018 au Ministère par AMU, chef de file, et la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Ce contrat intègre un volet spécifique propre à chaque établissement et un volet commun « de site », définissant les axes de développement de l'association pour la période 2018-2022, notamment dans les domaines de la formation et de la pédagogie ; de la recherche ; des relations internationales, de la RSE et des fonctions support. Conformément au **modèle associatif** retenu pour notre site, ce contrat de site s'inscrit dans le respect des stratégies d'établissement de chacun des partenaires, en privilégiant des actions ciblées par projets, réunissant tous ou une partie des partenaires.

Plusieurs actions ont été déployées en 2018 dont :

- en matière de formation, la mise en œuvre d'un comité de coordination des formations du site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée qui s'est réuni en novembre 2018; des échanges dans le cadre des publications des fiches RNCP; la première réunion du suivi du schéma d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale;
- S'agissant de la **recherche**, la volonté partagée de renforcer les convergences scientifiques entre AMU et l'IEP d'Aix-en-Provence s'est traduite par la signature d'une convention rattachant des enseignants-chercheurs de l'IEP à l'UMR DICE. D'autres rapprochements d'équipes et d'unités de recherche sont en discussion (par exemple entre le LAPEC (UAPV) et le C2VN (AMU). AMU a également porté avec ses partenaires de l'association AMPM et ses partenaires organismes du site un projet de datacenter régional, qui a été labellisé par le MESRI;
- En matière de **RSE**, des groupes de travail ont été constitués sur le sujet de l'égalité femmeshommes et les luttes contre les discriminations et un réseau des référents « handicap a été créé ;
- La **documentation** fait également partie des thèmes portés par l'association et des groupes de travail ont également été mis en place ;
- Des réunions et échanges réguliers **entre les services et directions** des 5 établissements ont permis de renforcer les échanges de bonnes pratiques et de développer des projets communs, notamment en matière de formation des personnels, d'achat public ou de système d'information. Un séminaire de travail s'est ainsi tenu en juillet 2018 impliquant plusieurs services des partenaires de l'association.

Le comité de pilotage s'est enfin réuni le 30 novembre 2018 afin de prévoir le calendrier des actions à mettre en œuvre en 2019, dans le cadre de la stratégie actée dans le contrat de site.

2. Le partenariat avec le monde socio-économique

Aix-Marseille Université a créé un **guichet unique** à l'attention des partenaires socio-économiques afin de faciliter, de simplifier et de mieux structurer ses relations avec les entreprises notamment. Conçu comme un point d'entrée unique, ce guichet permet de centraliser les demandes et de faire le lien en interne avec les composantes, unités de recherche, directions concernées.

2.1 Structurer efficacement les partenariats avec le monde socio-économique

Plusieurs actions ont été menées en 2018 pour conforter la stratégie partenariale initiée depuis 2016. Concernant la **stratégie de conventionnement :**

- La **participation aux comités de pilotage** des accords passés entre AMU et les entreprises pour réaliser des plans d'actions et analyser les bilans;
- L'instruction de nouveaux partenariats et le suivi des accords existants : 9 accords-cadres et conventions d'application ont été signés en 2018 (OPEN13, ASTEE, ALTEREO, Absolut Communication, Crédit Agricole Alpes-Provence, MAIF, CPME, Fédération du BTP) avec un équilibre entre des renouvellements et instauration de nouveaux partenariats ;
- La **mise en œuvre d'un outil CRM « Eudonet »** pour consolider et sécuriser le suivi efficace des partenariats et de la relation avec les entreprises.

Un guichet unique d'accès à l'université pour les entreprises a été mis en œuvre et se concrétise au travers d'un site web «espace-entreprise», d'un accueil physique et téléphonique et d'une adresse mèl pour la formulation des demandes des entreprises. En 2018, l'« espace-entreprise » a été remis à jour dans le cadre de la révision du site institutionnel qui propose une entrée dédiée aux entreprises.

En 2018, AMU a renouvelé plusieurs évènements en lien avec le monde socio-économique telle que la semaine AMU-Entreprises dont la 6^{ème} édition s'est tenue du 19 au 22 novembre avec la volonté d'organiser des temps forts hors des sites d'AMU, dans des lieux symboliques de la relation entre l'université et ses partenaires. Une conférence inaugurale et une table ronde de synthèse ont permis de poser les problématiques de l'innovation sociale et de réaliser un bilan des débats de la semaine.

AMU a souhaité initié une stratégie de collecte de fonds auprès des grands comptes dans le cadre de la fondation A*Midex. Cela nécessitait en premier lieu un bilan des partenariats déjà noués par AMU tant en formation, en recherche, en innovation, comme en matière d'insertion professionnelle et d'apprentissage. Il convenait également de recenser l'ensemble des informations, d'identifier les entreprises avec lesquelles notre université avait peu ou pas de relations structurées et pérennes, d' « hyperqualifier » certaines entreprises afin de dégager de nouvelles marges de manœuvres. Pour ce faire, un cahier des charges a été rédigé dans le cadre d'un marché public, en vue d'un accompagnement par un cabinet spécialisé dans « la levée de fonds ». La première mission de travail s'est tenu en septembre 2018 visant l'élaboration de l'état des lieux des partenariats AMU. Une cartographie des relations nouées entre AMU et les entreprises a ainsi été réalisée, permettant de déterminer les actions à venir à destination des partenaires.

2.2 Faire de la fondation un levier des relations avec le monde socio-économique

La fusion de la fondation universitaire AMU et de la fondation A*Midex, actée au 1^{er} janvier 2017, a permis de définir les nouveaux modes de fonctionnement au niveau politique et administratif.

Les actions engagées concernant la mise en œuvre et le développement de chaires partenariales se sont poursuivies avec la chaire Innovation et Brevets (Caisse des Dépôts et Consignations), la chaire Banque et Développement (CEPAC), la chaire Euro-méditerranéenne d'Economie Sociale et Solidaire, la chaire SNCF Logistics, la chaire Responsabilité Sociale des Entreprises et Développement Durable.

Un nouvel appel à projets (AAP) « Pépinière d'excellence » a été lancé en 2017, destiné à promouvoir la recherche d'excellence, disciplinaire ou interdisciplinaire par des équipes que ne trouvaient pas leur place dans les différents AAP d'A*Midex et a favorisé l'émergence de synergies avec le monde socioéconomique et les partenaires institutionnels. Ces projets ont démarré en janvier 2018 et un deuxième AAP a été lancé en 2018 (voir p21).

Au cours de l'année 2018, AMU a poursuivi son action en matière de recherche de ressources propres en proposant à ses partenaires de nouvelles actions de collaborations. Ainsi, par exemple le Crédit agricole Alpes-Provence financera intégralement trois contrats doctoraux dans le cadre de l'appel à projet interécoles doctorales, sur la période 2018-2022 ainsi que le 1^{er} prix du concours « Ma thèse en 180s » de 1 000€ sur 3 ans, pour un montant global de 310k€.

2.3 La coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage

Dans le cadre de cette mission, 5 mesures ont été mises en œuvre pour soutenir la collecte de la taxe d'apprentissage, qui malgré l'impact négatif de la réforme de 2014 et grâce aux actions menées par AMU, suit une courbe croissante depuis 3 ans, tout en gardant encore des marges de progression importantes :

- **Harmoniser les procédures** en créant un formulaire unique de collecte de taxe d'apprentissage, décliné par composante,
- **Développer un « esprit collecte taxe d'apprentissage »,** y compris dans les composantes les moins avancées, en animant un réseau des « référents taxe d'apprentissage » des composantes ;
- **Développer les relations avec les organismes collecteurs** pour notamment appréhender leurs politiques de distribution de fonds libres ;
- **Inciter les composantes à déposer des demandes de fonds libres** en les informant et en les accompagnant dans les procédures à suivre pour chacun des OCTA ;
- **Mettre en place un meilleur suivi des versements** et une synthèse par entreprise des donateurs d'AMU (près de 3 121 entreprises en 2018).

Cette politique volontariste a produit plusieurs résultats très significatifs :

- La reprise, amorcée en 2016 et en 2017, se poursuit en 2018 malgré une conjoncture défavorable (3 272 218€ collectés en 2018 soit une hausse de 6.02% par rapport à 2017 et de plus de 40% depuis 2015);
- L'augmentation de la collecte par des composantes jusqu'à présent peu collectrices **avec au total 11 composantes en hausse**;
- La forte progression de la collecte de « fonds libres », à hauteur de 14% par rapport à l'année précédente (395 559 € contre 346 227€ en 2017) ;
- La remontée plus rapide des versements permettant une meilleure gestion budgétaire pour AMU et les composantes.

2.4 La constitution et l'animation du réseau des Alumni d'AMU et des anciens personnels

• Le réseau des Alumni

La constitution d'un **réseau des Alumni à l'échelle de l'université** a été identifiée comme l'une des priorités stratégiques d'AMU, avec pour principaux objectifs : le rayonnement de l'institution et de l'excellence de ses formations et de sa recherche ; la diffusion d'offres d'emplois et de stages à destinations des étudiants ; le soutien à l'insertion professionnelle ; l'ouverture à de nouveaux partenariats et le développement des

ressources propres.

Dans la perspective d'asseoir le dispositif Alumni, de permettre aux acteurs de s'emparer du projet et d'assurer une homogénéité technique aux contributions de chacun, la recherche d'une **solution logicielle unique était indispensable**. Suite à l'achat de cette solution, l'année 2018 a été consacrée principalement à la préparation de la mise en œuvre de cette plateforme par :

- La connexion de ce logiciel à nos applications informatiques et l'importation des bases de données ;
- L'ergonomie et la personnalisation graphique de la plateforme ;
- La formation de référents alumni de composantes (chargés de communication, de relations entreprises, responsables de scolarités...);
- La participation à la remise des diplômes de certaines formations pour sensibiliser les étudiants et anciens étudiants de la constitution prochaine d'un réseau Alumni.

Pour accompagner la création du réseau des anciens étudiants, le **Conseil stratégique** composé de 20 Alumni au parcours professionnel remarquable, représentant la diversité de la société et la pluridisciplinarité des secteurs de recherche et de formation de l'université, s'est à nouveau réuni à deux reprises : au mois d'avril 2018 autour de la thématique « la réussite pour tous » et de septembre 2018 autour du projet d'université européenne.

Un article témoignant de cette initiative portée par AMU de constitution d'un réseau d'Alumni et du partenariat entre l'Université de Madison et Aix-Marseille Université dans ce domaine a été publié dans la revue internationale *The Case* : « A New Sense of Belonging - How a French university, inspired by its U.S. partner institution, is strengthening relationships with its graduates »².

• Le réseau des anciens personnels

De la même manière, AMU souhaite structurer un **réseau des anciens personnels**, pour répondre à une demande forte de certains personnels partis en retraite notamment. Une première étape consiste à laisser la possibilité aux anciens personnels le souhaitant de conserver l'usage de leur messagerie électronique AMU au-delà de 12 mois après leur départ. Ce dispositif sera opérationnel au cours de l'année 2019 et fera l'objet d'une large communication.

Les relations internationales

Dans notre trajectoire visant à renforcer notre **statut d'université de rang international**, l'année 2018 a marqué une étape importante. La mise en œuvre d'une stratégie d'alliance et de partenariats ciblés nous a permis de conforter notre rayonnement international.

1. Du Campus Transnational Nord Méditerranéen à l'Université Européenne

Afin de structurer notre coopération nord-méditerranéenne et optimiser nos échanges avec les universités de la rive Sud, Aix-Marseille Université avait initié en avril 2017 *le Campus Transnational Nord Méditerranéen*. Notre **stratégie d'alliance** a donc précédé le discours du Président de la République

30

² By Gilles Bousquet, Nathalie Teissier, and José Sampol, nov-dec 2018, p.32-37.

Emmanuel Macron à la Sorbonne en septembre 2017 et l'appel à projets « Universités européennes » lancé par la Commission européenne en octobre 2018.

Ce Campus a constitué une base solide pour la construction de notre projet d'université européenne. Au printemps 2018, l'Université Autonome de Madrid et l'Université de Rome-La Sapienza, précédemment intégrés dans le Campus, ont répondu favorablement à cette perspective. Nous avons ensuite cherché de nouveaux partenaires partageant notre attachement à **l'axe Europe-Méditerranée-Afrique** et à l'enjeu de la citoyenneté qui sont constitutifs de notre ADN. Ces sept partenaires sont : l'Université Kapodistriane d'Athènes (Grèce), l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), l'Université de Bucarest (Roumanie), l'Université Autonome de Madrid (Espagne), l'Université de Rome la Sapienza (Italie), l'Université de Stockholm (Suède), l'Eberhard Karls Universität Tübingen (Allemagne). Une grande partie de l'année 2018 a donc été consacrée à la constitution de cette alliance et à l'élaboration de sa feuille de route.

En accord avec nos partenaires, AMU assure la coordination de ce projet transversal par essence, baptisé « *CIVIS, a european civic university* ». Avec 384 000 étudiants et 55 000 personnels, cette université, mise à l'honneur de la rentrée solennelle 2018-2019, sera au rendez-vous des grands défis sociétaux de l'axe Europe-Méditerranée-Afrique.

2. Le levier des programmes européens

La présence d'un **représentant d'Aix-Marseille Université à Bruxelles** a permis de renforcer nos liens avec la Commission européenne et la Représentation Permanente de la France auprès de l'UE, afin de promouvoir les grands projets européens portés par AMU. Parallèlement aux structures de montage de projets de recherche H2020, notre université a renforcé sa capacité de réponse aux dispositifs **Erasmus**+ qui totalisent une trentaine de projets, tous programmes confondus, dont la moitié en coordination. Sur 23 projets déposés en 2018, 12 ont été retenus. Depuis le lancement du programme en 2014, la mobilité intraeuropéenne Erasmus+ a progressé de presque 20% pour les étudiants et de 35% pour les personnels.

Sur le volet de la **mobilité internationale de crédits,** notre université a reçu un financement de la Commission européenne confortant sa stratégie internationale vers des partenaires privilégiés, sur des zones où les taux de sélection avoisinent les 6%. Ainsi, des échanges d'étudiants et d'enseignants sont développés avec le Brésil, le Sénégal, la Tunisie, le Vietnam et l'Arménie. Plusieurs réunions d'informations ont été organisées afin de promouvoir le programme et plus de 20 événements se sont déroulés sur les campus d'Aix-en-Provence et Marseille lors des ErasmusDays 2018.

Le bureau de représentation permanente à Bruxelles : une intensification de l'activité européenne d'Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université est à ce jour la seule université française à avoir ouvert une représentation permanente à Bruxelles pour renforcer les liens entre sa communauté universitaire et les décideurs européens. Plus de 130 universités d'autres pays européens et extra-européens sont représentées dans la « capitale européenne ».

Depuis janvier 2016, ce bureau a pour objectifs de renforcer la visibilité de notre potentiel scientifique, éducatif et en matière d'innovation, d'accroître l'influence de notre université dans la définition des programmes européens et d'accompagner les enseignants-chercheurs d'AMU pour saisir de nouvelles opportunités de participation à des projets collaboratifs. Il travaille en étroite collaboration avec la Direction de la recherche et de la valorisation ainsi que la Direction des relations internationales.

La **négociation de la prochaine programmation budgétaire** (2021-2027) et des programmes européens (en particulier Horizon Europe et Erasmus+) ont été au cœur de l'activité du bureau d'AMU à Bruxelles.

Outre la visite à Marseille le 25 juillet 2018 du nouveau Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation de la Commission européenne, le bureau de Bruxelles a également pris une part active à la préparation, à la rédaction et à la diffusion auprès des décideurs européens du *Position Paper* de l'université sur le programme Horizon Europe (https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-12/Evenement horizons europe fr.pdf). AMU est la seule université française à s'être positionnée publiquement sur ce programme décisif pour la compétitivité du paysage européen de la recherche et à soutenir le Conseil européen de l'innovation, instrument d'Horizon Europe en faveur de l'innovation de rupture.

S'agissant du **programme Erasmus+,** le bureau de Bruxelles a recueilli des informations sur les négociations du programme-pilote « Universités européennes » auprès d'interlocuteurs de la Commission européenne directement chargés de la rédaction de l'appel pilote, afin d'affiner le positionnement de l'alliance CIVIS qu'AMU coordonne. Dans le cadre de la préparation du projet, le bureau de Bruxelles a permis d'établir un lien entre les 8 régions où les universités de l'alliance sont implantées, à partir de la collaboration avec la délégation bruxelloise de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont les bureaux hébergent celui d'AMU) et vis-à-vis des 7 représentations à Bruxelles des autres régions concernées. Ce lien doit permettre de révéler l'atout pour CIVIS de réunir 8 régions, notamment dans le cadre des *stratégies de spécialisations intelligentes*.

En matière **de réseautage**, des opportunités de participation à des projets de recherche collaborative ont été identifiées et une mise en relation avec unités de recherche concernées pourrait déboucher, en 2019, sur une participation accrue d'AMU à des projets collaboratifs dans le cadre d'Horizon 2020.

L'organisation d'un **séminaire Europe-Recherche le 22 novembre 2018** à Marseille avec près de 50 unités de recherche a permis de sensibiliser nos équipes de recherche aux outils et opportunités nouvelles offertes par le bureau d'AMU à Bruxelles afin d'accroître notre participation aux programmes de recherche.

3. La mise en œuvre d'une stratégie de coopération ciblée et projets lauréats

La mise en œuvre de cette stratégie s'est traduite par des missions institutionnelles et des évènements clés auprès de partenaires privilégiés.

En Europe, la mission effectuée à l'Université Eberhard Karl de Tübingen a permis de consolider ce partenariat historique soutenu par les villes d'Aix-en-Provence et de Tübingen. La collaboration longtemps caractérisée par des doubles diplômes au sein du secteur ALLSH (le TübAix), s'est élargie au droit, à l'archéologie et aux neurosciences. L'accord bilatéral signé lors de notre visite ouvre la voie à un appel à projet conjoint. Tübingen, qui fait partie des universités d'excellence en Allemagne, est désormais partenaire de CIVIS. L'année 2018 a également été l'occasion de célébrer les 60 ans du jumelage entre Marseille et Hambourg, en présence de représentants d'AMU. Parmi les nouveaux Erasmus Mundus qui structurent notre offre de formation européenne, on peut citer l'European Master in Law and Economics porté par la faculté d'économie et de gestion qui associe 7 pays européens; et le parcours EUROPHONICS coordonné par AMU qui reçoit un nouveau financement de 72 mois.

En Europe du Sud et en Méditerranée, notre structuration sud-européenne est bien ancrée dans les trois péninsules méditerranéennes, avec le soutien des programmes européens. Coordonné par l'Université Autonome de Barcelone, le projet Euro-BioMed obtenu par l'ESPE vise à renforcer l'éducation et la recherche dans le cadre du programme de l'UNESCO « L'homme et la biosphère ». Le projet Jean-Monnet

porté par le master Etudes Européennes est complété par un Erasmus Mundus « South European Studies » incluant la Grèce. L'Europe du Sud est encore à l'honneur avec ECOMED, un réseau d'experts en océanographie financé par Erasmus+. La stratégie sur la rive sud bénéficie de notre participation au projet d'Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM), de mobilités internationales de crédit (MIC) en Tunisie et de nouveaux programmes comme RESILIENT+ (Ressources ouvertes de la Méditerranée pour l'innovation sociale des entreprises socialement sensibles) piloté par le pôle Téthys. Ce consortium Tethys a tenu son Assemblée Générale à Malte et organisé le renouvellement de l'accord-cadre avec les universités du pourtour méditerranéen.

En Afrique Subsaharienne, on observe le renforcement d'une coopération historique avec le Sénégal, appuyée par des mobilités internationales de crédits permettant de financer via Erasmus+ 16 mobilités entrantes et 9 mobilités sortantes. Cette coopération multidisciplinaire concerne le secteur santé (Vitrome) et le projet de master de pathologie humaine; le secteur sciences de l'éducation poursuit sa coopération entre l'ESPE et l'ENSETP (Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel, *Université Cheikh Anta Diop de Dakar*) -Chaire UNESCO-; le secteur des sciences humaines et sociales voit la construction d'une collaboration en histoire sur les thèmes de l'esclavage, des sociétés coloniales, et des cultures politiques en Afrique; la bourse trilatérale Fulbright avec Aliko Songolo (Madison) via l'IMéRA inaugure de nouvelles modalités de coopération, tandis qu'un soutien (travaux pratiques et usage du numérique) à la licence scientifique expérimentale PULSE en Côte d'Ivoire et au Togo est également porté par Erasmus+.

En Asie, la mission institutionnelle réalisée au Vietnam visait la rencontre de nos partenaires à Hanoi : Vietnam National University (VNU), l'Institut Francophone International (IFI-institut membre de VNU), l'Université des Sciences Sociales et Humaines (USSH-université membre de VNU), l'Université des Sciences et Technologies d'Hanoi (USTH), ainsi que la visite d'institutions françaises (AUF). Le renforcement de liens déjà riches entre AMU et le Vietnam peut s'appuyer sur des mobilités financées par d'Erasmus+. En juin 2018, je me suis rendu en Chine pour la signature de l'accord-cadre de coopération portant sur la création de l'Institut WUT-AMU, en présence de Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lors du déplacement du Premier Ministre, M. Edouard Philippe en Chine. L'institut est localisé sur le campus de Wuhan University of Technology (WUT) et concerne des étudiants de licence et master en sciences du vivant, biotechnologies et biopharmacie. Les formations débuteront à la rentrée universitaire 2019-2020. Des relations privilégiées, en formation et en recherche, se sont développées et/ou formalisées au cours de l'année 2018 avec les universités cibles d'AMU en Chine, notamment à Pékin et Shanghai. Une délégation d'AMU était présente au 120ème anniversaire de Pekin University (PU- Peita) et au Forum des Présidents d'universités de rang mondial. En parallèle, la Neuroschool d'AMU a engagé des négociations pour nouer une collaboration recherche avec le Mac Govern Institute for Brain Research de PU. D'autres partenariats de renom se concentrent dans les villes de Pékin (Beijing Normal University et Renmin University) pour le droit et l'économie et Nankin pour la langue et la littérature chinoise. A Shanghai, notre collaboration avec la célèbre université Jiao Tong University (SJTU) dans le domaine de l'immunologie est portée par le Centre d'Immunologie de Marseille Luminy (CIML).

En Amérique du Nord, à côté du MIT et de l'université de Madison-Wisconsin, les partenariats se développent avec Indiana University. Une délégation d'AMU y a rencontré des représentants de la « School of Medecine », « School of Public Health », « Purdue School of Engineering and Technology », « Kelley Business School», et le « College of Arts and Science ». De nouveaux axes de coopération se dessinent, sans oublier Indiana University-Purdue University (IUPU) et le programme « Academic Progam in Aix ». Au Canada, une mission s'est déroulée en novembre 2018 avec la participation au BCIE (Bureau Canadien de

l'Education Internationale) à Ottawa, et la visite sur site de partenaires stratégiques à Montréal (UdeM, UQAM, McGill). Une réflexion est engagée quant à la mise en place de séjours cours, de types écoles d'été. Pour autant, les programmes d'échanges classiques représentent encore le volet essentiel de la coopération : 40 accords et conventions (renouvellements et nouveaux projets) ont été instruits en 2018.

En Amérique latine, une réunion s'est tenue avec le Réseau des établissements d'enseignement supérieur de l'Etat de Rio de Janeiro, le REARI-RJ (14 institutions), appuyée par l'expert MEAE détaché auprès du Ministère brésilien. La stratégie d'AMU vise à se structurer autour d'un accord général conclu directement avec le REARI-RJ, qui permettrait de couvrir tous les établissement d'enseignement supérieur de l'Etat de Rio et de former un réseau des universités de Rio avec AMU. L'intégration dans cet accord d'un volet FLE (français langue étrangère) est l'occasion de mettre en valeur notre politique de francophonie et de répondre à la demande de nos partenaires. Le partenariat avec l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ) est soutenu par un financement MIC. En Argentine, l'ESPE obtient un projet CONSENSUS (Consenso Latinoamericano para la internacionalización de la formación de postgrado) en partenariat avec l'université de Buenos Aires.

4. L'internationalisation de l'établissement et la promotion de la mobilité sortante

L'internationalisation de notre établissement progresse et appelle davantage de compétences transverses (adaptabilité, ouverture d'esprit et interculturalité compétences linguistiques), d'où des besoins croissants en mobilité. L'université mobilise l'ensemble des dispositifs régionaux (PRAME), nationaux (AMI) et Européens (Erasmus+), mais pour aller plus loin a décidé en 2018 de lancer son propre plan de mobilité sortante. Le nouveau dispositif est un plan ambitieux fortement articulé à la stratégie RI avec trois objectifs principaux: renforcer la mobilité vers les partenaires cibles et les zones prioritaires d'AMU; soutenir la mobilité liée aux diplômes en partenariat international (DPI) et renforcer les compétences linguistiques et les synergies avec le Plan Langues. La mobilité étudiante visée dans ce plan n'est pas conçue de manière isolée, mais en articulation étroite avec la mobilité sortante des enseignants-chercheurs et des personnels dans le cadre d'une stratégie forte, globale et cohérente. Lancé en novembre 2018, le premier appel de ce plan d'1M€ pour l'année 2019 vient d'être mis en œuvre. La mobilité des personnels associée à une formation linguistique reçoit le soutien du ministère à hauteur de près de 70 k€ pour l'année 2019 dans le cadre de l'expérimentation au dialogue de gestion.

5. L'accueil, l'attractivité et le rayonnement d'AMU

La présence d'AMU dans les **salons internationaux** n'est certes pas nouvelle, mais 2018 marque un tournant avec un stand à l'EAIE (European Association for International Education) auquel plusieurs composantes et services ont participé. De même, AMU est intervenu à la NAFSA (Association of International Educators) à Philadelphie dans une session sur les universités françaises d'excellence. Nous étions également présents à la FAUBAI (Brazilian Association for International Education) ainsi qu'à la conférence annuelle Moveon à Malte, au salon étudiant de Bruxelles et de Taipei (Taïwan).

En matière d'accueil, AMU renforce son **guichet d'accueil des étudiants internationaux** organisé à la rentrée universitaire pour une période de six semaines à Aix-en-Provence et Marseille. Des permanences de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) ont lieu sur chaque site jusqu'en décembre pour valider les visas des étudiants primo-arrivants qui bénéficient d'un guide des étudiants internationaux et de soirées d'accueil. Parmi les **actions de rayonnement territorial** on citera notamment la participation active d'AMU à la deuxième rencontre « *Méditerranée du Futur* » organisée par la Région Sud, et

l'organisation par AMU et l'IRD de la deuxième édition de l'école d'été des objectifs de développement durable.

6. La francophonie et le dynamisme de la politique des langues

Le Service Universitaire de Français Langue Etrangère (SUFLE) a accru et diversifié ses prestations. Il a développé, à côté du diplôme d'université de langue et civilisation française, des enseignements destinés aux étudiants internationaux en échange et aux doctorants internationaux. On compte désormais plus de 20 groupes de FLE à Marseille, sans parvenir à satisfaire l'ensemble des demandes. 53 nationalités différentes sont enregistrées au sein du DU dont 40% d'étudiants d'origine asiatique ; 30 étudiants réfugiés sont également accueillis.

Le SUFLE participe à l'ADCUEFE (association de directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers) et développe un volet recherche en lien avec le laboratoire Paroles et Langages. De son côté, la MIRREL voit augmenter le nombre d'étudiants inscrits au CARLAM (centre d'autoformation en langues de la MIRREL) et au bonus langue. Le dossier CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) d'AMU obtient une accréditation du Ministère pour 5 ans dans 9 langues. La MIRREL est également très sollicitée en interne pour ses traductions. Son implication dans le DCL (diplôme de compétence en langue) est en forte croissance. L'ensemble des services linguistiques d'AMU associés au lancement de la plate-forme 7 speaking constituent un atout dans le contexte de l'université européenne et de la promotion du multilinguisme.

Le Pilotage

Au cours de l'année 2018, les dossiers stratégiques ont été débattus chaque mois (à l'exception d'aout) au sein des instances centrales d'AMU (Commission formation et vie universitaire, commission recherche, conseil d'administration, conseil académique) dans le respect des prérogatives respectives de chacune. L'ensemble des points qui y ont été présentés a été validé à une large majorité des voix offrant une base solide à la stratégie de développement d'AMU.

Le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se sont quant à eux réunis à un rythme régulier (10 CT et 6 CHSCT) permettant un dialogue soutenu avec les représentants des personnels et une co-construction de la politique d'établissement en matière d'amélioration des conditions de travail, de la prévention et de la protection de la santé et de la sécurité des personnels de l'établissement.

Comme les années précédentes et dans un souci de transparence, les réponses aux très nombreuses questions diverses posées par les organisations syndicales au comité technique ont systématiquement été diffusées à l'ensemble des personnels.

2018 constituant la première année de mise en œuvre du nouveau contrat quinquennal d'établissement, pour la période 2018-2022, il est dès lors notable que les actions entreprises au cours de l'année s'inscrivent de façon opérationnelle dans l'atteinte des objectifs fixés, regroupés en trois axes majeurs:

- Moderniser, innover,
- Porter une gestion maîtrisée
- Confirmer l'université en tant qu'acteur responsable.

Il s'est agi, plus que jamais, d'affirmer les modalités d'un pilotage de l'université qui associe performance opérationnelle et politique responsable.

1. Moderniser, innover

1.1 Les structures en évolution

Dans sa recherche d'efficacité et d'adaptation aux nouveaux contextes et besoins exprimés pour remplir ses missions, l'université a poursuivi en 2018 ses efforts en matière d'évolution de son organisation, en créant au passage de nouveaux « objets ».

La réflexion menée sur l'évolution des professions de santé et leurs interconnexions s'est concrétisée à double titre en 2018 :

- d'une part par l'intégration au sein d'AMU de l'Institut de Formation en Masso Kinésithérapie (IFMK), venant ainsi compléter et préfigurer d'autre part la création de la faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, opérée à l'automne. Organisée en 4 écoles (Médecine, Maïeutique, Sciences de la Réadaptation et Sciences Infirmières) cette nouvelle faculté va permettre :
 - De favoriser la mutualisation de certains enseignements pour faire se côtoyer pendant leurs études les différentes professions de santé afin de pouvoir créer une approche transversale de ces professions;
 - De sensibiliser et d'organiser l'approche recherche pour ouvrir les structures de recherche à ces « nouvelles professions » qui intègrent l'université ;
 - D'apprendre à travailler ensemble pour mieux répondre aux objectifs de santé publique et à mieux définir le rôle de chacun en complémentarité.
- Répondant par ailleurs aux recommandations du Conseil d'orientation stratégique (COS) ainsi que du jury international d'A*Midex, et afin de conforter ses efforts en matière d'excellence scientifique et d'interdisciplinarité, AMU a intégré dans ses statuts la création **d'instituts d'établissement**, définis comme « entité regroupant des équipes de recherche issues d'une ou plusieurs unités et des formations de niveau master issues d'une ou plusieurs composantes et doctorat afin d'instaurer un lien fort autour d'une thématique partagée, entre formation et recherche ». Ces instituts ont ainsi vocation à promouvoir et faire émerger des pratiques interdisciplinaires par de nouvelles collaborations inter-unités et intercomposantes.
- Dans sa recherche d'amélioration de la qualité de vie étudiante, l'université a créé courant 2018 sur deux de ses sites, des lieux « cœur de campus », réunissant un ensemble d'activités et de services à l'attention des étudiants :
 - L'hexagone sur le campus de Luminy, offrant des espaces de travail libre, de documentation, des lieux de vie étudiante,
 - Le Cube sur le campus d'Aix-en-Provence, regroupant les services de la vie étudiante, de l'orientation, et des espaces culturels inédits.
- Enfin, l'année 2018 est également marquée par l'ouverture, durant l'été, de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille. Située en hyper-centre de Marseille, dans le quartier de la Joliette, la Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille constitue la mise en œuvre d'un guichet unique de la recherche académique au service du territoire et de son tissu économique. Le modèle même de la CISAM constitue un champ d'expérimentation pour l'innovation et la valorisation de la recherche.

1.2 Des outils de modernisation

Initiés depuis quelques années, les efforts en matière de **dématérialisation** se sont concrétisés en 2018 par l'extension de l'application FIDES (Flux d'Information Dématérialisée de l'Enseignement Supérieur) aux conventions en matière de recherche.

1.3 La démarche qualité

2018 a vu l'évolution de la Direction de l'Audit et du Contrôle Interne (DACI) en **Direction de l'Amélioration Continue (DAC)**. Plus qu'un simple changement d'appellation, cette mutation correspond à l'intégration de nouvelles missions dont l'accompagnement des projets et la démarche qualité qui s'inscrivent en cohérence avec les missions transverses de la DACI. L'audit interne, le contrôle interne, la dématérialisation des processus, la qualité et l'accompagnement aux projets transverses s'inscrivent pleinement dans une même démarche **d'amélioration continue de l'établissement et d'accompagnement au changement**. L'animation transverse de ces activités au sein d'une même direction est gage d'efficacité car elles s'appuient sur les mêmes méthodologies et les mêmes outils.

Dans cette même recherche d'adaptation de services supports aux nouvelles missions et activités, AMU s'est également dotée durant l'année d'une cellule d'aide au montage de projet, formation et recherche. Son objectif premier est d'apporter à l'établissement en général et aux différents porteurs de projets de manière plus particulière, un accompagnement et un appui dans l'élaboration des réponses aux appels d'offres nationaux de type PIA. Les principales missions confiées sont :

- D'assurer une veille sur les appels à projets nationaux (AAP) ;
- De faire émerger, coordonner, harmoniser les propositions de réponses aux AAP ciblés ;
- De mettre en œuvre une démarche dynamique et analytique sur ces AAP : benchmark, suivi des taux de succès/échecs des réponses, analyse des causes ;
- D'apporter une aide à la rédaction, en français et en anglais.

2. Une gestion maîtrisée et le développement d'un nouveau modèle

AMU affiche une **bonne santé financière** qui est le fruit d'une maitrise de nos dépenses de masse salariale, de fonctionnement ainsi que d'une politique dynamique visant à augmenter nos ressources propres. Cette bonne gestion financière, soulignée d'ailleurs lors de l'évaluation par l'HCERES et reconnue par le Ministère, permet à AMU de promouvoir une politique ambitieuse en matière d'investissement en particulier au bénéfice de notre patrimoine. Néanmoins, notre université est confrontée à un environnement en constante évolution, dans un contexte national budgétaire difficile. Elle s'est donc dotée d'une **stratégie pluriannuelle de gestion stratégique et prospective** pour la période 2018-2022 permettant de mesurer l'impact à venir des décisions prises en « année N » ou de dégager d'éventuelles marges de manœuvre.

3. Le compte financier 2018

LE RESULTAT ET SON EVOLUTION

Recettes de fonctionnement = 688,956M€

Dépenses de fonctionnement = 681,033M€

RESULTAT = 7,923M€



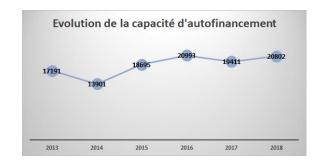
LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENTF ET SON EVOLUTION

RESULTAT = 7,92M€

+ dotations prov/ amortissements = 64,1M€

Reprises provisions / neutralisations = 51,22M€

= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT = 20,8M€



LES DÉPENSES – principales évolutions :

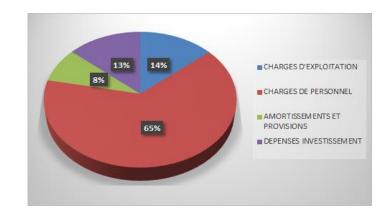
Les charges de fonctionnement progressent de +16,89M€.

Les principales augmentations concernent les charges d'exploitation (+8M€), dont notamment les fluides et l'entretien (+1,3M€), les locations

(-0,8M€), le gardiennage, la sécurité et prestations diverses (+1,1M€), l'entretien et la maintenance (+0,7M€) et les charges financières liées au remboursement du PPP (+1,4M€).

Evaluées à 506,83 M€, les dépenses de personnel augmentent de 0,8% en 2018, soit +4,2M€.

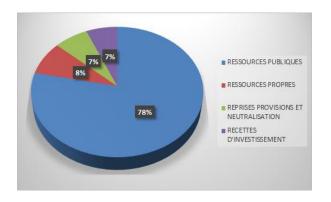
Les dépenses d'investissement poursuivent une progression constante liée notamment à la réalisation du Plan campus. Le total des dépenses d'investissement s'élève 105M€ contre 91M€ en 2017 dont 82,5M€ pour les travaux sur bâtiments.



PRINCIPALES EVOLUTIONS DES RECETTES:

Les recettes de fonctionnement progressent de +19,5M€ dont les éléments essentiels sont la forte progression des **subventions** (+14M€). Les ressources propres augmentent de +1,3M€.

Les recettes d'investissement sont pour l'essentiel constituées par les intérêts de la dotation Campus, les intérêts de la fondation A*Midex ainsi que des versements dans le cadre du CPER. Elles représentent 46,6M€ en 2018.



LE FONDS DE ROULEMENT



Le fonds de roulement mobilisable après vote du plan d'investissement de 20 M€ en juin 2017 est de 52,5M€ au 31/12/2018.

La trésorerie progresse de +16,7M€ et s'élève au 31/12/2018 à 199,4M€.

L'université enregistre un solde budgétaire positif de 7,5M€.

Les résultats enregistrés sur l'exercice 2018 confirment une fois de plus la bonne santé financière de l'université. Le fonds de roulement mobilisable est largement suffisant pour couvrir les charges de fonctionnement courantes dont les charges de personnel (37 jours).

Les efforts menés par l'établissement en matière de dépenses, l'augmentation des ressources propres et l'accompagnement des financeurs publics génèrent un résultat très favorable en 2018. Une situation financière saine avec une tendance très favorable sur la plupart des indicateurs, permet à Aix Marseille Université d'envisager l'avenir avec confiance et concrétiser des investissements sur ses fonds propres.

4. La participation à l'expérimentation au nouveau dialogue de gestion initiée par le Ministère

AMU a été retenue pour participer à l'expérimentation initiée par le MESRI relative au dialogue de gestion. Dans ce cadre, une première réunion de présentation du cadre et des objectifs s'est tenue en septembre 2018 au Ministère. Le dispositif repose sur l'accompagnement par l'Etat de certains projets stratégiques d'établissement s'inscrivant dans le cadre des objectifs des politiques publiques. Parmi les dossiers présentés par AMU, 4 ont été retenus pour un financement total de plus de 500 k€, dont :

- 300 k€ au titre des équipements pour le Datacenter régional, porté par notre université ;
- 70 k€ pour le développement du dispositif Ascenseur social ;
- 70 k€ consacré au développement de formations en langues et de soutien à la mobilité des personnels
- et enfin 150 k€ (sur 2 ans) pour le recrutement d'un business developper pour accompagner le développement de l'activité de la Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille.

5. L'université, un acteur socialement responsable

L'Université revendique pleinement sa position d'acteur incontournable du territoire. A ce titre, elle se veut exemplaire en assumant ainsi toute sa responsabilité sociétale. Cette volonté s'est déclinée en 2018 dans différents domaines, en particulier en sa qualité d'employeur.

5.1 La mise en œuvre du plan « Qualité de vie au travail » (QVT) : l'adoption d'une charte du management responsable

Partant du principe que le « manager », l'encadrant, le responsable, a un rôle majeur dans l'organisation du travail et l'animation du service dont il a la charge, AMU a souhaité se doter d'une charte du management responsable, afin de :

- Fédérer et harmoniser les pratiques managériales au sein de l'établissement ;
- Constituer un socle de connaissances et de compétences pour aboutir à une culture commune et partagée du management.

Se doter d'une charte du management responsable, c'est affirmer la volonté de faire évoluer les comportements pour mettre le **bien-être au travail et la prévention** au cœur du fonctionnement de chaque structure, en ce qu'il est le vecteur de l'équilibre entre l'individu et le collectif. La charte définit des axes de progrès et donc la feuille de route qui permettra aux encadrants de mieux orienter leurs pratiques managériales et à l'ensemble des agents de s'appuyer sur des principes relationnels écrits et partagés.

La charte du management responsable s'articule autour de valeurs qui structurent le modèle et se déclinent en pratiques professionnelles :

- Les valeurs constituent le fondement de l'action, notamment managériale ; elles sont ce qui lui donne un sens,
- Les pratiques professionnelles concrétisent ces valeurs et permettent leur mise en œuvre.

5.2 Le dialogue social

Le rythme soutenu des réunions des instances, tout au long de l'année (10 réunions du Comité Technique; 11 du Conseil d'administration; 6 du CHSCT en 2018) a été également complété, selon les termes du Plan d'amélioration de la qualité de vie au travail voté en 2017, par des réunions trimestrielles du Président de l'université avec chacune des organisations syndicales représentées. Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines a piloté et animé plus de 10 groupes de travail paritaires, sur des thèmes aussi divers et structurants que la réforme de la NBI, le télétravail, la mobilité interne, le congé de formation professionnelle, le RIFSEEP, l'élaboration du bilan social etc., positionnant ainsi plus que jamais la concertation et la co-construction dans le « mode de faire » de l'établissement.

5.3 La formation des personnels

En plus des nombreuses formations métiers proposées par l'université à ses personnels et suivies par nombre d'entre eux, 2018 a permis la mise en place de deux nouvelles offres particulièrement importantes pour l'établissement :

 Une session d'accueil des nouveaux personnels: constituée d'une dizaine de modules de 2 heures chacun sur des périodes d'environ 6 mois, cette session, proposée dans le cadre du plan « Qualité de vie au travail » constitue un véritable parcours d'intégration permettant à chaque nouveau personnel de se situer dans son environnement de travail au sens large, en

- connaissant les objectifs de l'établissement et ses modalités de fonctionnement, et de mieux appréhender les missions de l'université.
- La mise en place de **la nouvelle obligation de formation des maîtres de conférences stagiaires** visant l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier.

5.4 <u>Une politique indemnitaire des personnels BIATSS évolutive et attractive</u>

Depuis la création d'Aix-Marseille Université en 2012, la politique indemnitaire en faveur des personnels BIATSS a fait l'objet de plusieurs revalorisations, qu'il s'agisse de réévaluations des taux applicables aux différentes primes statutaires pour les personnels fonctionnaires, comme des montants alloués aux agents contractuels, en fonction d'une équivalence de grade. En 2018, à nouveau, la gouvernance de l'université a porté devant les instances la proposition d'augmenter et d'actualiser les montants des taux moyens des régimes indemnitaires des personnels BIATSS, selon les principes suivants :

- Pour les personnels BIATSS fonctionnaires :
- +5% pour les fonctionnaires de catégorie A, hors ASI;
- +6% pour les fonctionnaires ASI ainsi que pour tous ceux de catégorie de fonction publique B et C;
- Pour les personnels BIATSS contractuels :
- +5% pour les agents contractuels de catégorie A, hors agents recrutés en référence au corps des ASI;
- +6% pour les agents contractuels recrutés en référence au corps des ASI, ou de catégorie B ou C.

5.5 La sûreté des sites de l'établissement

Aix-Marseille Université s'est attachée à mettre en œuvre une **politique globale de sûreté** afin de permettre aux étudiants et personnels des sites universitaires, d'étudier, de travailler dans un environnement sécurisé. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre comme l'instauration d'un partenariat renforcé avec la police nationale et la nomination de référents AMU identifiés sur les campus comme correspondants des services de police; la réalisation d'audits de sûreté complémentaires à ceux déjà initiés en 2017 (ESPE Avignon – IUT de Digne-les-Bains – Pôle Universitaire de Gap); l'organisation de séminaires d'information « l'Université face au risque attentat » qui ont accueilli plus de 700 auditeurs.

Des travaux de renforcement de la sécurité ont été réalisés sur les sites : Aix-Schuman, SUAPS Aix-en-Provence, Saint-Charles, IUT de Saint-Jérôme, Institut Fresnel et de l'EJCAM.

5.6 La santé et la sécurité au travail

La mobilisation des différents acteurs de la prévention au sein de l'université a contribué à la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail prenant en compte les orientations stratégiques ministérielles. Cette volonté a permis en particulier :

- Le déploiement et l'animation du **réseau des assistants de prévention** dans le cadre d'une collaboration étroite avec les EPST (CNRS, Inserm, IRD)
- Le suivi des formations et des habilitations règlementaires au postes de travail pour les personnels techniques des unités de recherche ou départements de formation, (autoclave, électricité, travail en hauteur, ...)
- Une meilleure connaissance des postes et des situations de travail à risque par l'ensemble des acteurs de prévention et en lien avec le CHSCT. Les visites de prévention réalisées par le CHSCT participent activement à déployer la politique de prévention des risques à tous les niveaux de l'établissement.

5.7 L'action sociale, culturelle et sportive

Marquant ainsi l'importance que revêtent pour l'université l'action sociale, culturelle et sportive à l'attention de ses personnels, le **budget 2018 du SCASC a bénéficié d'une augmentation significative**. Cette évolution des moyens a permis en particulier de mettre en œuvre de nouvelles actions dans différents domaines et de faire évoluer certaines règles de calcul de prise en charge, afin de faire bénéficier les aides au plus grand nombre. Parmi les mesures les plus remarquables, on peut citer :

- La prise en charge partielle des séjours linguistiques et éducatifs ;
- L'évolution de la prestation pour enfants handicapés ;
- L'élargissement de la grille de référence pour les aides à l'enfance, permettant de faire bénéficier le plus grand nombre ;
- L'augmentation de la subvention restauration;
- La délivrance ponctuelle de billetterie culturelle gratuite en faveur des personnels socialement fragiles ;
- La réévaluation à la hausse des chèques cadeaux destinés aux personnels partant à la retraite;
- Etc.

La responsabilité sociétale de l'université

Consciente de la responsabilité sociétale qui lui incombe en tant qu'acteur majeur du territoire, Aix-Marseille université s'engage auprès de l'ensemble de sa communauté dans la promotion d'actions sociales, solidaires et environnementales. La politique mise en œuvre en matière de développement durable, d'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations, ainsi que de handicap, constitue notamment une illustration de ces actions.

1. Le développement durable

Les objectifs stratégiques du développement durable pour l'année 2018 se sont organisés autour de 4 thématiques : Sensibiliser, Mobiliser, Agir, Collaborer.

Sensibiliser

La **Semaine Agir Ensemble** qui s'est déroulée au sein des bibliothèques universitaires sur 7 sites, a accueilli plus de 300 participants autour d'animations et d'ateliers de sensibilisation. Le **Concours DD en TRANS 2019** a permis à plus d'une centaine d'étudiants provenant de 8 composantes différentes de présenter 25 projets interdisciplinaires autour du développement durable. Quant au **Bonus «Engagement pour le Développement durable, l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations », pour sa seconde année universitaire d'existence, il a rencontré un vif succès avec plus d'une centaine de participants chaque semestre.**

Mobiliser

Le *Défi énergie*, porté par une campagne de sensibilisation à grande échelle et par un concours photo, s'est soldé par une économie énergétique de 1,3 % sur l'année 2018. Cette opération se prolongera en 2019.

Cette année encore le *Troc vert* a été organisé sur une dizaine de sites. Le projet Plant'olive AMU sur le site de Saint-Jérôme a permis de produire de l'huile d'olive AMU. S'agissant enfin de la vie de campus, plusieurs projets portés par des associations étudiantes ont été soutenus et ont vu le jour comme par exemple *les Jardins partagés* sur les sites Saint-Charles, de l'ESPE à Aix-en-Provence, Aix Schuman et sur le campus de Marseille-Luminy ou la sensibilisation aux éco-gestes (faculté de Pharmacie).

Agir

La feuille de route du **Plan de gestion des déchets** destiné à favoriser la réduction des déchets, le recyclage et le tri sélectif a été validée. La **politique d'achats responsables** se poursuit au sein d'AMU avec notamment l'ajout de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics à chaque fois que cela est possible.

Collaborer

La collaboration s'inscrit en interne à AMU, entre les différentes directions et services de l'université, et au niveau national (CIRSES, CPU, FNCAS). Des relations sont par ailleurs maintenant bien ancrées avec divers partenaires socio-économiques, par exemple avec le Fonds épicurien dans le cadre de l'opération 'DD en TRANS' ou encore la SNCF, CiTEO et Valdélia dans les domaines de la mobilité, du tri des déchets et de l'économie circulaire.

Le **réseau des référents interne** à AMU, étoffé cette année, fonctionne bien et représente un réel relai dans les services et composantes. Cette année encore, les résultats du référentiel DD/RS placent AMU en tête des universités et des grandes écoles à l'échelle nationale. Pour la première année, des indicateurs DD/RS ont été ajoutés dans le bilan social.

2. Les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations

En 2018, tout en poursuivant la mise en œuvre de son plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, Aix-Marseille Université s'est plus particulièrement attachée à concrétiser

son engagement contre les LGBTIphobies par l'adoption d'une charte et l'élaboration d'un dispositif offrant la possibilité aux étudiant.es trans et intersexué·es de s'inscrire sous leur prénom d'usage. Le lancement d'un plan de communication sur ces sujets, la programmation de formats pérennes de sensibilisation de nos publics et des modules de formation sur l'homophobie, proposés dans l'offre de formation des personnels, soutiennent cet engagement d'AMU.

Des évènements ont été organisés tout au long de l'année sur la prévention des violences sexuelles qui ont de nouveau valu à notre université l'attribution du Label « Orange Day Champion 2018 » décerné par l'ONU. Dans le contrat d'établissement, nous nous sommes engagés à poursuivre et à développer ces mesures de prévention en fixant des objectifs annuels de formation des personnels. Cette mesure est soutenue par la création par trois de nos expertes d'un module proposé depuis 2018 au plan de formation.

Un important travail a été mené concernant la lutte contre les discriminations en partenariat avec nos expert.es, le Défenseur des Droits et le Camp des Milles pour déployer des actions de prévention, de sensibilisation et de formation sur les racismes et l'antisémitisme. Il a permis d'élaborer un plan d'actions spécifiques qui sera mis en œuvre en 2019.

Le groupe de travail engagé sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes bénéficie depuis 2018 d'un nouveau corpus d'indicateurs grâce à la publication des premiers rapports de situation comparée d'AMU, documents précieux qui viennent compléter les données des Bilans Sociaux 2016 et 2017. La collecte de ces indicateurs était indispensable pour entrer de plain-pied dans la préparation du dossier de candidature d'AMU au Label Egalité (AFNOR), axe majeur du plan d'action en faveur de l'Égalité femmes-hommes de l'établissement. Dans cette dynamique, un volet exploratoire a débuté en 2018 avec la Faculté des Sciences afin de permettre l'élaboration, par et pour les étudiants et les personnels, d'un projet transversal visant à promouvoir la place des femmes et la mixité des métiers en science. Des groupes de travail ont été installés par la composante pour réfléchir aux actions à mener auprès des élèves du secondaire (sur l'orientation) et des étudiant.es (sur la formation), d'une part, et auprès des personnels d'autre part (sur l'évolution des carrières). La réalisation de l'ensemble du programme a, comme chaque année, bénéficié de la participation d'AMU à de nombreux réseaux associatifs et institutionnels mais aussi de la contribution essentielle des chercheurs et enseignants-chercheurs d'AMU, spécialistes des Études de genre (GenderMed) et des discriminations dont nous soutenons les travaux. Beaucoup appartiennent au Comité de pilotage Égalité et Lutte contre les Discriminations dont les membres, formés à ces problématiques, œuvrent efficacement à la construction et au déploiement de ces mesures dans les composantes et les services.

3. Le handicap

L'année 2018 a vu **l'adoption du schéma directeur du handicap** (SDH) pour une période de 4 ans. Il est organisé autour de 4 volets :

- Le volet étudiant a pour but d'améliorer et de développer la continuité du secondaire vers le supérieur, l'accueil et l'accessibilité à l'université, l'accompagnement dans le parcours académique, l'accompagnement dans la vie étudiante et l'insertion professionnelle.
- Le volet personnel s'organise autour de la convention AMU-FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) : programme d'insertion et de maintien dans

l'emploi des personnels en situation de handicap qui a été signée début 2018. Cette première année a permis de débuter les différentes actions :

- Piloter: impulser, animer, conduire, évaluer, rendre compte;
- Recruter, insérer, inclure ;
- Maintenir, former, accompagner dans le parcours professionnel et la carrière ;
- Mener une politique affirmée de prévention du handicap au travail;
- Recourir au secteur adapté par des prestataires extérieurs issus du milieu protégé.

Le bureau handicap a été renforcé l'an dernier avec maintenant 2 personnels dédiés à l'accompagnement des personnels en situation de handicap.

Cette convention souligne l'engagement d'AMU dans l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Un budget de 1 456 k€ sera investi sur 3 ans pour répondre à ces 5 axes.

- Le volet accessibilité des locaux : L'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été déposé en septembre 2018. Tous nos sites seront rendus accessibles à l'issu de cet agenda. Notre université investira prêt de 24 M€ sur 9 ans.
- Le volet enseignement et recherche: L'objectif est de donner davantage de visibilité à l'existant en matière de formation et de recherche (communication, événements scientifiques ...) et de créer un réseau des enseignants-chercheurs d'AMU qui travaillent sur les handicaps (recensement, constitution, animation ...). Concernant l'enseignement, un Groupement Interdisciplinaire de Formations Thématiques (GIFT) a été créé dans le domaine du handicap. Il permettra de donner de la visibilité à nos formations dans le domaine du handicap, permettra de créer un réseau des enseignants. De nouvelles formations pourront émerger, interdisciplinaires et intercomposantes.

La transition numérique

L'année 2018 a marqué une étape de mi-parcours du déploiement du **schéma directeur du numérique** (SDN) qui vise à répondre à la mutation des métiers et des usages dans tous les champs d'activité de notre université.

L'étude initiale réalisée en 2014 avait prévu le déploiement de 52 projets dont la planification s'étendait de 2015 à 2020. Cette liste a été **complétée de 10 projets portant le SDN à 62 projets** au total, avec une planification dorénavant programmée jusqu'en 2022 afin de s'adapter au nouveau plan quinquennal.

La liste des actions menées depuis 2015 témoigne du large spectre que couvre le SDN afin d'offrir les meilleurs dispositifs à tous les enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants, personnels administratifs et techniques et étudiants, pour échanger et travailler de manière collaborative, favoriser l'innovation pédagogique, soutenir la recherche, considérer les campus à l'ère du numérique, communiquer, rendre la gestion et le pilotage plus performant, renforcer le

rayonnement et la notion d'appartenance. Comme dans sa phase d'élaboration, le déploiement du SDN s'est opéré **de manière collective** et avec une participation remarquable des différents acteurs.

Depuis 2015, année de lancement du SDN, 51 projets ont démarré et le bilan à mi-parcours fait apparaître d'une part l'achèvement de 20 projets et d'autre part des avancées très significatives pour plusieurs projets pluriannuels. Un budget d'investissement et de fonctionnement d'1M€ a été consacré chaque année afin d'étudier et de déployer les projets.

Quatre axes d'étude ont été choisis dans le schéma directeur :

- Les outils de gestion et de pilotage: durant les quatre années écoulées de nombreuses applications ont été déployés ou sont en cours de déploiement. Pour certaines elles proviennent d'éditeurs privés tels que ADE pour la gestion des salles et planning, Calcium ou Chimed pour la gestion des dossiers médicaux des personnels et étudiants. Pour d'autres, ils proviennent de l'Amue, on peut citer SIHAM pour la gestion des personnels. D'autres sont des outils libres de droits qui ont été adaptés à l'établissement on peut nommer Sygefor qui gère les formations du personnel. Enfin, dans certains cas nous avons développé des outils comme ARES pour le recensement des activités et services ainsi que Demeter et Fides pour la dématérialisation des procédures. Une quinzaine d'outils ont été ainsi mise en place ils ont été choisis afin de cadrer au plus près aux besoins des usagers.
- **la formation**: nous pouvons mettre en avant la modernisation de l'environnement numérique de travail (ENT), portail d'accès aux services numériques, la mise en place de plateformes d'enseignement à distance (Ametice), de mise à disposition de séquences vidéo pédagogique (Amupod), ou de salles virtuelles de formation (adobe connect). Nous avons aussi mis en place l'accès à des ressources hébergées sur des plateformes extérieures telles que le logiciel d'antiplagiat *Urkund* ou le site de formation en langues 7speaking.
- La recherche et les plateformes d'archive ouverte HAL AMU, de bibliothèque numérique, d'accès aux thèses ont été déployées et des outils de gestion des colloques (Azur colloque) et de gestion des temps (Sinchro) ont mis à disposition des unités de recherche. L'établissement travaille aussi avec d'autres établissements sur le déploiement du SI recherche soutenu par le Ministère.
- Les projets à vocation plus transverse et qui ont permis de répondre aux besoins de mobilité des personnels et étudiants. On peut lister les outils de messagerie et services collaboratifs (mail, agenda ...), de stockage amubox, de vidéoconférence AmuSkype, ainsi que le déploiement de salles de visioconférence. Afin de permettre à l'ensemble de ces services de fonctionner convenablement des efforts importants ont été faits sur le déploiement de bornes WIFI, sur la sécurisation du réseau RAIMU et sur la mise en place d'un Datacenter permettant d'héberger les services. Les statistiques montrent un fort taux d'utilisation de tous ces services, les accès se faisant de tout l'internet.

1. Les projets achevés en 2018

Plusieurs projets portant sur le déploiement de différents outils ont été finalisés en 2018 dont :

• la mise en service d'outils de gestion au profit des composantes et des services comme les outils :

- de prévention risques santé-sécurité au travail (EVRP);
- d'outils de gestion médicale de santé des personnels et étudiants (Calcium et Chimed) ;
- ou encore du logiciel de gestion des salles et des plannings (ADE) sur l'ensemble d'AMU.
- Des outils collaboratifs avec notamment AMUskype pour organiser depuis son poste de travail des réunions à distance; la mise à disposition dans les campus de 12 salles dédiées à la visioconférence et l'ouverture d'espace de stockage de type google-drive (AMUbox) d'une taille de 30 Go.
- des outils au service de la formation et de la recherche avec notamment l'acquisition d'un logiciel antiplagiat (Urkund); la mise à disposition de 100 salles virtuelles pour des formations à distance; AMUpod pour la production et la diffusion de vidéos à finalité pédagogique; la bibliothèque numérique (collections AMU); la mise en place d'un outil d'apprentissage des langues pour l'ensemble des personnels et étudiants accessible via l'environnement numérique de travail (ENT) et la mise en place de salles d'expérimentation de formations utilisant les outils numériques (CIPE'lab).

2. Les projets pluriannuels en cours en 2018

Plusieurs projets pluriannuels du SDN ont connu des avancées significatives en 2018 :

- Les **mesures structurelles** : poursuite de l'extension de la couverture WIFI qui nous permet d'atteindre à ce jour plus de 2 000 bornes déployées dans les campus ; la mise en sécurité du Réseau RAIMU ; les travaux sur la politique de sécurité du système d'information ; le démarrage de l'harmonisation de la téléphonie sur IP ; le lancement du déploiement du Datacenter d'AMU et l'obtention de sa labellisation en tant que Datacenter régional par le ministère ;
- Les **outils de gestion** : poursuite du déploiement de l'application de recensement des enseignements et des services (ARES), des projets de dématérialisation et du nouvel outil de gestion RH (SIHAM) ;
- Les **outils de soutien à la recherche et à la formation :** mise à disposition d'outils de gestion des activités de recherche (Azur colloque) et de gestion du temps (Sinchro) ; étude sur les services externalisés pour les unités de recherche ; acquisition du logiciel FCA Manager pour la gestion de la formation continue ;
- Les **outils de communication :** refonte du site Web d'AMU ; mise en place de la plateforme de gestion des alumni ; poursuite des travaux sur la mise en place d'une cartographie des relations internationales ; poursuite des mises en place d'espaces informels et formels dans les campus.

En raison des transformations organisationnelles et techniques pouvant être induites par le numérique, une attention particulière a été portée sur **la conduite du changement.** Pour informer, former et accompagner la mise en œuvre de ces nouveaux outils, plusieurs actions ont été réalisées:

- La mise en place d'espaces web dédiés aux nouveaux outils numériques (documents, mini vidéos, FAQ,...) comme par exemple pour AMUskype;
- La réalisation de séances d'information/formation sur les campus ;
- La poursuite de séminaires de sensibilisation au management à l'ère du numérique.

Pour les étudiants, la présentation des nouveaux outils numériques et le cours Ametice "Aide aux outils numériques" ont été intégrés dans les séances dédiées aux primo entrants (CIPEPRACTICE).

Le patrimoine

L'année 2018 a, une fois de plus, été une année stratégique concernant le patrimoine de notre université. En effet, de nombreuses opérations immobilières ont été livrées ou ont été lancées durant l'année écoulée.

1. L'évolution des travaux sur les campus

1.1 A Aix-en-Provence

La phase « trois » de l'Opération Campus, Aix-Quartier des facultés a été livrée dans les délais avec :

- La livraison du « Cube » en immédiate proximité du bâtiment Egger. Conçu comme un espace de culture (théâtre, musique et expositions en particulier), c'est aussi un lieu d'ouverture de l'université sur la cité avec la présence notamment de l'université du temps libre et de la direction du partenariat avec le monde socio-économique. Mais le Cube sera surtout un cœur de campus au service des étudiants et des personnels du site qui y trouveront réunis en un lieu unique le SIUMPPS et le SUMPP, ainsi que le SUIO, le BVE, la Mission Culture, l'accueil de la DRI et un nouvel espace de convivialité;
- La livraison de l'Atelier à Aix-en-Provence qui permet d'accueillir depuis quelques jours les enseignements pratiques des arts plastiques dans les meilleures conditions, ainsi que l'ouverture de la Roseraie dont les premières floraisons sont attendues pour l'inauguration officielle du site Schuman en mars 2019 ;
- La rénovation de la cafétéria sur le site de Montperrin et le lancement des travaux de terrassement nécessaires à l'édification de la MEGA sur le site de la Pauliane pour une livraison prévue pour février 2020.

1.2 A Marseille

Sur le campus Marseille centre, les travaux du Projet Arts se sont poursuis tout au long de l'année 2018 pour une livraison d'un imposant bâtiment en septembre 2019.

Sur le campus Timone, les importants travaux d'implantation des unités de recherches en neurosciences lancés en 2017 sont entrés en 2018 dans leur dernière phase de réalisation en vue de faire de ce site l'un des premiers centres français dans ce domaine. Ce chantier technique et réalisé en site occupé est directement suivi est assuré par le DDPI.

Sur le campus Etoile, et plus précisément sur le site de Saint-Jérôme, les travaux nécessaires à l'arrivée de l'ESPE se sont poursuivis durant toute l'année 2018 et un premier ensemble de salles d'enseignement vient d'être livré dans sa configuration définitive.

Sur le campus de Luminy, l'année écoulée a été marquée par la fin des travaux du BHNS, du TPR1 et de l'Hexagone. Concernant ce dernier bâtiment, outre la réussite technique et esthétique qu'il représente, il est depuis sa récente ouverture devenu un véritable cœur de campus grâce auquel la vie étudiante connaît un magnifique renouveau. Renouveau auquel participe également la toute proche plaine sportive dont les clefs ont été remises à la faculté des sciences du sport le 11 juillet dernier.

Enfin, on rappellera, **sur le site du Pharo**, la fin des opérations de sécurisation et de réhabilitation des façades du siège de notre université, ainsi que la rénovation très réussie de l'amphithéâtre du bâtiment C.

2. Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière et la dévolution du patrimoine

2.1 <u>Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)</u>

Le SPSI a été adopté par le Conseil d'administration en janvier 2019 après sa validation par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) au cours du second semestre 2018. Cette réflexion stratégique initiée à partir d'un ensemble de diagnostics du parc immobilier mais aussi des actions menées par l'université dans le domaine du patrimoine a conduit à l'élaboration d'un ensemble de programmes patrimoniaux structurés sur des objectifs ambitieux :

- Faire de la transition énergétique un enjeu patrimonial essentiel;
- Concevoir des bâtiments agiles et capables d'évolutions fortes et innover en termes de partenariats avec la Recherche;
- Atteindre rapidement un niveau raisonnable et constant de maintenance et améliorer la sûreté et la sécurité de nos sites ;
- Intégrer l'objectif de valorisation dans tous les nouveaux programmes et développer de nouveaux partenariats ;
- Utiliser la dévolution comme un levier de modernisation de l'action patrimoniale ;
- Rechercher une meilleure cohérence de nos modes de gestion et une meilleure visibilité de nos actions.

2.2 La dévolution du patrimoine

AMU a initié le processus de transfert des biens propriété de l'Etat vers l'université qui représente 88% du parc immobilier contrôlé par AMU. Cette nouvelle dynamique patrimoniale a vu débuter en 2018 un ensemble d'actions fortes au service de l'université:

• L'élaboration d'un Programme Pluriannuel Immobilier

AMU a achevé en 2018 un programme pluriannuel prioritaire de travaux curatifs et de sécurité engagé depuis 2016, pour un montant global de 10 M€. Suite à la réalisation d'un diagnostic patrimonial exhaustif en partage avec l'ensemble des composantes et directions, le Comité d'Orientation de la Politique Patrimoniale (COPPAT) a validé 5 nouveaux programmes pluriannuels

de travaux pour un montant de 41 M € à investir sur la période 2019-2022. Ces travaux s'inscrivent dans les thématiques prioritaires de sécurité, efficience énergétique, efficience bâtimentaire, sureté et accessibilité handicapé (Ad'AP) selon les axes stratégiques retenus dans le cadre du SPSI à savoir :

- Améliorer la connaissance de notre patrimoine immobilier,
- Prévenir du maintien de sa qualité de construction durablement
- Assurer la meilleure maîtrise de coût énergétique inhérent à nos missions de service public
- La mise en place d'un outil de simulation qui veille à la soutenabilité financière du programme immobilier.
- La signature de **la charte bâtiment durable** qui inscrit résolument l'action d'AMU dans la voie de la performance énergétique.
- Les études des projets à venir et notamment celle du **centre de formation médicale par simulation nommé « SIMMAR »** qui constitue la première brique de 3 000 m² d'un ambitieux projet de restructuration du site Nord
- La livraison sur les sites d'Aix-en-Provence et de Luminy des bâtiments Cube et Hexagone dédiés à la vie des campus et à la promotion des savoirs qui recueillent dès leur mise en service un franc succès auprès des usagers et la mise en service des bâtiments TPR1 sur Luminy soit 14 000m² de locaux d'enseignement et de recherche en sciences et de l'Atelier à Aix-en-Provence qui propose des salles spécifiquement adaptées à la pratique des arts plastiques.
 - La poursuite des études et des travaux des opérations CPER avec notamment
 - La livraison début 2019 de l'extension de la MMSH;
 - Les travaux du bâtiment des turbulences dédiés aux Mastères et à la recherche en arts ;
 - Les travaux de l'opération Neurotimone pour l'accueil des laboratoires en neurosciences sur le site Timone dont la première tranche est prévue au printemps 2019 ;
 - Les travaux de la Maison de l'Economie et de la Gestion « MEGA » sur le site Pauliane qui permettra de mettre à la disposition des chercheurs en Economie gestion des locaux de qualité sur le site d'Aix en Provence ;
 - Les travaux de requalification d'espaces d'enseignement et de recherche sur le site de Saint Jérôme au profit de l'ESPE, de la faculté des Sciences et de l'OSU Phytéas.
- Les premiers travaux de mise en œuvre de l'Ad'ap qui conduiront l'établissement à offrir des espaces adaptés aux personnes en situation de handicap.
- L'optimisation de la gestion et fiabilisation de l'usage du patrimoine avec la mise en exploitation d'un seul outil de gestion des affectations de locaux d'enseignement : ADE, généralisé en 2018 auprès de l'ensemble des composantes d'AMU.

Le rayonnement d'AMU et la communication

La grande majorité des actions ci-dessus présentées a fait l'objet d'une valorisation dans un ou plusieurs de nos supports de communication, parfois de façon globale, parfois de façon très approfondie auprès d'un public ciblé.

Donner du sens à notre action et accroitre le rayonnement de notre université sont aujourd'hui des enjeux fondamentaux pour la reconnaissance d'Aix-Marseille Université, à la fois en interne et auprès de tout public.

1. Le redéploiement de la communication numérique et le développement des réseaux sociaux

La refonte du nouveau site web d'Aix-Marseille Université a dominé l'année 2018 en matière de communication. Ce site s'adresse au public externe dans sa version internet ainsi qu'aux personnels dans sa version intranet (INTRAMU). Bénéficiant d'une charte graphique plus moderne et responsive, il propose une nouvelle ergonomie répondant à une logique « usagers » en identifiant les publicscibles et partenaires de l'université pour offrir des contenus ciblés sur leurs besoins. Un moteur de recherche par mots-clés permet d'accéder à des contenus définis alors qu'un menu thématique rend la navigation plus aisée dans la grande arborescence des contenus. La conception de ce nouveau site a permis la réécriture de 15 000 pages de contenus condensés en 800 pages, sur une plateforme unique. Toutefois, ce lancement concerne seulement la phase 1 du nouveau site web. Trois autres phases seront déployées jusqu'en 2020. Ce nouveau site s'accompagne d'une innovation organisationnelle reposant sur l'autonomie des communicants qui pourront alimenter grâce à un « guichet unique » de nombreux outils de communication numérique (pages web mais aussi newsletters, réseaux sociaux, rubriques du magazine interne...). Ce nouveau site vise à clarifier les missions et usagers de l'université, faciliter l'accès à l'information par l'ensemble de la communauté universitaire et, plus largement, de tous sur la toile.

Toujours pour accroitre la visibilité d'Aix-Marseille Université via la **communication numérique**, nous avons conforté sa **présence sur les réseaux sociaux** avec un triple objectif : la promotion des activités universitaires, le développement de sa notoriété digitale et la fédération des communautés. Aujourd'hui, Aix-Marseille université rassemble plus de 112 000 abonnés sur LinkedIn, 15 500 sur Facebook, près de 6 700 sur Twitter avec une augmentation constante de la diffusion d'informations de proximité (vie étudiante, promotion des travaux de recherche et vie institutionnelle) et de rétrospectives en images. La production de capsules vidéo s'est intensifiée en 2018, notamment pour faire vivre sur les réseaux sociaux de nouvelles activités (lancement du conseil stratégique des Alumni, promotion des Alumni remarquables, présentation des ERC de l'université, lancement d'actions liées à l'entreprenariat étudiant...) .

Via les 62 écrans déployés dans les lieux de vie sur tous les sites, une information harmonisée peut être diffusée à tous de façon simultanée.

2. L'évènementiel au service du bien-vivre ensemble

Le « bien-vivre ensemble » a été recherché via l'organisation événementielle avec notamment

- La seconde édition de la soirée des personnels, organisée le 28 juin 2018 avait pour cadre un lieu mythique: le stade Orange Vélodrome. Ce moment de convivialité a rassemblé un millier de personnes dans une ambiance joyeuse, dansante, rieuse et festive autour, notamment, du Jazz band d'AMU;
- La troisième édition de Festiv'AMU a eu lieu le 12 octobre au Grand Théâtre de Provence d'Aixen-Provence sous la forme d'une soirée-spectacle au rythme des musiques du monde, animée par les talents artistiques de l'université : les musiciens du centre de formation des musiciens intervenants, les 60 chanteurs de la chorale CHORAMU et plus de 200 étudiants danseurs. Ils ont offert au millier de personnes présentes un temps fort de communion et d'émotions positives.

C'est lors de tous les événements annuels que ces valeurs de partage se concrétisent, à l'image de la rentrée solennelle, de la présentation des vœux du Président aux personnels sur les 5 grands campus, des remises de diplômes au sein des composantes, des soirées académique et scientifique, de la Semaine AMU-entreprises, de la Nuit européenne des chercheurs, des productions d'OSAMU en public, des inaugurations de lieux de vie emblématiques (l'Hexagone, le Cube...) des divers salons étudiants, de la journée de l'arbre de Noël ...

3. La promotion par l'image

Parallèlement, AMU a édité **un ouvrage bilingue de photos légendées** intitulé « Balade au cœur des campus » : 160 pages illustrant notre patrimoine et l'ensemble des activités universitaires.

Cette volonté d'intensifier le sentiment d'appartenance pour qu'il soit profond, durable et partagé par tous, s'accompagne sur le territoire d'une approche de **marketing territorial** développée avec certains partenaires culturels comme le Festival de Jazz des 5 continents, le Festival de la Roque d'Anthéron ou encore le Mucem.

Dans un souci d'accroitre notre visibilité territoriale et internationale, la campagne publicitaire fondée sur les 4 valeurs d'Aix-Marseille Université, s'est poursuivie notamment à l'aéroport international Marseille-Provence avec de nouveaux films promotionnels affichés sur 24 panneaux digitaux. Chaque jour, les relations presse valorisent les compétences universitaires, en positionnant notamment l'expertise scientifique comme vecteur de progrès sociétal. L'adhésion cette année à *The Conversation France*, média en ligne de vulgarisation de la science et d'analyse de l'actualité par les enseignants-chercheurs et chercheurs, contribue à une plus large diffusion de notre savoir.

Pour accompagner et promouvoir l'activité des composantes et des directions, AMU a fait vivre ses supports classiques de communication internes tels que la newsletter hebdomadaire, la Lettre d'AMU mensuelle adressée aux membres du CA, aux universités françaises, aux partenaires économiques, et accessibles en ligne par toutes et tous, mais aussi des rapports d'activités et de nombreux catalogues, flyers et affiches estampillés Aix-Marseille Université... La production graphique s'élève à plus de 300 documents en 2018.

Perspectives 2019

2019 s'inscrira naturellement dans la continuité des actions mises en œuvre dans le cadre du contrat quinquennal 2018-2022, de la stratégie pluriannuelle d'établissement et de ses schémas directeurs. 2019 sera ainsi la première année de mise en œuvre effective de la dévolution du patrimoine, de l'ouverture de l'institut WUT-AMU à Wuhan, de la montée en charge opérationnelle de la Cité de l'innovation et des savoirs, de l'évaluation du dossier d'université européenne ou encore de la finalisation du programme européen de soutien à la recherche post H2020 baptisé Horizon-Europe... de nombreuses échéances stratégiques ponctueront donc cette année 2019, pour AMU, pour son positionnement sur son territoire comme à l'échelle nationale, européenne et internationale.

1. La recherche

La politique scientifique d'AMU s'est affirmée au niveau national, européen mais également international. Après une année 2018 centrée sur la mise en œuvre de la contractualisation au niveau des structures de recherche, 2019 sera consacrée au déploiement de nouveaux projets, au premier lieu desquels la création des instituts d'établissement, la stratégie européenne, le développement de la formation doctorale.

1.1 La mise en place d'une nouvelle structuration d'AMU : la création d'instituts d'établissement

En 2018, AMU a préparé la mise en place de ces instituts, notamment en procédant à leur intégration dans les statuts de l'université et à leur évaluation scientifique. Leur **création sera progressive dès le premier semestre 2019,** après avis du Conseil stratégique international d'A*Midex et validation par les instances d'AMU.

Destinés à promouvoir et à faire émerger des pratiques interdisciplinaires par des nouvelles collaborations inter-unités et inter composantes, ils ne se substituent pas aux composantes, ni aux unités de recherche mais doivent générer des **projets innovants de formation et de recherche.** L'enjeu pour AMU sera d'assurer le pilotage de ces instituts en apportant toutes les modalités de gestion adaptées à ces nouvelles structures.

Ils ont ainsi pour objectifs de former de nouvelles générations de scientifiques, d'accroître la visibilité et l'attractivité du site d'Aix-Marseille auprès d'étudiants et de chercheurs à l'échelle internationale et d'affirmer son potentiel auprès des partenaires socio-économiques.

22 projets ont fait l'objet d'une lettre d'intention adressée à la gouvernance d'AMU en 2018. Le processus de sélection, initié en 2018, se prolongera en 2019 au fil de l'eau et s'opèrera en plusieurs temps. Les premiers instituts seront créées dès le premier trimestre 2019.

1.2 L'exécution du contrat d'établissement

L'objectif en 2019 sera de finaliser les accords-cadres entre AMU et les principaux partenaires et tutelles des unités mixtes du site. Cette étape est essentielle pour s'accorder sur les grands principes

de fonctionnement des structures de recherche dont nous partageons la responsabilité et établir précisément les règles de gestion en matière d'activités contractuelles et de valorisation.

Il est également prévu d'explorer les pistes de mise en place de **plateformes de services partagées** avec le CNRS qui pourraient s'inscrire dans le processus de transformation de la sphère publique en vue de simplifications des procédures de gestion.

1.3 L'Europe

L'année 2019 sera consacrée à préparer la communauté scientifique aux futurs programmes de **Europe Horizon** (qui succédera à H2020) qui sont en cours de construction. Les actions de lobbying auprès de la Commission européenne seront également conduites pour faire valoir les intérêts et les forces d'AMU.

Enfin, comme AMU s'y est engagée dans son contrat d'établissement, le **processus de labellisation HRS4R** (Human ressources strategy for researchers) sera lancé en 2019. Cette démarche vise à renforcer l'attractivité internationale d'AMU notamment en termes de recrutement, à afficher une volonté politique interne forte d'amélioration des pratiques RH qui soit cohérente avec les objectifs stratégiques d'AMU, et à se conformer aux exigences des programmes européens.

1.4 <u>La formation doctorale</u>

Les principales actions programmées en 2019 concernant la formation doctorale porteront notamment sur plusieurs mesures de restructuration du collège doctoral et de la formation doctorale avec notamment la restructuration de l'offre de formation doctorale au sein des écoles doctorales sous forme de programmes doctoraux, la mise en œuvre du Comité d'Orientation stratégique du Collège Doctoral, la création d'une nouvelle école doctorale sur la thématique Sécurité-défense en partenariat avec l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale), l'école de l'air de Salon-de-Provence et l'Ecole Centrale de Marseille.

Plusieurs mesures de soutien et d'accompagnement du doctorant seront également initiées avec notamment la mise en place d'un guide du doctorant et d'un guide de l'encadrant, le renforcement du dispositif d'accueil des doctorants internationaux et la simplification des procédures de mise en place de codirections de thèses à l'international (cotutelles et autres dispositifs, ...). Comme annoncé dans le contrat d'établissement, la réflexion autour de la mise en place d'une Maison des Doctorants par campus sera également initiée en 2019

Enfin, afin de soutenir l'insertion professionnelle des docteurs, une nouvelle campagne d'enquêtes sur les parcours professionnels des docteurs d'AMU à 1, 3 et 5 ans sera lancée en 2019 et de nouvelles actions et animations seront mises en œuvre avec la direction du partenariat avec le monde socio-économique.

1.5 La diffusion de la culture scientifique et valorisation du patrimoine scientifique

Pour 2019, plusieurs actions sont envisagées dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique et technique. Il s'agit notamment pour AMU de se doter d'outils lui permettant de mieux mesurer et gérer son action en la matière et de mieux la valoriser, en particulier la définition d'indicateurs au niveau de l'établissement et des unités de recherche en culture scientifique, la création d'une

nouvelle plaquette consacrée au patrimoine scientifique d'AMU, de fiches « lignée technique » et de vidéos sur certains instruments ou encore la mise en place d'une base de données de gestion des collections.

De nouveaux dispositifs seront également expérimentés pour inciter personnels et étudiants à participer à cette activité au cœur des missions de l'université que constitue la diffusion de la culture scientifique, comme le développement d'une formation continue des enseignants-chercheurs et chercheurs en diffusion des savoirs, l'expérimentation de la cordée de la réussite « Transferts » ou encore la création d'un bonus étudiant « patrimoine et culture scientifique ».

2. L'innovation et la valorisation

L'innovation s'est affirmée comme le troisième pilier de développement de notre université. De nombreuses actions seront déployées en 2019 pour poursuivre cet engagement.

2.1 <u>Le développement des Plateformes Technologiques Aix-Marseille</u>

Le travail de labellisation effectué durant l'année 2018 en collaboration avec les organismes partenaires du site sera étendu en 2019. Une attention forte sera portée sur le renforcement de la démarche qualité avec notamment le soutien à l'amélioration des modèles de gouvernance de ces plateformes, leur accompagnement dans leur démarche d'amélioration de la qualité et de certification et la structuration autour d'un réseau des plateformes.

Les réflexions autour du déploiement d'une plus forte synergie avec les partenaires du label (AMU, CNRS, Inserm) sur les différents projets phare du label et le développement des formations courtes se prolongeront en 2019.

2.2 Les Pôles d'Innovation Territoriaux (P.I.T)

Après l'inauguration des trois premiers Pôles d'innovation territoriaux en début d'année 2019 à Arles, Aubagne et Digne-les-Bains, la réflexion se poursuivra en 2019 pour une **extension du dispositif** sur d'autres sites. Un axe de développement portera sur l'animation du **réseau des PIT** et le renforcement de leur offre de service.

2.3 La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille

Après une année 2018 marquée par l'ouverture et l'installation des différents partenaires au sein de la Cité de l'innovation et des savoirs, 2019 sera consacrée **au développement de son activité** avec notamment le déploiement de l'offre de services en lien avec l'ensemble des partenaires, la finalisation des conventions de partenariats, la mise en œuvre d'une stratégie de coopération et le recrutement d'un *business developper*.

Le renforcement de la politique partenariale sera également une priorité avec notamment l'articulation avec le projet de Living Lab porté par la CCIMP et la mise en œuvre des premières collaborations de recherche.

2.4 Le Label Qualité Innovation

L'année 2019 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du dispositif de *Label Qualité* Innovation avec notamment :

- Le soutien des collaborations entre AMU et les TPE/PME au travers de l'AAP « Transfert » d'A*Midex qui sera lancé en 2019.
- La finalisation du fonds d'investissement Pertinence Invest 2 avec Protisvalor
- L'intégration du label dans les conventions avec les pôles de compétitivité afin que ces derniers puissent se positionner sur l'industrialisation de technologies issues des unités de recherche d'AMU.

3. La formation et la vie universitaire

En matière de formation et de vie étudiante, 2019 s'inscrira dans la continuité du déploiement du Schéma directeur de l'offre de formation et de ses différentes actions. 2019, comme 2018, sera par ailleurs marquée par la mise en œuvre d'importantes réformes nationales en termes de formation dont notamment celle portant sur la refonte du premier cycle en santé. Parmi les axes stratégiques pour AMU en 2019 en matière de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle et de vie étudiante, on peut notamment citer :

- La poursuite de la mise en place de la phase d'expérimentation du projet DREAM-U: Il s'agira notamment de procéder aux différents recrutements prévus en vue du pilotage administratif du projet et de la conception des parcours de formation ainsi que des enseignements à distance. Dans la première phase du projet, les composantes expérimentatrices impliquées seront la faculté d'arts-lettres-langues et sciences humaines et la faculté d'économie-gestion.
- La mise en place des nouveaux cursus de premier cycle en santé: La réforme du premier cycle en santé impose de repenser l'accès aux deuxième et troisième années d'études médicales. Dans ce cadre, il s'agira notamment de concevoir la maquette des enseignements du nouveau portail de première année en santé et d'élaborer l'ingénierie pédagogique des modules d'enseignement à distance qui viendront compléter les parcours de licences disciplinaires d'AMU pour leur déclinaison 'santé'. Ces modules, qui constitueront les « mineures santé » des licences disciplinaires, seront proposés aux étudiants inscrits en L1 disciplinaires et se destinant à se réorienter en deuxième année de licence santé. L'établissement répond actuellement à l'appel à manifestation d'intérêt lancé récemment par le MESRI portant sur « la transformation pédagogique et numérique » afin de soutenir ce travail d'ingénierie pédagogique.
- La création proprement dite des diplômes d'établissement de compétences complémentaires en droit et en gestion : Ces deux diplômes d'établissement proposeront aux diplômés de master d'acquérir des compétences complémentaires en droit ou en gestion. Le travail de recueil des besoins auprès des composantes s'agissant de ces deux formations a été finalisé durant l'année 2018. La construction des maquettes d'enseignement est en cours. L'ouverture de ces deux formations devrait intervenir à la rentrée prochaine.

- La montée en charge de l'accompagnement pédagogique dans le cadre du « Plan Langues » : La plateforme 7-speaking est désormais accessible. Pour l'année 2019, la mise en place d'un microsite web accessible par public est en cours. Les publics concernés sont : les étudiants de L et de M, les doctorants, les enseignants et enseignants-chercheurs et les personnels administratifs. En accompagnement à l'autoformation en langues sur les différents sites de l'université ou par l'intermédiaire d'une classe virtuelle (pour les sites éloignés par exemple), des séances de tutorat seront organisées. Par ailleurs, une communication active sera mise en place pour assurer une information complète sur les potentialités de la plateforme. Enfin le projet « AMU-Langues », financé en partie par le Ministère, est en cours de finalisation ; il s'agit de moderniser des salles d'enseignement et de formation en langues et d'en créer de nouvelles.
- La tenue de la première édition du challenge PIX d'AMU: Ce challenge inédit vise à sensibiliser les étudiants d'AMU à l'existence de cette nouvelle certification qui succède au C2I. Tout étudiant d'Aix-Marseille Université pourra, après inscription, participer à ce concours. Il aura alors la possibilité pendant une semaine de créer son profil et/ou de l'améliorer pour obtenir le score le plus élevé possible. Les 128 meilleurs candidats, pourront s'affronter en finale le jeudi 4 avril 2019.
- Le financement des premiers projets CVEC de campus: Les conseils CVEC de campus sont désormais mis en place; les budgets ont été récemment notifiés. Chaque conseil a désormais pour mission de sélectionner les meilleurs projets de vie étudiante et de campus, lesquels devront être d'une ampleur significative et auront pour objectif de favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants.
- La mise en œuvre du dispositif « étudiants émissaires », dès le dernier semestre de cette année universitaire 2018-2019 avec le soutien de la Région Sud –PACA : il s'agit d'un nouveau dispositif en faveur de l'orientation à destination des lycéens, principalement de première et terminale. Dans ce cadre, des étudiants, volontaires, sélectionnés et formés, iront à la rencontre des lycéens, dans leur établissement pour leur présenter les formations mais aussi la vie à l'université et le statut d'étudiant. Des visites sur les sites d'AMU pourront également être proposées. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie de renforcement du lien enseignement supérieur- secondaire pour mieux accompagner les lycéens dans leur orientation et leur parcours de formation. Ces étudiants seront soutenus par le SUIO.

De nombreux autres projets seront également mis en place ou verront leur déploiement se poursuivre tels que par exemple :

- Le renforcement du développement de « l'esprit d'entreprendre » dans les formations ;
- Le développement d'enseignements pour lutter contre les fausses informations (fake news);
- La conception de formations courtes et sur-mesure à l'attention des publics de formation continue;
- La mise en application d'actions en matière d'accès des étudiants de L et M dans les unités de recherche (visites et stages facultatifs) ;
- L'élaboration d'une candidature à la labellisation Génération 2024
- Le lancement du nouveau dispositif PACT'AMU en remplacement de l'ancienne "Carte Culture".

4. A*Midex

Conformément à la convention de dévolution du capital de l'IdEx, la feuille de route est constituée de trois axes principaux :

- Poursuite de la dynamique de constitution d'une université de recherche de classe internationale en accord avec sa stratégie recherche formation innovation ;
- Nécessité de prendre en compte les recommandations du jury international à l'issue de l'évaluation de la période probatoire ;
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation périodique de ses performances scientifiques et pédagogiques et de son positionnement international.

Les principes et grandes orientations du programme d'activités 2019 se fondront, comme ce fut le cas durant la phase probatoire, sur une exigence d'excellence et des procédures centrées sur les meilleurs standards internationaux (évaluation par des experts internationaux) garants de transparence, de qualité et d'exigence.

Une certification qualité de l'initiative d'excellence d'Aix-Marseille Université sera étudiée en 2019.

La fondation A*Midex fonctionne principalement par appels à projets (AAP) et appels à candidatures (AAC) et lance également des programmes d'actions structurantes pour le site, répondant aux 5 grands défis de l'initiative d'excellence Aix-Marseille. En 2019, un AAP « transfert » sera lancé, et les résultats des AAP « pépinières d'excellence », « international » et « Méditerranée », lancés en 2018 seront annoncés.

Une attention particulière est accordée à la **cohérence d'ensemble des dispositifs soutenus** dans le cadre des Programmes Investissements d'Avenir du site et à leur adéquation avec la stratégie des partenaires d'A*Midex.

La **levée de fonds** sera aussi un chantier prioritaire dans le cadre de la politique partenariale d'A*Midex.

5. La documentation

Les bibliothèques d'AMU, sur place comme à distance, sont en bonne santé et croisent des dynamiques immobilières, scientifiques et patrimoniales au bénéfice de la formation comme de la recherche. Toutefois, les perspectives à court-moyen terme ne manquent pas. Parmi les priorités identifiées :

- La mise à niveau des bibliothèques qui n'ont pu bénéficier d'opérations de rénovation d'ampleur, avec des priorités ciblées pour 2019 sur les sites de Saint-Charles et de Canebière à Marseille;
- La politique culturelle: avec plusieurs dizaines d'actions culturelles chaque année, les bibliothèques sont un acteur important de la politique culturelle d'AMU. En partenariat avec les missions culture, culture scientifique et technique, et avec le SCASC, il s'agira de structurer

encore davantage cet axe;

- La politique de coopération à l'international: en cohérence avec la stratégie européenne et internationale de l'université, les bibliothèques seront, en 2019, le premier service d'AMU à organiser et accueillir une semaine en « mobility staff week » (Erasmus des personnels, staff training);
- La montée en charge de la **démarche qualité** : complémentaire de l'approche quantitative déployée avec l'enquête Libqual, l'approche qualitative de la satisfaction des usagers sera renforcée à travers la démarche « design de l'expérience utilisateur » (UX Design, orienté utilisateur) ;
- L'élaboration d'une politique de données de la recherche: dans la droite ligne du succès connu avec le dépôt dans l'archive ouverte HAL-AMU, les bibliothèques souhaitent dès 2019 être motrices dans la construction d'une politique de données de la recherche, enjeu essentiel pour une politique globale et volontariste de l'université autour de la science ouverte.

6. Le partenariat avec le monde socio-économique

De nombreuses actions structurantes ont été initiées depuis 2016 en matière de politique partenariale. L'année 2019 marquera une année déterminante pour nombre de ces actions, notamment avec le lancement officiel du réseau des alumni ou encore la définition de la stratégie partenariale pour les prochaines années.

6.1 Animer la politique partenariale avec les collectivités et les acteurs publics

Aix-Marseille Université a noué des conventions et des relations partenariales soutenues avec toutes les collectivités et acteurs publics régionaux. Des **comités de pilotage** ont été mis en place pour animer ces partenariats et assurer le suivi de leur mise en œuvre, notamment dans le cadre de la convention avec la Métropole et le Conseil départemental.

S'agissant de la politique de **l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée**, des jalons annuels ont été fixés dans le cadre du contrat de site et des groupes de travail thématiques, coordonnés par AMU –chef de file- se tiendront en 2019. Le comité de pilotage de l'association se réunira également pour valider les orientations et propositions.

6.2 Structurer efficacement les partenariats avec le monde socio-économique

Après avoir finalisé la première étape d'état des lieux, le cabinet de consultant retenu en 2018 va continuer à accompagner notre université dans le cadre de la **définition de sa stratégie partenariale.** Il s'agira en particulier de rencontrer des OCTA (organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage) pour le versement des fonds libres, puis des acteurs socio-économiques pour le développement de nouveaux partenariats.

AMU concrétisera en 2019 **plusieurs accords-cadres** ayant fait l'objet d'une instruction au cours de l'année 2018 notamment (INEC, NGE, GRT-Gaz, Pôle Emploi, Orange, CAPGEMINI).

6.3 Faire de la fondation A*Midex un levier des relations avec le monde socio-économique

Les projets retenus dans le cadre de l'AAP 2017 **« Pépinière d'excellence »** se termineront en 2019 et le 2^{eme} AAP lancé en 2018 verra les projets labélisés au cours de l'année 2019.

Un état des lieux des points d'amélioration en termes de gestion administrative et financières des actions partenariales au sein de la fondation sera réalisé en 2019 pour proposer des procédures plus adaptées à la gestion de fonds partenariaux.

6.4 La coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage

AMU poursuivra sa stratégie en matière de collecte de la taxe d'apprentissage, avec une politique pro-active vis-à-vis des entreprises et organismes « donateurs » et le développement de la **collecte de fonds libres.**

Compte-tenu de la **réforme de la formation professionnelle** prévue pour 2019, une veille sera réalisée pour évaluer les conséquences en matière de collecte de la taxe d'apprentissage pour les universités, afin d'anticiper les actions à mettre en œuvre pour les années suivantes

6.5 La constitution et l'animation du réseau des Alumni d'AMU et des anciens personnels

Le réseau des Alumni sera officiellement lancé au cours du premier semestre 2019 autour de 3 moments forts :

- L'ouverture des inscriptions sur la plateforme Alumforce dédiée aux Alumni d'AMU;
- Le lancement du club Alumni à Bruxelles au mois de mars ;
- L'organisation d'un grand évènement en mai 2019 réunissant des Alumni représentatifs de la diversité d'AMU pour officialiser le lancement de ce réseau.

7. Les relations internationales

L'année 2019 sera riche en échéances importantes au regard des relations internationales et de notre stratégie d'internationalisation de notre université.

7.1 Le lancement de notre projet d'université européenne CIVIS.

Déposée le 28 février 2019 auprès de la commission européenne, les résultats de notre candidature à l'appel à projets sur les universités européennes seront connus au début de l'été 2019. Néanmoins, que **CIVIS** soit ou non retenue par la Commission européenne pour ce premier appel, les 8 universités constitutives de l'alliance ont décidé de poursuivre leur projet qui occupera de manière transversale nos composantes et services dans les années à venir.

Ce projet porte les avancées de l'EEES (carte européenne d'étudiant), et s'attache à répondre aux grands défis sociétaux qui interpellent la communauté scientifique et sont d'ores et déjà au cœur de la stratégie d'AMU: santé, climat et environnement, sociétés et cultures, villes et mobilités... Les

activités programmées par CIVIS sur ces grands enjeux permettront de construire des parcours de formation et de recherche entre nos huit établissements ; d'ouvrir davantage nos activités aux territoires et milieux socioéconomiques et d'élaborer des partenariats stratégiques avec les universités d'Afrique et de Méditerranée sur ces sujets d'intérêt commun.

7.2 <u>Le renforcement de notre axe méridien Europe-Méditerranée-Afrique.</u>

Quatre ans après que le Comité d'orientation scientifique (COS) nous invitait à structurer plus largement un axe Europe-Méditerranée-Afrique, la politique déployée par AMU dans ce champ précis a porté ses fruits.

Notre projet d'université européenne nous lie à 7 autres partenaires autour de cet objectif.

Par ailleurs, nous pourrons nous appuyer sur la politique « **Bienvenue en France** » pour développer des partenariats structurants avec des universités subsahariennes. Un financement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est proposé pour des missions exploratoires en 2019, et l'Agence française de développement (AFD) prendra le relai pour des financements plus conséquents en 2020. AMU s'engage naturellement dans cette démarche afin de renforcer son action en Afrique subsaharienne, lui donner plus de visibilité, de cohérence et d'impact. Plusieurs projets émanent d'ores et déjà des composantes, dans les domaines de la santé, des mathématiques et du FLE.

7.3 <u>Le démarrage de l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée –UFTAM- et</u> le sommet des deux rives

Après une mission institutionnelle en Tunisie en janvier 2019 scellant des accords avec quatre grandes universités tunisoises, AMU a participé au comité de pilotage de l'**UFTAM** qui, en présence des deux Ministres tunisiens et français de l'enseignement supérieur et de la recherche, a retenu AMU comme membre fondateur de cette université à vocation régionale. Nous travaillons en partenariat avec les Universités d'El Manar et de Carthage au lancement d'un master sur l'eau, l'environnement et le développement durable qui ouvrira à la rentrée 2019 sur le site de Bir El Bey.

Au Proche-Orient, des partenariats prometteurs se tissent également avec des universités du Bahreïn et des Emirats arabes Unis disposant d'installations de recherche de pointe.

Enfin, nous espérons mobiliser l'ensemble de nos forces vives, réseaux institutionnels et thématiques spécialisés sur l'aire Méditerranéenne, afin de participer **au Sommet des deux rives** qui se tiendra au Pharo le 24 juin 2019.

7.4 L'institut d'AMU à Wuhan

La création de l'institut WUT-AMU se concrétisera dès la rentrée 2019-2020 par une première promotion de licence d'environ 120 étudiants. Le premier semestre de cette propédeutique sera consacré au renforcement du français et aux enseignements de base en biologie. L'intervention d'enseignants français d'AMU n'interviendra qu'à partir du second semestre. Une première année de Master (3 ans en RPC) est également envisagée par le partenaire qui sollicite le recrutement d'enseignants-chercheurs afin d'assurer la pédagogie et la mise en place progressive des programmes de recherche. L'institut délivrera deux diplômes: l'un français, l'autre chinois. Des locaux seront mis à la disposition de l'Institut en attendant la livraison des bâtiments définitifs. Le Directeur sera assisté d'un adjoint français responsable de la pédagogie et du suivi

administratif. Deux délégations sont prévues au premier semestre de 2019 pour parfaire ce dispositif et le porter sur les fonts baptismaux.

7.5 L'élaboration d'une nouvelle politique d'accueil

Le gouvernement a lancé une politique « Bienvenue en France » qui s'articule autour de trois axes :

- Un label lié à la qualité de l'accueil des étudiants internationaux dans les établissements ;
- L'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires -disposition qui a fait l'objet au sein d'AMU d'une déclaration au CA- ;
- Le soutien de projets structurants de collaboration avec les établissements africains.

AMU mettra en place dès le début d'année 2019 un groupe de travail transversal qui vise à répondre à la labélisation et qui permettra d'améliorer l'accueil des étudiants internationaux, de leur inscription à leur diplomation, sans oublier leur évolution en tant que futur alumni. Ce nouveau contexte, associé à une concurrence internationale exacerbée, nous invite à élaborer une véritable stratégie de recrutement des étudiants internationaux et faire évoluer notre politique d'accueil et d'attractivité en 2019, en accordant une place croissante à la politique des langues.

Le bureau de représentation d'AMU à Bruxelles

L'année 2019 s'annonce tout aussi intense pour la représentation d'AMU à Bruxelles avec, de janvier à début mars, l'organisation d'une visite d'AMU à Bruxelles dédiée à l'innovation (28 janvier) le lancement d'un Club des alumni d'AMU à Bruxelles avec l'ambassade de France (5 mars) et l'organisation d'une conférence européenne dédiée aux neurosciences et aux neurotechnologies au Comité européen des Régions (6 mars) associant des scientifiques de plusieurs pays ainsi que les institutions européennes.

Les activités **de lobbying et de « réseautage »** vont s'intensifier alors que les aspects les plus stratégiques de la programmation 2021-2027 seront négociés durant l'année 2019 : Missions et Partenariats d'Horizon Europe, mise en œuvre des instruments de soutien à l'innovation de rupture du Conseil européen de l'innovation, création de *Digital Innovation Hubs* dans chaque région ou encore sélection de la vingtaine d'alliances « Universités européennes ».

8. Le pilotage

Concernant le **pilotage et le fonctionnement de l'université**, 2019 constituera en premier lieu une année d'expérimentation et d'installation des nouveaux objets lancés en 2018 : les instituts, la Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille, les bâtiments « cœurs de campus » que sont notamment le Cube ou l'Hexagone.

En matière de **gestion financière et des ressources**, le dialogue stratégique interne rénové expérimenté en 2018 sera évalué et développé en 2019 pour les composantes et services communs dans la préparation du budget et l'élaboration de la campagne d'emplois.

8.1 La dévolution du patrimoine

Après avis favorable du Comité Technique, le Conseil d'Administration a adopté le principe du transfert de propriété des biens appartenant à l'état et les termes de la convention qui le régiront. AMU deviendra propriétaire en 2019 d'un parc immobilier d'une surface foncière de 1 857 000 m2. La mise en œuvre de la dévolution avec la signature de la convention et la publication des arrêtés de transfert doit contribuer à installer l'établissement comme un acteur majeur du territoire.

La **constitution d'un Budget Annexe IMmobilier (**BAIM) qui devrait être effectif au 1^{er} janvier 2020 aura pour objectif de sécuriser la gestion financière de la dévolution en garantissant une amélioration significative de l'état du bâti en particulier en matière de mise en sécurité et accessibilité.

8.2 Le schéma directeur numérique

A mi-parcours, le SDN comporte encore de nombreux projets en cours, à finaliser d'ici 2022. Parmi les plus impactants on peut citer la mise en place d'outils de pilotage utilisant un entrepôt de données et des outils de restitution, la sécurisation des données découlant de la mise en place d'une politique de sécurité du système d'information et de l'application de la réglementation européenne sur les données personnelles (RGPD), la sécurisation d'accès aux locaux, le remplacement de l'outil de gestion des étudiants (Apogée), la mise en place d'outils de gestion de la recherche (Geslab et Caplab), ainsi que l'harmonisation de la téléphonie utilisant le réseau informatique (TOIP).

8.3 <u>La gestion des ressources humaines</u>

La finalisation des travaux permettant la mise en œuvre réelle du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions et Engagement Professionnel (RIFSEEP) aura lieu en 2019. A cet effet, 17 groupes de travail composés au total de plus de 140 personnels de l'établissement, issus de l'ensemble de ses structures, analysent anonymement et objectivement les missions et responsabilité confiées aux agents permettant de définir une cartographie des métiers prolongeant les enquêtes fonctions déjà réalisées. Cette démarche collective et participative permettra ainsi de mobiliser toutes les compétences des personnels de l'université, afin d'assurer une qualité d'expertise indéniable et incontestable.

La mise en œuvre du **plan d'action Qualité de Vie au Travail (QVT)** sera un élément majeur de l'année 2019, permettant d'évaluer les actions déjà initiées, mais surtout de développer les actions, tant en matière de formation, d'amélioration des conditions de travail, de développement des outils et méthodes facilitant une approche à la fois efficace et sereine de la réalisation des missions. Cette thématique, parmi d'autres, pourrait être associée avec les travaux de l'Université européenne pour donner une autre dimension, internationale, aux échanges de pratiques professionnelles, à la formation...

Dans ce cadre, **l'expérimentation du télétravail,** votée fin 2018 en instances, pourra entrer dans une phase opérationnelle en 2019, afin d'en tester, grandeur nature, tous les effets attendus et les impacts, tant sur l'épanouissement personnel que sur la vie des collectifs de travail, dans les services, les composantes et les unités de recherche.

Enfin, le **déploiement de l'outil SIHAM**, système d'information RH, qui mobilise beaucoup d'efforts est engagé et sa mise en production est prévue au 1^{er} janvier 2019. Des réflexions sont engagées pour lui joindre un outil de gestion des congés, proche ou harmonisé avec les outils aujourd'hui implantés dans les unités mixtes de recherche.

8.4 Une politique indemnitaire des personnels BIATSS évolutive et attractive

Depuis la création de l'université fusionnée en 2012, la **politique indemnitaire en faveur des personnels BIATSS** a fait l'objet de plusieurs revalorisations, qu'il s'agisse de réévaluations des taux applicables aux différentes primes statutaires pour les personnels fonctionnaires, comme des montants alloués aux agents contractuels, en fonction d'une équivalence de grade. En 2018, à nouveau, la gouvernance de l'établissement a porté devant les instances de la proposition d'augmenter et d'actualiser les montants des taux moyens des régimes indemnitaires des personnels BIATSS, selon les principes suivants :

- Pour les personnels BIATSS fonctionnaires :
 - +5% pour les fonctionnaires de catégorie A, hors ASI;
 - +6% pour les fonctionnaires ASI ainsi que pour tous ceux de catégorie de fonction publique B et C;
- Pour les personnels BIATSS contractuels :
 - +5% pour les agents contractuels de catégorie A, hors agents recrutés en référence au corps des ASI :
 - +6% pour les agents contractuels recrutés en référence au corps des ASI, ou de catégorie B ou C.

8.5 L'amélioration continue

Le renforcement de la démarche qualité comme axe de développement transversal de l'établissement a été inscrit comme l'un des quatre axes forts du contrat 2018-2022. Afin de poursuivre les actions initiées dès 2018, 2019 sera consacrée à

- la **poursuite de la dématérialisation des processus** avec le projet NOTILUS (dématérialisation des missions et automatisation des tâches financières associées), dans le cadre du marché passé par l'Amue,
- la réflexion autour de la dématérialisation du processus de recrutement de l'ensemble des agents non titulaires, dans le cadre d'un projet commun à AMU, l'Université de Strasbourg et l'Université de Bordeaux soumis au Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (projet national Action Publique 2022)

9. Le patrimoine

Si l'opération campus Aix-quartier des facultés touchera à son terme pour le site Schuman en 2019, avec une inauguration prévue au premier semestre, les travaux de l'opération campus Luminy se

prolongeront en 2019. Plusieurs opérations soit se poursuivront soit débuteront sur d'autres sites de l'université cette année.

9.1 A Aix-en-Provence

En matière d'opérations « bâtimentaires », 2019 sera marqué sur le campus d'**Aix-en-Provence** par :

- Les travaux de construction de la **Halle d'essai Bio-Mechanical Design** en immédiate proximité du site Schuman, en vue d'une mise à disposition au printemps 2019 ;
- Le lancement de travaux très attendus sur la **toiture de l'hôtel Maynier d'Oppède** (IMPGT) implanté rue de Saporta au cœur de la ville ;
- Le lancement de la consultation des entreprises en vue d'un début des travaux sur le bâtiment de l'IAE sur le site de Puyricard prévu pour juin 2019 ;
- Les travaux du **nouveau bâtiment de la MMSH** se poursuivront pour une livraison prévue au printemps 2019;
- Enfin, la réalisation par la Métropole Aix-Marseille Provence, des travaux sur le bâtiment Beltrame sur le site de l'Arbois, pour une livraison de ce nouvel espace d'enseignement fin 2019.

9.2 A Marseille

- Le site Saint-Charles va connaître en 2019 le lancement d'importants travaux concernant les bâtiments 5, 7 et 8. Le marché de maîtrise d'œuvre ayant été notifié fin novembre 2018, les études de conception vont pouvoir commencer pour un lancement des travaux prévus pour fin 2019 sur le bâtiment 5 en particulier. La rénovation des façades du bâtiment 5 du site Saint-Charles, projet immobilier retenu dans le cadre de la mobilisation du fonds de roulement voté par le conseil d'administration en 2017 sera lancée. Elle contribuera à l'amélioration des conditions de vie de ses occupants.
- Sur le campus Timone, l'achèvement des travaux de réhabilitation du campus Timone permettra le regroupement de plusieurs structures de recherche spécialisées en neurosciences et de développer des recherches de haut niveau allant des aspects cellulaires et moléculaires jusqu'à la psychologie cognitive et les sciences du comportement. L'année 2019 devrait connaître le lancement des travaux de requalification de l'entrée du site qui accompagneront l'évolution des sens de circulation prévus sur l'ensemble du quartier.
- Sur le site de Saint-Jérôme, les travaux de réhabilitation du bâtiment destiné à accueillir l'ESPE se termineront au printemps 2019, permettant aux étudiants de faire leur rentrée de septembre 2019 sur ce site.
- Sur le campus de Luminy, l'année 2019 sera marquée par la préparation et le lancement des travaux sur le TPR2 qui devraient durer plus d'un an, ainsi que par la création du Technoforme

qui constituera une salle de sport innovante, ainsi qu'une véritable sculpture intégrée dans le parc entre la plaine sportive et l'hexagone.

• Sur le site du Pharo, les travaux de remplacement de la chaufferie, qui sera rendue réversible, débuteront au second semestre 2019. L'extension des locaux associée à la réhabilitation du bâtiment E est également programmée avec un début de chantier au second semestre 2019 pour une livraison prévue au premier semestre 2020.

Par ailleurs, un **nouveau programme pluriannuel** de travaux portant sur la période 2019/2022 d'un montant de 41 M€ sera initié dès cette année 2019. Il concourra à la maintenance de nos sites, à améliorer leur sécurité et à faire de la transition énergétique un enjeu patrimonial prioritaire.

10. La responsabilité sociétale de l'établissement

La RSE est un engagement fort de notre université, qui se traduira encore en 2019 par la poursuite des actions déjà lancées et la mise en œuvre de nouvelles mesures en matière de développement durable, d'égalité femme- homme et de lutte contre toutes les discriminations ainsi qu'en matière de handicap.

10.1 Le développement durable

Les actions de sensibilisation et de mobilisation engagées en 2018 seront reconduites en 2019 avec notamment la « semaine agir ensemble », DD en trans, Bonus, Défi énergie, Troc vert, le plan de gestion des déchets et la politique d'achats responsables. De nouvelles opérations seront par ailleurs lancées cette année comme l'aide à l'élaboration de modules de Développement durable au sein des formations d'AMU, l'organisation d'une « Journée des bonus DDEFHLD (Développement Durable, l'Égalité Femmes-Hommes et la Lutte contre les Discriminations) » destinée à mettre en avant les projets de étudiants.

Un **Conseil étudiant du développement durable** sera créé en collaboration avec les associations étudiantes et la Vice-présidence étudiante.

Des **formations au Développement durable des personnels d'AMU** seront organisées en partenariat avec la Direction des ressources humains.

Le bilan de gaz à effet de serre réalisé en 2016 sera actualisé avec les données collectées en 2018 et le plan de déplacement réalisé en 2014 sera renouvelé en se fondant sur une nouvelle enquête concernant les habitudes de transport de la communauté d'AMU, dans le but de diminuer les autosolistes, diminuer les déplacements étudiants, diminuer l'empreinte carbone lors des déplacements professionnels.

L'accompagnement et le soutien des étudiants et des associations étudiantes dans la mise en œuvre de leurs projets DD/RS se poursuivra, notamment en ce qui concerne les jardins partagés. La plaquette interdisciplinaire et inter-composante relative aux formations DD/RS sera enfin actualisée dans le cadre de la nouvelle offre de formation.

Les mesures déjà initiées en faveur de la construction d'une culture commune de l'inclusion se poursuivront avec notamment l'élaboration des mesures d'accompagnement des personnels LGBTI (personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexe) et l'élargissement du périmètre du dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel à toutes les violences sexistes, sexuelles et homophobes, comme prévu dans la charte LGBTI d'AMU

Le plan d'action contre les racismes et l'antisémitisme sera déployé dès mars 2019, à l'occasion de la Semaine internationale d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Une enquête sur les discriminations ressenties sera mise en place. Elle guidera les axes d'une politique adaptée au vécu des usagers et des personnels d'AMU.

La préparation de la candidature d'AMU au Label Égalité (AFNOR) sera un objectif prioritaire du groupe de travail sur l'Égalité femmes-hommes et la poursuite de la dynamique engagée depuis plusieurs années pour développer la sensibilisation des publics et la formation des personnels mais aussi pour améliorer les outils de prévention.

Les échanges avec les étudiant.es sur toutes les problématiques que nous portons seront renforcés par des animations déployées sur l'ensemble de nos campus, à l'aune d'un financement spécifiquement dédié aux problématiques de la Responsabilité Sociétale de l'Établissement sur le budget de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). A l'engagement fort d'AMU pour l'égalité et contre les discriminations répond celui de nos étudiant.es qui choisissent en nombre croissant le Bonus Engagement étudiant pour le Développement Durable, l'Égalité Femmes-Hommes et la Lutte contre les Discriminations (Bonus DDEFHLD) mis en place à la rentrée 2017-2018. Il faut saluer la richesse, la diversité et le sérieux de leurs projets, très inspirants, qui participent pleinement de la construction d'une culture d'établissement inclusive et égalitaire.

10.3 Le handicap

2019 marquera, à plus d'un titre, à l'année de **montée en puissance opérationnelle de la politique du handicap de l'université.** En effet, les plans d'actions des différents volets qui constituent le Schéma Directeur pluriannuel du Handicap, adopté en 2018, vont prendre toute leur amplitude et incarner ainsi les intentions de l'établissement en matière d'accueil, d'accompagnement et d'insertion, tant vis-à-vis des étudiants que des personnels. Ainsi :

- Le GIFT Handicap engagera ses premières activités avec l'organisation d'un colloque inaugural pluridisciplinaire avant l'été, intitulé « l'accessibilité universelle des personnes en situation de handicap : un prérequis pour changer les représentations ». Par ailleurs, le travail déjà engagé va se poursuivre pour la création d'une formation interdisciplinaire et inter-composante sur le thème du handicap, qui pourrait voir le jour dès la rentrée de septembre 2020 ;
- Les nombreuses actions du plan pluriannuel d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap, programmées dans notre convention avec le FIPHFP entreront pleinement en phase opérationnelle tout au long de l'année, avec notamment le temps fort de la campagne d'emploi et le recrutement de BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi);
- L'Ad'AP, validé par arrêté préfectoral en décembre 2018, verra également sa mise en œuvre opérationnelle, avec en moyenne, 2,5 M€ de dépenses annuelles de travaux engagés en matière d'accessibilité des sites et des bâtiments de l'université;

- Les **nombreuses actions et mesures d'accompagnement des étudiants**, tant sur les temps académiques que dans le cadre de la vie de campus, ainsi que dans l'insertion professionnelle, se poursuivront, pour atteindre un nombre toujours plus important d'étudiants qui se déclarent en situation de handicap.

11. La communication et le rayonnement d'AMU

Le déploiement du **nouveau site web d'AMU** se poursuivra en 2019. Tous les contenus ayant des applicatifs ou bases de données complexes seront intégrés successivement. Un grand agenda événementiel sera rapidement en ligne ainsi que la version multilingue tenant compte elle aussi des règles du référentiel général d'accessibilité pour les administrations. La communication interne doit être renforcée par l'usage facilité d'Intr'AMU et de nouveaux outils numériques à déployer. Le magazine institutionnel « La lettre d'AMU » verra une refonte de sa maquette graphique et éditoriale pour le rendre encore plus complet et fédérateur.

AMU confortera également en 2019 son positionnement sur les réseaux sociaux. Pour accroitre la visibilité territoriale et internationale d'AMU en matière de vulgarisation scientifique, un « webmagazine recherche » sera créé et des projets partagés avec les acteurs locaux seront mis en place, notamment en renforçant le lien écoles primaires-université. Le plan média aura vocation à cibler davantage la presse nationale.

Pour que le **sentiment d'appartenance** soit toujours aussi profond, durable et partagé par tous, les événements fédérateurs annuels seront aux côtés de nouveaux rendez-vous, donnés notamment aux sportifs et aux Alumni.

Enfin, **l'accompagnement en communication** de toutes les missions et projets nouveaux de l'université se poursuivra pour afficher sur les scènes locale et internationale les valeurs et le dynamisme de notre communauté, de plus en plus actrice du progrès sociétal.

Nous souhaitons valoriser au mieux la qualité de nos formations, de notre recherche, faire connaître l'innovation pour renforcer la réputation d'excellence d'Aix-Marseille Université : tel est le but que nous poursuivrons en contribuant à rendre nos missions claires, lisibles et attractives pour tous.

Comme vous pouvez le constater au fil de ce bilan, un énorme travail a encore été accompli en 2018 par l'ensemble de notre communauté pour conforter la position d'AMU parmi les premières universités françaises et européennes en recherche, en formation, en innovation. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle ambitieuse portée sur les 4 axes identifiés dans son contrat d'établissement : l'innovation, une démarche qualité renforcée et transversale, le renforcement du lien formation-recherche et l'internationalisation de l'université.

2019 s'inscrira dans la continuité de cette stratégie afin de permettre à notre université de tenir ses engagements et la place qui est et doit être la sienne localement, nationalement, au niveau européen et international.

Cette ambition pour notre université, nous la portons collectivement et nous la réussirons collectivement.

Glossaire

AAC Appel à candidatures
AAP Appel à projets

Ad'AP Agenda d'accessibilité programmée

ADEF Laboratoire "Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation"

ADES Anthropologie Bio-culturelle, Droit, Ethique et Santé

AFSSI Association française des sociétés de service et d'innovation pour les

sciences de la vie

DESIU AIPE Diplôme d'Études Supérieures Inter-Universitaire d'Accompagnement à

l'Insertion Professionnelle des Étudiants

ALLSH Arts, lettres, langues et sciences humaines

AMPM Association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée

Amue Agence de mutualisation des universités et établissements

ANR Agence nationale de la recherche
APC Approche par compétences

AUF Agence universitaire de la francophonie

BAIM Budget Annexe IMmobilier

CA Conseil d'administration

C2VN Center for CardioVascular and Nutrition research

CEA Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

CEREGE Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de

l'Environnement

CERIMED Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale

CESU Certificat d'études supérieures universitaires

CFA Centre de formation d'apprentis

CFVU Commission formation et vie universitaire

CHSCT Comité Hygiène, sécurité et conditions de travail
CIML Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy
CIPE Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation
CISAM Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille
CLES Certificat en langues de l'enseignement supérieur
CNAM Conservatoire national des arts et des métiers

CNES Centre national d'études spatiales

CNRA Centre national de recherche archéologique CNRS Centre national de la recherche scientifique

COS Comité d'orientation scientifique CPER Contrat de plan Etat- Région

CRCT Congés de Recherche et Conversion Thématique

CRESS Chambre Régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire

CRFJ Centre de recherche français de Jérusalem

CROUS Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

CRSU Comité régional du sport universitaire
CST Culture scientifique et technique

CVEC Contribution vie étudiante et de campus

DAC Direction de l'amélioration continue

DAEU Diplôme d'accès aux études universitaires

DAF Direction des affaires financières

DAJI Direction des affaires juridiques et institutionnelles

DEPIL Direction de l'exploitation de l'immobilier et de la logistique

DIRCOM Direction de la communication

DIRRECTE Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la

consommation, du travail et de l'emploi

DOSI Direction opérationnelle des systèmes d'information DRRT Direction régionale à la recherche et à la technologie

DRV Direction de la recherche et de la valorisation

DS-ACI Dysoxie – Suractivité, Aspect Cellulaires, Intégratifs et Thérapeutiques

EAIE European Association for International Education

ECM Ecole Centrale de Marseille

ED Ecole doctorale

Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

EFEE Evaluation des formations et des enseignements

ENT Environnement numérique de travail

EPST Etablissement public à caractère scientifique et technologique

ERC European Research Council

ESPE Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

EUA-CDE European university association – council for doctoral education

EUR Ecole universitaire de recherche

FIPHFP Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction

Publique

FIR Fonds d'Intervention pour la Recherche
FIVE Fonds d'intervention pour la vie étudiante

FLE Français langue étrangère

GIFT Groupement Interdisciplinaire de Formations Thématiques

GIS Groupement d'intérêt scientifique

HCERES Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

IFMK Institut de formation en Masso-Kinésithérapie *de Marseille*IFSTTAR Institut français des sciences et technologies des transports, de

l'aménagement et des réseaux

IHEDN Institut des hautes études de défense nationale

ILCB Institute of language, communication and the Brain

IMPGT Institut de management public et de gouvernance territoriale

INP Institut national du patrimoine

INRA Institut national de la recherche agronomique

INT Institut de neurosciences de la Timone

IPC Institut Paoli-Calmettes

IRD Institut de recherche pour le développement

IRMC Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

IRSTEA Institut national de recherche en sciences et technologies pour

l'environnement et l'agriculture

IST Information scientifique et technique IUT Institut universitaire de technologie

JSPS Japan Society for the Promotion of Science

LAM Laboratoire d'astrophysique de Marseille LAMES Laboratoire méditerranéen de sociologie

LGBTI Lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes

LIS Laboratoire d'Informatique Fondamentale
LIS Laboratoire d'Informatique et Systèmes
LMA Laboratoire de mécanique et d'acoustique

LSIS Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes

MADIREL MAtériaux Divisés, interfaces, Réactivité, Electrochimie

MEEF Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
MESRI Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MIRREL Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues

MIT Massachusetts Institute of Technology

MMSH Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme

MoU Mémorandum of understanding

NORT Laboratoire Nutrition, Obésité et Risque Thrombotique

OCTA Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage
OFII Office français de l'immigration et de l'intégration
OSAMU Orchestre symphonique d'Aix-Marseille Université

OVE Observatoire de la vie étudiante

PATSTEC PATrimoine Scientifique et TEchnique Contemporain

PEP Prime d'engagement pédagogique
PIA Programme d'investissements d'avenir

PIT Pôle d'innovation territorial

QVT Qualité de Vie au Travail

RECOVER Risques, Ecosystèmes, Vulnérabilité, Environnement, Résilience

RFIEA Réseau français des Instituts d'études avancées

RGPD Réglementation européenne sur les données personnelles

RHU Recherche hospitalo-universitaire en santé

RNCP Répertoire national des certifications professionnelles

RIFFSEP Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions et

Engagement Professionnel

SATT Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies

SCD Service commun de la documentation

SDH Schéma directeur du handicap SDN Schéma directeur du numérique

SDOF Schéma directeur de l'offre de formation

SFPC Service de formation professionnelle et continue

SHN Sportif de haut niveau

SIHAM Système d'information des ressources humaines SPSI Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

SUAPS Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUIO Service universitaire d'information et d'orientation

UBIAS University-Based Institutes for Advanced Studies

UFTAM Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée

UMI Unité mixte internationale
UMR Unité mixte de recherche

UNESCO Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

VAE Validation des acquis de l'expérience VAP Validation des acquis professionnels VRCM Vascular Research Center of Marseille